

SOMMAIRE

Décisions du Conseil départemental	Pages
- Réunion du 31 mai 2021.....	5
Décisions de la Commission permanente	
- Réunion du 25 mai 2021.....	178

Sont **publiés intégralement** les **délibérations** du Conseil départemental, de la Commission permanente et les **arrêtés** présentant un **caractère réglementaire** (Code général des collectivités territoriales, art. L.3131-3 et R.3131-1) ou dont la publication est prévue par un texte spécial.

Le texte intégral des actes cités dans ce recueil **peut être consulté** au **Centre de Documentation** à l'Hôtel du Département.

DECISIONS

du Conseil départemental

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU LUNDI 31 MAI 2021**

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOU, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 001

Déclaration de l'urgence pour les rapports N° 153 et 154

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **001**,

Vu l'article L3121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses troisième et quatrième alinéas,

Vu l'exposé du Président du Conseil départemental demandant, conformément à l'article L3121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, au Conseil départemental de se prononcer sur l'urgence des rapports n° 153 et 154,

(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Se prononce favorablement sur l'urgence des rapports N° 153 et 154 intitulés :

N° 153 : Center Parc de l'Ailette – Délégation de Service Public – Modification du contrat de concession,

N° 154 : Garantie d'emprunt – Renégociation d'un prêt pour l'EHPAD « Le Clos des Marronniers » situé à LA VALLEE-AU-BLE,

ainsi que sur leur inscription consécutive à l'ordre du jour de la présente réunion.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.15 16:36:39 +0200
Ref:20210615_121202_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 010
Compte administratif 2020

Le Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L3312-5,

Vu le rapport N° 010,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu la présentation du rapport devant les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} Commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Arrête les Etats financiers pour l'exercice 2020, composés du Compte de gestion, en prévision et en réalisation, et de l'annexe tels que joints au rapport.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.08 19:09:52 +0200
Ref:20210608_142003_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (matin)

Présidence de Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, F. GRZECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : N. FRICOTEAUX

Mandats de : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 010bis
Compte administratif 2020

Le Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L3312-5,

Vu le rapport N° **010**,

Vu les conclusions de la 1^{ère} commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu la présentation du rapport devant les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} Commissions,

M. Nicolas FRICOTEAUX s'étant retiré au moment du vote,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix pour, 18 abstentions),

Adopte, s'agissant, d'une part, du budget principal et, d'autre part, des budgets annexes (Espace muséographique de la Caverne du Dragon, Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche, Pôle archéologique, Zone d'Intérêt Départemental (ZID) de l'Omois) le Compte administratif pour l'exercice 2020 dans toutes les lignes ainsi que l'état des restes à réaliser.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.08 19:10:02 +0200
Ref:20210608_142221_1-2-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Mandats de : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 011

Affectation du résultat du Budget principal en M57

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 011,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu la présentation du rapport devant les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} Commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (10 abstentions),

Décide les inscriptions budgétaires suivantes :

- Budget principal en recettes :

Chapitre 001	5 911 648,98 €	excédent
Chapitre 002	15 739 134,82 €	excédent
Chapitre 922	630 939,38 €	affectation.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.08 19:09:17 +0200
Ref:20210608_142006_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 012

Affectation du résultat des budgets annexes en M57

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 012,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu les avis des 3ème et 5ème commissions,

Vu la présentation du rapport devant les 2ème, 4ème, 6ème, 7ème et 8ème Commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide les inscriptions budgétaires suivantes :

- Budget annexe de l'Espace muséographique de la Caverne du Dragon :

Décide de ratifier les inscriptions suivantes :

En recettes au Chapitre 001 3 762,52 € excédent

En recettes au Chapitre 002 0,53 € excédent ;

- Budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche :

Décide de ratifier les inscriptions suivantes :

En dépenses Chapitre 001 132 875,88 € déficit

En recettes Chapitre 922 132 876,54 € affectation

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement pour 132 876,54 € pour combler le déficit d'investissement constaté à l'exécution 2020 (déficit d'investissement + reports) ;

- Budget annexe du Pôle Archéologique :

Décide de ratifier les inscriptions suivantes :

En recettes au Chapitre 001 7 199,50 € excédent

En recettes au Chapitre 002 0,34 € excédent ;

- Budget annexe de la Zone d'Intérêt Départemental de l'Omois :

Décide de ratifier les inscriptions suivantes :

- En dépenses :

Au chapitre 922 : 77 930,96 €

Au chapitre 002 : 370 112,08 € déficit

- En recettes :

Au chapitre 001 : 77 930,96 € excédent

Au chapitre 935 : 370 112,08 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.08 19:09:22 +0200
Ref:20210608_142007_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (matin)

Présidence de Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, F. GRZECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : N. FRICOTEAUX

Mandats de : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 013

**Budget de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et la Famille -
Compte administratif et Affectation du résultat - Exercice 2020**

Le Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L3312-5,

Vu le rapport N° **013**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Vu la présentation du rapport devant les 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} Commissions,

M. Nicolas FRICOTEAUX s'étant retiré au moment des votes,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour, 8 abstentions),

- Adopte le Compte administratif 2020 de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et la Famille ;

- Décide, sur le budget de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille et concernant le résultat d'exploitation excédentaire du Compte administratif 2020, d'affecter :

538 320,64 € au compte 110 "Excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation"

Cette somme sera incorporée en N + 2 au Budget primitif 2022.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.08 19:08:57 +0200
Ref:20210608_142007_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 100

Création d'une provision au titre de l'ajustement des comptes dans le cadre de la certification expérimentale

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 100,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu la présentation du rapport devant les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} Commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier l'inscription, au chapitre 945 – Provisions et autres opérations mixtes, d'une provision au titre de l'ajustement des comptes dans le cadre de la certification expérimentale des comptes pour un montant de 11 781 150,00 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.15 16:36:31 +0200
Ref:20210615_121210_1-3-0
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZYZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 101
Budget supplémentaire et Décision modificative n° 1 de l'exercice 2021

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 101,

Vu les conclusions de la 1^{ère} commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu la présentation du rapport devant les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (24 voix pour, 18 abstentions),

Arrête, au terme de l'examen des rapports à incidence budgétaire, le Budget supplémentaire et la Décision modificative n°1 du Budget 2021 présentée par M. le Président du Conseil départemental, se répartissant comme suit, par chapitre (reports compris) :

1) Section de fonctionnement

Chapitres	Propositions initiales		Modifications proposées		Propositions finales	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
002		15 739 134,82 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 739 134,82 €
930	265 598,62 €	327 042,00 €	0,00 €	0,00 €	265 598,62 €	327 042,00 €
9305			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
931			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
932	380 600,15 €		0,00 €	0,00 €	380 600,15 €	0,00 €
933	350 120,00 €		0,00 €	0,00 €	350 120,00 €	0,00 €
934	2 026 272,62 €	678 734,00 €	0,00 €	0,00 €	2 026 272,62 €	678 734,00 €
9343			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
9344	689 480,00 €		0,00 €	0,00 €	689 480,00 €	0,00 €
935	743 126,00 €	123 250,00 €	0,00 €	0,00 €	743 126,00 €	123 250,00 €
936	129 504,09 €		0,00 €	0,00 €	129 504,09 €	0,00 €
937	2 958,16 €		0,00 €	0,00 €	2 958,16 €	0,00 €
938			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
940		-162 010 183,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-162 010 183,00 €
941		170 703 864,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	170 703 864,00 €
942	161 146,00 €	-885 841,00 €	0,00 €	0,00 €	161 146,00 €	-885 841,00 €
943			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
944			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
945	11 781 150,00 €		0,00 €	0,00 €	11 781 150,00 €	0,00 €
946			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
947		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
952					0,00 €	0,00 €
953	8 146 045,08 €		0,00 €	0,00 €	8 146 045,08 €	0,00 €
TOTAL	16 529 955,64 €	24 676 000,82 €	0,00 €	0,00 €	16 529 955,64 €	24 676 000,82 €

Section d'investissement

Chapitre	Propositions initiales		Modifications proposées		Propositions finales	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
001		5 911 648,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 911 648,98 €
900	646 289,80 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	646 289,80 €	5 000,00 €
902	1 502 763,62 €	-167 740,26 €	0,00 €	0,00 €	1 502 763,62 €	-167 740,26 €
903	-113 051,31 €		0,00 €	0,00 €	-113 051,31 €	0,00 €
904	1 189 121,31 €		0,00 €	0,00 €	1 189 121,31 €	0,00 €
905	3 187 813,55 €		0,00 €	0,00 €	3 187 813,55 €	0,00 €
906	417 030,68 €		0,00 €	0,00 €	417 030,68 €	0,00 €
907	126 662,00 €		0,00 €	0,00 €	126 662,00 €	0,00 €
908	2 663 863,63 €	75 200,00 €	0,00 €	0,00 €	2 663 863,63 €	75 200,00 €
922		630 939,38 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	630 939,38 €
923		-5 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-5 000 000,00 €
925	11 548 686,77 €	11 548 686,77 €	0,00 €	0,00 €	11 548 686,77 €	11 548 686,77 €
926	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
951		8 146 045,08 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 146 045,08 €
954		19 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 400,00 €
TOTAL	9 620 493,28 €	1 474 448,10 €	0,00 €	0,00 €	9 620 493,28 €	1 474 448,10 €

Au total : 26 150 448,92 €
 Dépenses :
 Recettes : 26 150 448,92 €

La Décision Modificative n°1 2021 s'élève en dépenses et en recettes (reports compris et, hors mouvements d'ordre) à : 26 150 448,92 €

Les budgets annexes sont sans changement et s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget annexe de l'Espace Muséographique de la Caverne du Dragon : 7 525,04 €
 Budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche : 1 378 330,63 €
 Budget annexe de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille : 1 383 702,42 €
 Budget annexe du Pôle Archéologique : 69 199,84 €
 Budget annexe de la ZID de l'OMOIS : 448 043,04 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
 2021.06.10 21:14:08 +0200
 Ref:20210610_082601_1-3-O
 Signature numérique
 Pour le Président du Conseil
 départemental
 et par délégation, Le Directeur Général
 des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZECICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 102
Dépenses de Personnel

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **102**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

Décide :

I – Dépenses de personnel
- de ratifier l'inscription des crédits suivants :

En dépenses :
- chapitre 930 – Services généraux : + 80 000 €

En recettes :
- chapitre 930 – Services généraux : + 327 042 €,

II – MDPH : annulation d'un titre de recettes

- d'annuler le titre de recettes n° 15 138, émis le 18 décembre 2020, à l'encontre de la MDPH, pour le remboursement des salaires d'un agent du Département mis à disposition de la MDPH, pour un montant de 46 073,69 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.15 16:36:22 +0200
Ref:20210615_121212_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 103
Direction informatique - Acquisition de matériels et de logiciels
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **103**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide :

- d'augmenter l'Autorisation de Programme « PLANINF02 - 2019/1 » de 100 000 € au chapitre 900 – Services généraux et de porter ainsi son montant à 5 694 500 €,

- de diminuer l'Autorisation de Programme « ENT21 COLLEGES » de 100 000 € au chapitre 902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage et de porter ainsi son montant à 3 926 436 €,

- de ratifier l'inscription des crédits suivants :

DEPENSES

Chapitre 900 - Services généraux : **100 000 €**

Chapitre 902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage : **- 100 000 €;**

2) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.15 16:36:50 +0200
Ref:20210615_121212_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 150

Gestion des immobilisations - Biens historiques et culturels

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 150,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'adopter les modalités d'amortissement du compte 216 comme indiqué dans le rapport du Président.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:12:23 +0200
Ref:20210610_082602_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 151
Formation des élus

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 151,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Prend acte du tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées dans le cadre de l'exercice 2020, joint au rapport du Président.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:11:53 +0200
Ref:20210610_082602_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 152

**Modification de la répartition du capital social de la Société SPL
Xdemat**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 152,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Approuve la nouvelle répartition du capital social de la Société Publique Locale dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions, à savoir :

- le Département de l'Aube : 6 563 actions, soit 51,12 % du capital social,
- le Département de l'Aisne : 873 actions, soit 6,80 % du capital social,
- le Département des Ardennes : 330 actions, soit 2,57 % du capital social,
- le Département de la Marne : 569 actions, soit 4,43 % du capital social,
- le Département de la Haute-Marne : 293 actions, soit 2,28 % du capital social,
- le Département de la Meurthe-et-Moselle : 447 actions, soit 3,48 % du capital social,
- le Département de la Meuse : 530 actions, soit 4,13 % du capital social,
- le Département des Vosges : 476 actions, soit 3,71 % du capital social,

- les communes et groupements de communes : 2 757 actions, soit 21,48 % du capital social,

conformément à la liste des actionnaires annexée à la présente délibération ;

- Donne pouvoir au représentant du Département de l'Aisne à l'Assemblée générale de la Société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:14:28 +0200
Ref:20210610_082602_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
AISNE	
Commune de Margival	1
Commune de Prémont	1
Syndicat Mixte du Pays Chaunois	1
Commune de Roucy	1
Commune de Saint-Gobain	1
Commune de Molinchart	1
Commune de Contescourt	1
Commune de Any-Martin-Rieux	1
Commune de Soissons	1
Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne, Valor'Aisne	1
Commune de Brancourt-le-Grand	1
Commune de Grisolles	1
Syndicat Scolaire du Rondeau	1
Commune de Deuillet	1
Commune de Sorbais	1
Commune de Guise	1
Commune de Lisset	1
Commune de Chamouille	1
Commune de Proix	1
Commune de Cerny-les-Bucy	1
Commune de DHUYS ET MORIN EN BRIE	1
Commune de Noyales	1
Commune de Foreste	1
Syndicat intercommunal de gestion du complexe sportif Guignicourt	1
Commune de Bucy-lès-Pierrepont	1
COMMUNAUTE DE COMMUNES D'OULCHY-LE-CHÂTEAU	1
Commune de Marly-Gomont	1
Commune de Chéry-lès-Pouilly	1
Commune de Montescourt-Lizerolles	1
Commune de Chérêt	1
Syndicat Intercommunal Scolaire Élémentaire de Corbeny	1
Commune de Lesdins	1
Commune de Raillimont	1
Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelles et Primaires du Pays Rostand	1
Commune de Pontavert	1
Commune de Noroy-sur-Ourcq	1
Commune de Lugny	1
Commune de Barenton-sur-Serre	1
Commune de Hannapes	1
Commune de Le Catelet	1
Sirtom du Laonnois	1
Commune de Vauxbuin	1
Commune de Aubenton	1
Commune de Vadencourt	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Amifontaine	1
Commune de Villers-Agron-Aiguizy	1
Commune de Commenchon	1
Commune de Saint-Martin-Rivière	1
Commune de Montigny-le-Franc	1
Commune de Ambleny	1
Commune de Seboncourt	1
Commune de La Ville-Aux-Bois-Les-Dizy	1
Commune de Braine	1
Syndicat des Eaux du Chemin des Dames	1
Commune de Jussy	1
Commune de Hautevesnes	1
Commune de Berlise	1
Commune de Caillouël-Crépigny	1
Commune de Achery	1
Commune de Bourguignon-sous-Coucy	1
Commune de Jaulgonne	1
Commune de Origny-en-Thiérache	1
Commune de Étouvelles	1
Commune de Neuville	1
Commune de Couvrelles	1
Commune de Nanteuil-Notre-Dame	1
Commune de Marcy	1
Commune de Bruyères-et-Montbérault	1
Syndicat des Eaux de la Région Ouest de Laon	1
Commune de Chambry	1
Commune de Vierzy	1
Commune de Monceau-lès-Leups	1
Commune de Veslud	1
SIVOM DE LE CATELET	1
Commune de Étrépilly	1
Commune de Barenton-Bugny	1
Commune de Muscourt	1
Commune de Parfondeval	1
Commune de Saint-Simon	1
Commune de Laon	1
Commune de Dorengt	1
Commune de Arcy-Sainte-Restitue	1
Commune de Lehaucourt	1
SIVOM HARTENNES	1
Commune de Bellicourt	1
Commune de Brunehamel	1
Syndicat intercommunal regroupement fonctionnement écoles Cugny, Beaumont en Beine, La Neuville en Beine	1
Commune de Sissonne	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Pinon	1
Syndicat Mixte du Pôle d'Activités du Griffon	1
Syndicat Scolaire de Coulonges Cohan	1
Commune de Silly-la-Poterie	1
Commune de Saint-Aubin	1
Communauté de communes du Pays du Vermandois	1
Commune de Beaurevoir	1
Commune de Coulonges-Cohan	1
Commune de Bucy-le-Long	1
Commune de Erlon	1
Commune de Bouconville-Vauclair	1
Commune de Verneuil-sur-Serre	1
Commune de Colligis-Crandelain	1
Commune de La Croix-sur-Ourcq	1
Commune de Guyencourt	1
Commune de Bohain-en-Vermandois	1
Commune de Crecy-Sur-Serre	1
Commune de Terny-Sorny	1
Commune de Mézy-Moulins	1
Commune de AUBENCHEUL-AUX-BOIS	1
Communauté de communes de la Champagne Picarde	1
Commune de Bois-lès-Pargny	1
Commune de Missy-sur-Aisne	1
Commune de Grandrieux	1
Commune de Audignicourt	1
Commune de Neuve-Maison	1
Commune de Chaudun	1
Commune de Boué	1
Commune de Nampteuil-sous-Muret	1
Commune de Presles-et-Thierny	1
Commune de Villers-Saint-Christophe	1
Commune de Villeneuve-sur-Aisne	1
Commune de Lor	1
Commune de Monthenault	1
Commune de Dallon	1
Commune de Bieuxy	1
Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Gernicourt-Berry au Bac	1
Commune de Cys-la-Commune	1
Commune de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain	1
Commune de Berrieux	1
Commune de Dury	1
Commune de Bertaucourt-Epourdon	1
Commune de Regny	1
Commune de Mareuil-en-Dôle	1
Syndicat mixte Entente Oise-Aisne	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Chavignon	1
Commune de Aisonville-et-Bernoville	1
Commune de Cilly	1
Commune de Cessières-Suzy	1
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE LA VALLEE DE LA MARNE	1
Commune de Cuffies	1
Commune de Sissy	1
Commune de Dizy-le-Gros	1
Commune de Ville-Savoie	1
Commune de Nouvion-le-Vineux	1
Commune de Chalandry	1
Commune de Mesbrecourt-Richécourt	1
Syndicat scolaire Chailvet-Mons	1
Commune de Marle	1
Commune de Harcigny	1
Commune de Renansart	1
Commune de Serain	1
Commune de Gouy	1
Commune de Montigny-sur-Crécy	1
Commune de Aizelles	1
Commune de Wissignicourt	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de la Vallée des 2 cantons	1
Commune de Proisy	1
Commune de Laniscourt	1
Commune de Gauchy	1
Commune de Bonneil	1
Commune de Condé-sur-Suipe	1
Syndicat des eaux d'Erlon et de Marcy sous Marle	1
Commune de Juvigny	1
Commune de Fieulaine	1
Commune de Urcel	1
Commune de Gandelu	1
Communauté de communes des trois rivières	1
Commune de Seringes-et-Nesles	1
Commune de Bezu-Le-Guery	1
Commune de Marcy-sous-Marle	1
Commune de Seraucourt-le-Grand	1
Communauté de communes du Val de l'Aisne	1
Commune de Chassemy	1
Commune de Quierzy	1
Commune de Monceau-sur-Oise	1
Commune de Étampes-sur-Marne	1
Commune de Thenelles	1
COMMUNAUTE DE COMMUNES LES PORTES DE LA THIERACHE	1
Commune de Barisis aux bois	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Syndicat intercommunal d'équipement et de gestion du collège et des équipements sportifs de Marle	1
Commune de Étréaupont	1
Commune de La Fère	1
Commune de Mortiers	1
Syndicat scolaire Les Ponceaux	1
Syndicat Mixte du plan d'eau des vallées de l'Ailette et de la Bièvre	1
Commune de Saint-Paul-aux-Bois	1
Commune de Couvron-et-Aumencourt	1
Commune de Chivres-en-Laonnois	1
Commune de Vorges	1
Commune de Vesles-et-Caumont	1
Commune de Ribemont	1
Commune de Le Verguier	1
Syndicat des eaux de Guignicourt	1
Commune de Watigny	1
Commune de Chivy-lès-Étouvelles	1
Commune de Rozoy-sur-Serre	1
Commune de Mayot	1
Commune de Beugneux	1
Commune de Samoussy	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de la Savière en Retz	1
Commune de Pasly	1
Commune de Oulches-La-Vallee-Foulon	1
Commune de Tergnier	1
Commune de Vigneux-Hocquet	1
Commune de Corbeny	1
Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise	1
Commune de Landifay-et-Bertaignemont	1
Commune de Rogny	1
Commune d'Hartennes-et-Taux	1
Commune de La Selve	1
Commune de Savy	1
Commune de Pavant	1
Commune de Andelain	1
Communauté d'Agglomération du Pays de Laon	1
Commune de Soupir	1
Commune de Voulpaix	1
Commune de Septmonts	1
Commune de Pontruet	1
Commune de Autreppes	1
Commune de Vauxaillon	1
Commune de Mercin-Et-Vaux	1
Commune de Landouzy-la-Ville	1
Commune de Autremencourt	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Homblières	1
Commune de Cugny	1
Commune de Vic-sur-Aisne	1
Commune de Coucy-le-Château-Auffrique	1
Syndicat mixte du Familistère Godin	1
Commune de Bourguignon-sous-Montbavin	1
Commune de Leuze	1
SAEP de la Basse Quincy	1
Communauté de communes Picardie des Châteaux	1
Commune de Archon	1
Commune de Coucy-la-Ville	1
Commune de Travecy	1
Commune de Éparcy	1
Commune de Clacy-et-Thierret	1
Commune de Fresnes-sous-Coucy	1
Commune de Bruyères-sur-Fère	1
Commune de Chauny	1
SYNDICAT SCOLAIRE DES COTEAUX DU LAONNOIS	1
Commune de Cramaille	1
Commune de Mâchecourt	1
Commune de Aulnois-sous-Laon	1
Commune de Villers-lès-Guise	1
Commune de Prouvais	1
SYNDICAT DES EAUX DE NOUVION ET CATILLON	1
Commune de Chaourse	1
Commune de Chaudardes	1
Commune de Plomion	1
Commune de Vendhuile	1
Commune de Pierremande	1
Commune de Droizy	1
Commune de Bony	1
Commune de Premontre	1
Commune de Vendeuil	1
Commune de Iviers	1
Commune de Passy-en-Valois	1
Communauté de Communes Pays de la Serre	1
Commune de Bassoles-Aulers	1
Commune de Bonnesvalyn	1
Commune de Crécy-au-Mont	1
Commune de Château-Thierry	1
Commune de Maissemy	1
Commune de Berlancourt	1
Syndicat de regroupement scolaire de Nizy le Comte, La Selve, Lappion, Boncourt	1
Commune de Neuilly-Saint-Front	1
Commune de Pancy-Courtecon	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Bouresches	1
Commune de Boncourt	1
Commune de Fère-en-Tardenois	1
Commune de Montigny-l'Allier	1
SIVU DE BOHAIN FRESNOY LE GRAND	1
Commune de Crupilly	1
Commune de Bézu-Saint-Germain	1
Syndicat intercommunal d'adduction d'eau d'Autremencourt	1
SYNDICAT DES EAUX DU PONT OGER	1
Commune de Hauteville	1
Commune de La Hérie	1
Commune de Dampleux	1
Commune de Résigny	1
Commune de Saint-Gengoulph	1
Commune de Bergues-Sur-Sambre	1
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CHEMIN DES DAMES	1
Commune de Concevrex	1
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE DE MONTCORNET	1
UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES	1
SYNDICAT ECOLES REGROUPEES D'ALAINCOURT, BERTHENICOURT, CHATILLON SUR OISE ET MEZIERES SUR OISE	1
SYNDICAT SCOLAIRE DE VIVIERES PUISEUX EN RETZ ET SOUCY	1
SYNDICAT DE PRODUCTION EAU POTABLE DU NORD DE SOISSONS	1
Commune de Berthenicourt	1
Commune de Brancourt-En-Laonnois	1
Commune de Brissy-Hamegicourt	1
Commune de Buzancy	1
Commune de Chacrise	1
Commune de Charmes	1
Commune de Clastres	1
Commune de Cuiiry-Les-Chaudardes	1
Commune de Filain	1
Commune de Goudelancourt-Les-Pierrepoint	1
Commune de Goussancourt	1
Commune de Latilly	1
Commune de Launoy	1
Commune de Leuilly-Sous-Coucy	1
Commune de Leury	1
Commune de Noircourt	1
Commune de Ollezy	1
Commune de Pleine-Selve	1
Commune de Sainte-Genevieve	1
Commune de Le Thuel	1
Commune de Anizy-le-Grand	2
Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry	2

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Département de l'Aisne	873
ARDENNES	
Commune de Champigneulle	1
Commune de Wadelincourt	1
Commune de Corny-Machéroménil	1
Commune de Perthes	1
Commune de Saint-Jean-aux-Bois	1
Commune de Banogne-Recouvrance	1
Commune de Fumay	1
Commune de Briquenay	1
Commune de Vaux-Villaine	1
Commune de Tannay	1
SYNDICAT SYNERGIE ARDENNES MEUSE	1
Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de La Lisière	1
Commune de Rilly-sur-Aisne	1
Commune de Saint-Menges	1
Commune de Gruyères	1
SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MARGUT, MOIRY, FROMY	1
Commune de Les Deux-Villes	1
Commune de Rethel	1
Commune de Tournavaux	1
Commune de Messincourt	1
Commune de Lonny	1
Commune de Bairon et Ses Environs	1
Commune de Faux	1
Communauté de Communes Ardenne, Rives de Meuse	1
Commune de Mouzon	1
Commune Nouvelle de BAZEILLES	1
Commune de Sedan	1
Commune de Thilay	1
Commune de Landres-et-Saint-Georges	1
Commune de Évigny	1
Commune de Saint-Fergeux	1
Commune de Sapogne-et-Feuchères	1
Commune de La Besace	1
Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Bois de Château	1
Commune de Éteignières	1
Commune de Cliron	1
Commune de Vrigne-Meuse	1
Commune d'Inaumont	1
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU POLE SCOLAIRE RENE DAUMAL	1
Commune de Chagny	1
Commune de Thelonne	1
Commune de Singly	1
Commune de Marcq	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises	1
Commune de Haraucourt	1
Commune de Vireux-Molhain	1
Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Gironde	1
Commune de Villers-Semeuse	1
Commune de Saint-Pierre-sur-Vence	1
Commune de Illy	1
Syndicat Intercommunal à vocation unique Foirail de l'agglomération rethéloise	1
Commune de Grandchamp	1
syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la source d'Aouste nord	1
Commune d'Euilly-et-Lombut	1
Commune de Carignan	1
Commune de Signy-le-Petit	1
Commune de Wignicourt	1
Commune de Balan	1
Commune de Daigny	1
Commune de Deville	1
Commune de Haudrecy	1
Commune de Vaux-lès-Mouzon	1
Commune de Les Mazures	1
Commune de Quatre-Champs	1
Commune de Sachy	1
Commune de Saint-Lambert-et-Mont-de-Jeux	1
Commune de Francheval	1
Commune de Puiseux	1
Commune de Sévigny-Waleppe	1
Commune d'Escombres-et-le-Chesnois	1
Commune d'Issancourt-et-Rumel	1
Commune de Charbogne	1
SYNDICAT DE GESTION FORESTIERE DE THILAY TOURNAVAUX	1
Commune de Sailly	1
Commune de Baalons	1
Commune de Renwez	1
Commune de Donchery	1
Commune d'Osnes	1
Communauté de Communes de Pays rethelois	1
Commune de Justine Herbigny	1
Commune d'Asfeld	1
Commune de Neuvizy	1
SIVU DU MONTHOISIEN	1
Commune d'Auvillers-les-Forges	1
Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière La Bonne Fontaine	1
Commune de Pure	1
Commune de Novy-Chevrières	1
Commune de Saint-Marceau	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Laval-Morency	1
Commune de Herpy-l'Arlésienne	1
Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la Prézière	1
Commune de Pouru-aux-Bois	1
Ardenne Metropole - Communauté d'Agglomération	1
Commune de Saint-Aignan	1
Commune de Blagny	1
Commune de Écordal	1
Commune de Sévigny-la-Forêt	1
Commune de Margut	1
Commune de Champigneul-sur-Vence	1
Commune de Houldizy	1
Commune de Moiry	1
Commune de Les Ayvelles	1
Commune de Lalobbe	1
Commune de Vouziers	1
Commune de Wagnon	1
Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	1
Commune de Beaumont-en-Argonne	1
Commune de Lametz	1
Commune de Nouzonville	1
Commune de Montmeillant	1
EPAMA - Etablissement Public Territorial du Bassin de la Meuse	1
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique d'Ardennes Telecom	1
Syndicat Mixte SCOT Sud ARDENNES	1
Commune de Givet	1
Commune de Rouvroy-sur-Audry	1
Commune de Houdilcourt	1
Syndicat du regroupement pédagogique de Novion-Porcien	1
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU GROUPE SCOLAIRE D'YVOIS	1
Commune de Neuville-lez-Beaulieu	1
Commune de Guignicourt-sur-Vence	1
Commune de Bertoncourt	1
Commune de Cheveuges	1
Commune de Saint-Pierremont	1
Commune de Remilly-les-Pothées	1
Commune de Falaise	1
Commune de Noyers-Pont-Maugis	1
Commune de Marquigny	1
Commune de Le Thour	1
Commune d'Aouste	1
Commune de Vandy	1
SYNDICAT DE GESTION FORESTIERE DE LA BELLE TAILLE	1
Commune de Rocroi	1
Commune de Jonval	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Hargnies	1
Commune de Villers-sur-le-Mont	1
Commune de Bogny-sur-Meuse	1
SIVOM DE LA REGION DE LE CHESNE	1
Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Vrigne Vivier	1
Commune de Nanteuil-sur-Aisne	1
Commune de Boulton-aux-Bois	1
Commune de Signy-l'Abbaye	1
Commune de Condé-lès-Herpy	1
Commune de Montcornet	1
Commune de Seuil	1
Commune d'Artaise le Vivier	1
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POLE SCOLAIRE ROBERT GOBEZ	1
Commune d'Aiglemont	1
Commune de Lépron-les-Vallées	1
Commune de Etalle	1
Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional des Ardennes	1
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Canton d'Attigny	1
Commune de Saint-Marcel	1
Commune d'Estrebay	1
Commune de Saint-Quentin-le-Petit	1
Commune de Boulzicourt	1
Commune de Biermes	1
Commune de Jandun	1
Commune de Yoncq	1
Commune de Rimogne	1
Syndicat mixte d'eau du plateau de l'Ardenne	1
Commune de Hauteville	1
Commune d'Arreux	1
Commune de Prix-lès-Mézières	1
Commune de L' Échelle	1
Commune de Murtin-et-Bogny	1
Commune de Bouvellemont	1
Commune de Marby	1
Commune de Chatel-Chéhéry	1
Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la source d'Aouste	1
Commune d'Auboncourt-Vauzelles	1
Commune d'Aire	1
Commune de La Neuville-à-Maire	1
Commune de Prez	1
Commune de Tétaigne	1
Commune de Saint-Etienne-à-Arnes	1
Commune de Guincourt	1
Commune de Damouzy	1
Commune de Maubert-Fontaine	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
SYNDICAT DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE LA VALLEE DU THIN	1
Commune de Signy-Montlibert	1
Commune de Mazerny	1
Commune de Vieux-lès-Asfeld	1
Commune de Brognon	1
Communauté de Communes des Portes du Luxembourg	1
Commune de Raucourt-et-Flaba	1
Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du lac des vieilles forges	1
Commune de Germont	1
SYNDICAT MIXTE DU CAMPUS SUP ARDENNE	1
Commune de La Croix aux Bois	1
Commune de Suzanne	1
Syndicat Mixte du SCOT Nord Ardennais	1
Commune de La Chapelle	1
Commune de Fagnon	1
Commune de Doumely-Bégnny	1
Commune d'Angecourt	1
Commune d'Aubigny-les-Pothées	1
Commune de Neufmaison	1
Commune de Rumigny	1
Commune de Haulmé	1
Commune de Logny-Bogny	1
Commune de Clavy-Warby	1
Commune de Maranwez	1
Syndicat intercommunal d'AEP d'Herbigny	1
SYNDICAT DE COLLECTE D'ORDURES MENAGERE DE L'ARRONDISSEMENT DE RETHEL	1
Commune de Gomont	1
Commune d'Anthy	1
Commune de Raillicourt	1
Commune de Warnécourt	1
Commune de omont	1
Commune de Hagnicourt	1
Commune de Glaire	1
Commune d'Avancon	1
Commune de Vrigne-aux-Bois	1
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION ET LE FONCTIONNEMENT DU COSEC DE ROCROI	1
Commune de La Grandville	1
SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA MACHERE	1
Commune de Villers-le-Tilleul	1
Commune d'Autrecourt-et-Pourron	1
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU POLE SCOLAIRE DE TOURNES	1
Syndicat intercommunal à vocation unique d'Assainissement collectif de l'agglomération Rethéloise	1
Commune de Mesmont	1
Commune de Mondigny	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Son	1
Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Carignan et Blagny	1
Commune de Haybes	1
Commune de Etrépigny	1
Commune de La Moncelle	1
Commune de Villers-sur-Bar	1
Commune de Tarzy	1
Commune de Lançon	1
Commune de Juniville	1
Commune de Létanne	1
Commune de Poix Terron	1
Commune de Lucquy	1
Commune de Villers-devant-Mouzon	1
Commune d'Annelles	1
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Viel-Saint-Remy, Villers-le-Tourneur et Neuvizy	1
Commune de Floing	1
Commune d'Attigny	1
Commune de Machault	1
Commune de Girondelle	1
Commune de Belleville et Chatillon sur Bar	1
Commune d'Authe	1
Commune de Sécheval	1
Commune de Flaignes-Havys	1
Commune de Givron	1
Commune de Fleigneux	1
Commune de Margny	1
Commune de Joigny-sur-Meuse	1
Commune de Fligny	1
Commune de Longwé	1
Syndicat de la vallée de la Semoy Eau	1
Commune de Marlemont	1
Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Louvergny (syndicat mixte à la carte)	1
Commune de Neuville-Day	1
Commune de Vivier-au-Court	1
Commune de Viel-Saint-Remy	1
Commune de Chalandry-Elaire	1
Commune de Roizy	1
Commune de Charleville-Mézières	1
Commune d'Alincourt	1
Commune de Sery	1
Commune de Brévilly	1
Commune de Doux	1
Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Balcons des Sources	1
Commune de Sault-les-Rethel	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de la région d'Attigny	1
Commune de Belval	1
Commune de Novion-Porcien	1
Commune de Montigny-sur-Vence	1
Commune de La Sabotterie	1
Commune de Verpel	1
Commune de Vaux-Montreuil	1
Commune de Cernion	1
Commune de Chemery-Chehery	1
Commune de Chesnois-Auboncourt	1
Commune de Villers-le-Tourneur	1
Commune de Taizy	1
Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Novion-Porcien	1
Commune de Le Mont-Dieu	1
Commune de Vaux-Champagne	1
Commune de Givonne	1
Commune de Bulson	1
Commune de Linay	1
Commune de Remaucourt	1
Commune de Liart	1
Commune de Saint-Juvin	1
Commune de Chooz	1
Communauté de Communes Ardennes Thiérache	2
Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne	3
Commune de Flize	4
Conseil départemental des Ardennes	330
AUBE	
Commune de Saint-Mards-en-Othe	1
Commune de Pougy	1
Commune de Nogent-sur-Aube	1
Commune de Éguilly-sous-Bois	1
Commune de La Villeneuve-au-Chêne	1
Commune de Rosières-près-Troyes	1
SI du Vaudois	1
Commune de Juvancourt	1
Commune de Saulcy	1
Commune de Juzanvigny	1
Commune de Maizières-la-Grande-Paroisse	1
Commune de Planty	1
Commune de Dosches	1
Commune de Balnot-la-Grange	1
Commune de Thieffrain	1
Commune de Vaucogne	1
Commune de Chacenay	1
Commune de Chapelle-Vallon	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles Regroupement Allibaudières, Herbisse, Villiers Herbisse et Semoine (SIGERA)	1
Commune de Rouilly-Sacey	1
Commune de Vougrey	1
Commune de Magnicourt	1
Commune de Perthes-lès-Brienne	1
Commune de Bernon	1
Commune de Charny-le-Bachot	1
Commune d'Avreuil	1
Commune de Bucey-en-Othe	1
Commune de Échemines	1
Commune de Couvignon	1
Commune d'Arrembécourt	1
Commune de Brévonnes	1
Commune de Saint-Aubin	1
Commune de Précy-Saint-Martin	1
Commune de Thennelières	1
Commune de Prunay-Belleville	1
Commune d'Avon-la-Pèze	1
Commune de Verrières	1
Commune de Vallant-Saint-Georges	1
Commune de Hampigny	1
Commune de Beurey	1
Commune de Chaudrey	1
Commune de Bessy	1
Commune de Saint-Thibault	1
Commune de Fontaine-Macon	1
Commune de Mesgrigny	1
Commune de Chenegy	1
Commune de Payns	1
Commune de Dienville	1
Commune de Saint-Léger-sous-Brienne	1
Commune de Saint-Léger-près-Troyes	1
Commune de Trannes	1
Commune d'Ossey-les-Trois-Maisons	1
Commune de Puits-et-Nuisement	1
Commune de Vinets	1
Commune de Saint-Mesmin	1
Commune de Jeugny	1
Commune de Montceaux-les-Vaudes	1
Commune de Thil	1
Commune de Saint-Hilaire-sous-Romilly	1
Syndicat Intercommunal de gestion du regroupement scolaire de Messon, Bucey-en-Othe et Fontvannes	1
Commune de Saint-Nabord-sur-Aube	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune d'Essoyes	1
Commune de Pont-sur-Seine	1
Communauté de Communes Forêts, Lacs, Terres en Champagne	1
Commune de Rumilly-les-Vaudes	1
Commune de Neuville-sur-Vanne	1
Commune de Montsuzain	1
Commune de Mergy	1
Commune de Vulaines	1
Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage Scolaire de Chaource	1
Commune de Marigny-le-Châtel	1
Commune de Fouchères	1
Commune de Celles-sur-Ource	1
Commune de Les Noës-près-Troyes	1
Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de Jeugny	1
Commune de Trainel	1
Commune de Mesnil-la-Comtesse	1
Syndicat Intercommunal des classes de la Vallée de l'Arce	1
Commune de Prugny	1
Commune de Longsols	1
Commune d'Aulnay	1
Commune de LHUITRE	1
Commune de Saint-Nicolas-la-Chapelle	1
Commune de Marolles-sous-Lignièrès	1
Commune de Radonvilliers	1
Commune de Merrey-sur-Arce	1
Commune de Joncreuil	1
Commune de Fuligny	1
Commune de Thors	1
Syndicat intercommunal à vocation scolaire des cinq vallées (SIVOS des 5 vallées)	1
Commune de Blaincourt-sur-Aube	1
Commune de Bouy-sur-Orvin	1
Commune de Champ-sur-Barse	1
Commune de Brienne-la-Vieille	1
Communauté de Communes du Nogentais	1
Centre Intercommunal d'Action Sociale de Marcilly le Hayer - Fontaine les Grès	1
Commune de Bagneux-la-Fosse	1
Commune de Courtenot	1
Commune de Chalette-sur-Voivre	1
Commune de La Villeneuve-au-Châtelot	1
Commune de Etourvy	1
Commune de Villette-sur-Aube	1
Commune de Périgny-la-Rose	1
Commune de Les Grandes-Chapelles	1
Commune de Vanlay	1
Commune de Bréviandes	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Fravaux	1
Commune de Poligny	1
Commune de Plancy-l'Abbaye	1
Commune de Laines-aux-Bois	1
Commune de Montmorency-Beaufort	1
Commune de Saint-Usage	1
Commune de Proverville	1
Commune d'Origny-le-Sec	1
Commune de Plessis-Barbuisse	1
Commune de Bligny	1
Commune de Villy-le-Bois	1
Commune de Piney	1
Commune de Crésantignes	1
Syndicat Intercommunal de construction, gestion du Cosec et des transports scolaires d'Aix-en-Othe	1
Commune de Crancey	1
Commune de Champignol-lez-Mondeville	1
Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique des Écoles de Macey-Montgueux-Grange L'Évêque	1
Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de la Vairre	1
Commune de AMANCE	1
Commune de Jully-sur-Sarce	1
Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal d'Aulnay, Jasseines, Donnemont	1
Communauté de Communes de l'Orvin et de l'Ardusson	1
Commune de Balnot-sur-Laignes	1
Commune de Bouranton	1
Commune de Les Bordes-Aumont	1
Commune de Mathaux	1
Pôle métropolitain Bourgogne-Sud Champagne-Portes de Paris	1
Commune de Montaulin	1
Commune de Villemorien	1
Commune de Maraye-en-Othe	1
Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de la région de Marolles-les-Bailly	1
Commune d'Argançon	1
Commune de Maison-des-Champs	1
Commune de Messon	1
Commune de Montmartin-le-Haut	1
Commune de Pouan-les-Vallées	1
Commune de Montigny-les-Monts	1
Commune de Vaudes	1
Commune de Viâpres-le-Petit	1
Commune de Etreilles-sur-Aube	1
Commune de Meurville	1
Commune de Davrey	1
Commune de Buxières-sur-Arce	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Coclois	1
Commune de Pel-et-Der	1
Commune de Marolles-les-Bailly	1
Commune de Ville-sous-la-Ferté	1
Commune d'Isle-Aubigny	1
Commune de Villadin	1
Syndicat Mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc Naturel de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO)	1
Commune de Villiers-le-Bois	1
Commune de Machy	1
Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire et de gestion du COSEC de Vendeuvre-sur-Barse	1
Commune d'Eaux-Puiseaux	1
Syndicat Intercommunal pour le fonctionnement des écoles du RPI de Courteron- Gye sur Seine- Neuville sur Seine	1
Commune de Lévigny	1
Commune de Droupt-Saint-Basle	1
Syndicat de l'Arlette	1
Commune de Juvanzé	1
Commune de Dosnon	1
Commune de Ferreux-Quincey	1
Commune de Fresnoy-le-Château	1
Commune de Brienne-le-Château	1
Syndicat d'Etudes, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (D.E.P.A.R.T)	1
Commune de Saint-Loup-de-Bufferigny	1
Commune de Fontaine	1
Commune d'Isle-Aumont	1
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire d'Assenay, Saint-Jean -de-Bonneval et Villery	1
Commune de Droupt-Sainte-Marie	1
Commune de Verpillières-sur-Ource	1
Commune de Dierrey-Saint-Julien	1
Commune de Les Granges	1
Commune de Rouvres-les-Vignes	1
Syndicat Intercommunal des écoles de regroupement de Saint-Thibault, les Bordes-Aumont et Isle-Aumon	1
Commune de Villechétif	1
Commune de La Chaise	1
Commune de Bar-sur-Seine	1
Commune de Saint-Martin-de-Bossenay	1
Commune de Rilly-Sainte-Syre	1
Commune de Jasseines	1
Commune de Ville-sur-Arce	1
Commune de Torcy-le-Grand	1
Commune de Courcelles-sur-Voire	1
Commune de Poivres	1
Commune de Buxeuil	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Maupas	1
Commune de Saint-Pouange	1
Commune de Pars-les-Chavanges	1
Syndicat Intercommunal du Val de Seine	1
Commune de Rigny-la-Nonneuse	1
Commune de Cunfin	1
Commune de Macey	1
Commune de Pars-les-Romilly	1
Commune de Sommeval	1
Commune d'Avant-lès-Ramerupt	1
Commune de Longpré-le-Sec	1
Commune de Villemoyenne	1
Commune de Petit-Mesnil	1
Commune de La Vendue-Mignot	1
Commune de Coussegrey	1
Communauté de Communes du Pays dOthe	1
Commune de Dommartin-le-Coq	1
Commune de Turgy	1
Syndicat Intercommunal de gestion des écoles de Vauchassis et Prugny	1
Commune de Val-d'Auzon	1
Commune de Charmont-sous-Barbuise	1
Commune de Vendeuvre-sur-Barse	1
Commune de Villy-en-Trodes	1
Commune de Clérey	1
Commune de Saint-Flavy	1
Commune de Poliset	1
Commune de Précly-Notre-Dame	1
Commune de Chauffour-les-Bailly	1
Commune de Luyères	1
Commune de Montier-en-l'Isle	1
Commune de Salon	1
Commune de Baroville	1
Commune d'Unienville	1
Commune de Saint-Lyé	1
Commune de Les Croûtes	1
SI des écoles de Bouilly-Souligny-Javernant-Sommeval	1
Commune de Vailly	1
Commune de Verricourt	1
Commune de Marcilly-le-Hayer	1
Commune de Bayel	1
Commune de Villemerueil	1
Commune de Laubressel	1
Commune de Lantages	1
Commune de Vauchonvilliers	1
Commune de Villery	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Saint-Oulph	1
Commune d'Assencières	1
PETR Othe-Amance	1
Syndicat Mixte Bresse Oeillet	1
Commune de Mesnil-Saint-Père	1
Syndicat départemental d'énergie de l'Aube (S.D.E.A.)	1
Commune de Epagne	1
Commune de Noé-les-Mallets	1
Commune de Loches-sur-Ource	1
Commune de Villiers-sous-Praslin	1
Commune de Rhèges	1
Commune de Saint-Benoist-sur-Vanne	1
Commune de Villeret	1
Commune de Mussy-sur-Seine	1
Commune de Villemoiron-en-Othe	1
Commune de Vitry-le-Croisé	1
Commune de Chaumesnil	1
Commune de Courtaout	1
Commune de Bercenay-le-Hayer	1
Commune de Fontenay-de-Bossery	1
Commune de Gyé-sur-Seine	1
Commune de Lesmont	1
Commune de Soulaines-Dhuys	1
Commune de La Ville-aux-Bois	1
Commune de Feuges	1
Commune de Le Mériot	1
Commune de CHATRES	1
Commune de Yèvres-le-Petit	1
Commune de Saint-Julien-les-Villas	1
Commune de Ruvigny	1
Commune de Cussangy	1
Commune de Saint-Benoît-sur-Seine	1
Commune de Saint-Léger-sous-Margerie	1
Commune de Fontaine-les-Grès	1
Commune de Molins-sur-Aube	1
Commune de Dolancourt	1
Commune de Sainte-Savine	1
Commune de Champfleury	1
Commune d'Arconville	1
Commune de Ville-sur-Terre	1
Commune de Crespy-le-Neuf	1
Commune de Vauchassis	1
Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire de La-Chapelle-Saint-Luc	1
Commune de Sainte-Maure	1
Commune de Herbisse	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Lirey	1
Syndicat Intercommunal de l'école de regroupement de Beurey	1
Commune de Virey-sous-Bar	1
Commune de Rouilly-Saint-Loup	1
Commune de Trancault	1
Commune de Creney-près-Troyes	1
Commune d'Avant-les-Marcilly	1
Commune de Romilly-sur-Seine	1
Commune de Lignières	1
Commune de Fontette	1
Commune de Fontvannes	1
Commune de Bétignicourt	1
Syndicat Mixte de la Vanne et de ses Affluents	1
Commune de Semoine	1
Commune de Roncenay	1
Commune de Plaines-Saint-Lange	1
Commune de Lusigny-sur-Barse	1
Commune de Spoy	1
Syndicat pour la gestion de l'école intercommunale de Bellevue	1
Commune de Saint-Phal	1
Commune de Morvilliers	1
Commune de Rosnay-l'Hôpital	1
Commune de Marnay-sur-Seine	1
Commune de Cormost	1
Commune de Bailly-le-Franc	1
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Voué, Aubeterre, Montsuzain (VOUAUMONT)	1
Commune de Torcy-le-Petit	1
Commune de Lentilles	1
Commune de Bouy-Luxembourg	1
Syndicat Intercommunal des classes de regroupement de Chesley-Etourvy	1
Commune de Longeville-sur-Mogne	1
Commune d'Onjon	1
Commune de Bérulle	1
Commune de Fralignes	1
Commune de Mesnil-Sellières	1
Communauté de Communes de la Région de Bar sur Aube	1
Commune de Mesnil-Lettre	1
Commune d'Auxon	1
Commune d'Arrelles	1
Commune de Chaource	1
Commune de Gumery	1
Commune de Barberey-Saint-Sulpice	1
Syndicat Mixte Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Seine en Plaine Champenoise (PETR)	1
Commune de Moussey	1
Commune de Villeneuve-au-Chemin	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune d'Arcis-sur-Aube	1
Commune de Premierfait	1
Commune de Courteron	1
Commune de Torvilliers	1
SIGF d'Aumont	1
Commune de Voué	1
Commune de Villacerf	1
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Saint-Léger, Moussey, Villemereuil	1
Commune de Saint-Christophe-Dodinicourt	1
Commune de Montpothier	1
Commune de Neuville-sur-Seine	1
Commune de Montiéramey	1
Commune de La Motte-Tilly	1
Commune de Rances	1
Commune de Dierrey-Saint-Pierre	1
Commune de Bouilly	1
Commune de Méry-sur-Seine	1
Commune de Brillecourt	1
Commune de Bertignolles	1
Commune de Gélannes	1
Commune de Longueville-sur-Aube	1
Commune de Morembert	1
Commune de Nozay	1
Commune de Lignol-le-Château	1
Commune de Vosnon	1
Commune de Dampierre	1
Commune de Soligny-les-Étangs	1
Commune de Saint-Parres-les-Vaudes	1
Commune d'Arrentières	1
Commune de Saint-André-les-Vergers	1
Commune de Jaucourt	1
Commune de Fay-les-Marcilly	1
Commune de Pouy-sur-Vannes	1
Commune de Chavanges	1
Commune d'Ervy-le-Châtel	1
Commune de La Loge-aux-Chèvres	1
Commune de Chappes	1
SIVOS de CUSSANGY-VANLAY	1
Commune de Donnement	1
Commune de Colombé-le-Sec	1
Commune de La Louptière-Thénard	1
Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de Chaource	1
Commune de Landreville	1
Commune de Le Pavillon-Sainte-Julie	1
Syndicat Intercommunal de gestion de l'école de regroupement de Jeugny	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Nogent-sur-Seine	1
Commune de Vernonvilliers	1
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de la région de Piney	1
Commune de Viviers-sur-Artaut	1
Commune d'Ortillon	1
Commune de Boulages	1
Commune d'Orvilliers-Saint-Julien	1
Commune de Pont-Sainte-Marie	1
Syndicat Mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient	1
Commune de Maizières-les-Brienne	1
Commune d'Allibaudières	1
Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique des écoles de la vallée de l'Ource (S.I.D.E.V.O.)	1
Commune de Fresnay	1
Commune de Channes	1
Commune de Barbuise	1
Commune de Chauchigny	1
Commune de Chessy-les-Prés	1
Commune de Prusy	1
Commune de Faux-Villecerf	1
Commune d'Arsonval	1
Commune de Maisons-les-Chaource	1
Commune d'Estissac	1
Commune de Le Chene	1
Syndicat intercommunal à vocation unique de Pâlis/Villadin	1
Commune de Colombé-la-Fosse	1
Commune d'Ormes	1
Syndicat Intercommunal de regroupement scolaire de Bagneux-la-Fosse, Bragelogne-Beauvoir, Avirey-Lingey, Channes	1
Commune de Pargues	1
Commune de Bergères	1
Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets de l'Aube (SDEDA)	1
Commune de Grandville	1
Commune de Saint-Jean-de-Bonneval	1
Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière des Bailly	1
Commune de Longchamp-sur-Aujon	1
Commune de Saint-Parres-aux-Tertres	1
Commune de Lavau	1
Commune de Braux	1
Commune de Montgueux	1
Commune de La Chapelle-Saint-Luc	1
Commune de Champigny-sur-Aube	1
Commune de Epothemont	1
Commune de Balignicourt	1
Commune de Saint-Remy-sous-Barbuise	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Maisons-les-Soulaines	1
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Mergey, Saint-Benoît-sur-Seine, Villacerf	1
Commune de Saint-Etienne-sous-Barbuise	1
Commune de Mesnil-Saint-Loup	1
Commune de Magny-Fouchard	1
SIVOS du Vaudois	1
Commune de Vallentigny	1
Commune de Mailly-le-Camp	1
Commune de Lassicourt	1
Commune de Montreuil-sur-Barse	1
Commune de Briel-sur-Barse	1
Commune de Bercenay-en-Othe	1
Commune d'Assenay	1
Commune de La Loge-Pomblin	1
Commune de Saint-Lupien	1
Commune de Javernant	1
Commune de Praslin	1
Commune de Polisy	1
Commune de Racines	1
Commune de Villenauxe-la-Grande	1
Commune de Bragelogne-Beauvoir	1
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Montaulin-Rouilly St Loup-Ruvigny	1
Communauté de Communes des Portes de Romilly sur Seine	1
Commune de Bourguignons	1
Commune de Ramerupt	1
Commune de Souligny	1
Commune de La Saulsotte	1
Commune de Savières	1
Commune de Rigny-le-Ferron	1
Commune de La Rivière-de-Corps	1
Syndicat Intercommunal de Grange-l'Evêque	1
Commune de Coursan-en-Othe	1
Commune de Fays-la-Chapelle	1
Commune d'Engente	1
Commune de Charmoy	1
Commune de Bossancourt	1
Commune de Vaupoisson	1
Commune d'Ailleville	1
Commune de Troyes	1
Commune de Villeloup	1
Commune de Chamoy	1
Commune d'Aubeterre	1
Commune de Les Loges-Margueron	1
Commune de Courceroy	1
Commune de La Rothière	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Bar-sur-Aube	1
Commune de Saint-Germain	1
Commune de Metz-Robert	1
Commune de Magnant	1
Commune d'Urville	1
Commune de Chaserey	1
Commune de La Fosse-Corduan	1
Commune de Montfey	1
Commune de Lagesse	1
Commune de Blignicourt	1
Commune de Trouans	1
Commune de Éclance	1
Commune de Bourdenay	1
Commune de Villy-le-Maréchal	1
Commune de Vallières	1
Commune d'Avirey-Lingey	1
Commune de Villiers-Herbisse	1
Commune de Buchères	1
Commune de Géraudot	1
Commune de Voigny	1
Syndicat Intercommunal à vocation unique des écoles de la Vanne	1
Syndicat Intercommunal des transports scolaires de Méry-sur-Seine	1
Communauté de Communes Lacs de Champagne	2
Commune de Chervey	2
Commune de Les Riceys	2
Commune de Jessains	2
Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armance	2
Commune de Aix-Villemaur-Palis	2
Communauté de Communes de Vendevre - Soulaines	2
Communauté de Communes d'Arcis, Mailly, Ramerupt	3
Communauté de Communes Seine et Aube	3
Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne	3
Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole	6
Syndicat Mixte de l'eau de l'assainissement collectif de l'assainissement non-collectif des milieux aquatiques	11
Département de l'Aube	6563
MARNE	
Commune de La Chapelle-Lasson	1
Syndicat Mixte du Sud Est de la Marne S.Y.M.S.E.M.	1
Commune de Villeseneux	1
Commune d'Avize	1
Commune de Baslieux-lès-Fismes	1
Commune de Sogny-aux-Moulins	1
Commune de Bétheny	1
Commune d'Époye	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Saint-Martin-l'Heureux	1
Commune de Saint-Just-Sauvage	1
Commune de Tinquieux	1
Commune de Possesse	1
Commune de Écury-le-Repos	1
SIVOM de la Superbe	1
Commune de Broyes	1
Commune de Merfy	1
Commune de Suippes	1
Commune d'Aigny	1
Commune de Thaas	1
Commune de Cheniers	1
Commune de Châtillon-sur-Morin	1
Commune de Fromentières	1
Commune de Connantray-Vaufroy	1
Commune d'Angluzelles-et-Courcelles	1
Commune de Passy-Grigny	1
Commune de Le Breuil	1
Commune de Laval-sur-Tourbe	1
Commune de Fagnières	1
Commune de Mourmelon-le-Grand	1
Commune de Les Essarts-lès-Sézanne	1
Commune de Saint-Saturnin	1
Commune de Montgenost	1
Commune de Chantemerle	1
Commune de Étréchy	1
Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de la Superbe	1
Commune de Saint-Brice-Courcelles	1
Commune de Cuchery	1
Commune de Joiselle	1
Commune de Marigny	1
Commune de Morsains	1
Commune de Nuisement-Sur-Coole	1
Commune de Saint-Hilaire-le-Petit	1
Commune de Sainte-Menehould	1
Commune de Cormontreuil	1
Commune de Mancy	1
Commune de Selles	1
Commune de Saint-Gilles	1
Commune de Villeneuve-Saint-Vistre	1
Commune de Cernay-Les-Reims	1
Commune de Cramant	1
Commune de Chaintrix-Bierges	1
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Plaine d'Ay - Epernay	1
Commune de Pocancy	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Neuvy	1
Commune de Saint-Germain-la-Ville	1
Commune de Prosnes	1
Commune de Vaudesincourt	1
Communauté de Communes du Sud Marnais	1
Commune de Charmont	1
Commune d'Escardes	1
Commune de Tours-sur-Marne	1
Commune de Germinon	1
Commune de Tilloy-et-Bellay	1
Commune de Favresse	1
Commune de Gaye	1
Commune de Ludes	1
Commune de Pierry	1
Syndicat Mixte intercommunal scolaire de Sézanne	1
Commune de Chouilly	1
Commune de Courcemain	1
Commune de Moeurs-Verdey	1
Commune d'Anthenay	1
Commune d'Outrepoint	1
Commune de Pargny-lès-Reims	1
Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable Région Condé	1
Commune de Jouy-lès-Reims	1
SIVU du Châtillonnais de la Maison de la Santé	1
Commune de Chaltrait	1
Commune de Bussy-le-Château	1
Commune de Lachy	1
Commune de Saint-Hilaire-le-Grand	1
Commune d'Ognes	1
Commune d'Écury-sur-Coole	1
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epernay Terres de Champagne	1
Commune de Vitry-la-Ville	1
Commune de Barbonne-Fayel	1
Syndicat mixte de démoustication en aval de Châlons en Champagne	1
Commune d'Aubérive	1
Commune de Soulières	1
Commune de Saint-Imoges	1
Commune de Clesles	1
Commune de Bergères-lès-Vertus	1
Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne	1
Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der	1
Commune de Chichey	1
Commune de Vinay	1
Commune de Vert-Toulon	1
Commune de Fismes	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Lignon	1
Commune de Dormans	1
Commune de Moussy	1
Commune de Pleurs	1
Commune de La Neuville-aux-Larris	1
Commune de Le Vézier	1
Commune de Pogny	1
Commune de Germaine	1
Commune de La Forestière	1
Commune de Serzy-et-Prin	1
Commune de Saint-Quentin-sur-Coole	1
Commune de Baslieux-sous-Châtillon	1
Commune d'Olizy Violaine	1
Commune de Méry-Prémecy	1
Commune de Dontrien	1
Commune de Breuil sur Vesle	1
Commune de La Chapelle-Felcourt	1
Commune de Fère-Champenoise	1
Commune de Chepy	1
Commune de Mairy-sur-Marne	1
Syndicat Intercommunal scolaire des Trois Sources	1
Commune de Verdon	1
Commune de Mardeuil	1
Commune de Witry-lès-Reims	1
Commune d'Ambrières	1
Commune de Les Essarts-le-Vicomte	1
Commune d'Isse	1
Commune d'Euvy	1
Commune de Le Thoult-Trosnay	1
Commune de Fontaine-Denis-Nuisy	1
Commune de Champigneul-Champagne	1
Commune d'Esternay	1
Commune de Reims	1
Commune d'Ay Champagne	1
Commune de Villeneuve-Renneville-Chevigny	1
Communauté de communes de l'Argonne Champenoise	1
Commune de Saint-Martin-aux-Champs	1
Commune d'Igny-Comblizy	1
Commune de La Celle-sous-Chantemerle	1
Commune de Pierre-Morains	1
Commune de Margerie-Hancourt	1
Commune de Cherville	1
Commune de Troissy	1
Commune de Saint-Jean-sur-Tourbe	1
Commune de Vitry-le-François	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune d'Allemanche-Launay-et-Soyer	1
Commune de D'omey	1
Commune de Souain-Perthes-lès-Hurlus	1
Commune de Chavot-Courcourt	1
Commune de Landricourt	1
Commune de Villers-sous-Châtillon	1
Commune de La Chaussée-sur-Marne	1
Commune de Gourgauçon	1
Commune de Tréfol	1
Commune de Le Meix-Saint-Epoing	1
Commune de Pringy	1
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Brie et Champagne	1
Commune de Berru	1
Commune de Hauteville	1
Commune de Breuvery-sur-Coole	1
Commune de Vandières	1
Commune de Vrigny	1
Commune de Bergères-sous-Montmirail	1
Commune de Saint-Souplet-sur-Py	1
Communauté de Communes de la région de Suippes	1
Commune d'Epernay	1
Commune de Loisy-en-Brie	1
Commune de Oiry	1
Commune de Juvigny	1
Commune de Togny-aux-Boeufs	1
Commune de Bazancourt	1
Commune de Coolus	1
Commune de Linthelles	1
Commune de Muizon	1
Commune de Champguyon	1
Commune de Cormoyeux	1
Commune d'Oyes	1
Commune de Mont-sur-Courville	1
Commune de Jonquery	1
Commune de Villiers-aux-Corneilles	1
Commune de Moncetz-Longevas	1
Commune de Bezannes	1
Commune de Cumières	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de Dormans	1
Commune de Binson-et-Orquigny	1
Commune de Flavigny	1
Commune de Nesle-la-Reposte	1
Commune de Réveillon	1
Commune de Saint-Memmie	1
Syndicat mixte intercommunal du Mont Août (SMIDEP)	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Baye	1
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique d'Adduction d'Eau Potable de Châtillon-sur-Marne	1
Commune de Marsangis	1
Commune de Saron-sur-Aube	1
Commune de Vauciennes	1
SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS D EPERNAY ET SA REGION	1
Commune d'Ormes	1
Commune de Saint-Bon	1
Commune de Baudement	1
Commune de Ventelay	1
Commune de Recy	1
Commune de Villeneuve-la-Lionne	1
Commune de Vouzy	1
Commune d'Isle-sur-Marne	1
Commune de Ville-En-Tardenois	1
Commune de Plivot	1
Commune de La Noue	1
Syndicat mixte du SCOT d'Epernay et sa région	1
Commune de Queudes	1
Commune de Givry-Les-Loisy	1
Syndicat Intercommunal de distribution d'eau potable du Mont Louvet	1
Commune de Courville	1
Commune de Brandonvillers	1
Commune de Merlaut	1
Commune de Bagneux	1
Syndicat Intercommunal de gestion de l'Ecole de Musique d'Epernay et sa région	1
Commune de Saudoy	1
Commune de Puisieux	1
Commune d'Athis	1
Commune de Soizy-aux-Bois	1
Commune de Taissy	1
Commune de Bethon	1
Commune de Courtisols	1
Commune d'Auve	1
Commune de La Caure	1
Commune de Brouillet	1
Communauté de communes de la Moivre à la Coole	1
Commune d'Aubilly	1
Commune de Saint-Remy-sous-Broyes	1
Commune d'Outines	1
Commune de Pontfaverger-Moronvilliers	1
Commune de Vélye	1
Commune de Coulommès-la-Montagne	1
Commune de Faux-Fresnay	1
Commune de Loisy-sur-Marne	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Syndicat des eaux de Fismes	1
Commune de Gueux	1
Commune de Vindey	1
Commune de Saint-Mard-lès-Rouffy	1
Commune de Saint-Quentin-le-Verger	1
Commune de Reuil	1
Syndicat Mixte du Nord Rémois	1
Commune de Sainte-Marie-à-Py	1
Commune de Lenharrée	1
Commune de Clamanges	1
Commune de Val-des-Marais	1
Commune de Broussy-le-Grand	1
Commune de Plichancourt	1
Commune de Monthelon	1
Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique de la Vière	1
Commune de Potangis	1
Commune de Moslins	1
Commune de Poilly	1
Commune de Bouchy-Saint-Genest	1
Commune de Mailly-Champagne	1
Commune d'Humbauville	1
Commune de Corroy	1
Commune de Villers-aux-Bois	1
Commune de Saint-Loup	1
Commune de Hautvillers	1
Syndicat Mixte Intercommunal de Production d'Eau Potable - SMIPEBA	1
Commune de Saint-Martin-D'ablois	1
Commune de D'Allemant	1
Commune de Janvilliers	1
Communauté de Communes des Paysages de la Champagne	2
Commune BLANCS COTEAUX	2
Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne	2
Communauté de Communes de Sézanne-Sud Ouest Marnais	3
Communauté Urbaine du Grand Reims	5
Département de la Marne	569
HAUTE-MARNE	
Commune de Haute-Amance	1
Commune de Foulain	1
Commune de Marac	1
Commune de Chantaines	1
Commune de Chatenay-Mâcheron	1
Commune de Chamouilley	1
Commune de Dommarien	1
Commune de Beauchemin	1
Commune de Blumeray	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Lac de Charmes	1
Commune de Morancourt	1
Commune de Blécourt	1
Commune de Changey	1
Commune de Vroncourt-la-Côte	1
Commune de Audeloncourt	1
Commune de Melay	1
Commune de Vallerest	1
Commune de Fays	1
Commune de Voisines	1
Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière du Pays NOGENTAIS	1
Commune de Vicq	1
Commune de Rupt	1
Commune de Doulaincourt-Saucourt	1
Commune de Maizières-sur-Amance	1
Commune de Celles-en-Bassigny	1
Commune de Vesvres-sous-Chalancey	1
Commune de Grandchamp	1
Commune de Vaudrémont	1
Commune de Semoutiers-Montsaon	1
Commune de Signéville	1
Commune de Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière	1
Commune de Saudron	1
Commune de Hâcourt	1
Commune de Chanoy	1
Commune de Rachecourt-Suzémont	1
Commune de Bassoncourt	1
Commune de Ozières	1
Commune de Cour L'Evêque	1
Commune de Orcevaux	1
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire des Deux Moulins	1
Commune de Marnay-sur-Marne	1
Commune de Beurville	1
Commune de Juzennecourt	1
Commune de Moëslains	1
Commune de Occey	1
Commune de Troisfontaines-la-Ville	1
Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Sud de la Haute-Marne	1
Syndicat Intercommunal des Eaux d'Orges	1
Commune de Neuilly-l'Évêque	1
Syndicat Mixte Intercommunal à vocation scolaire de la Vallée de l'Aube	1
Commune de Chalancey	1
Commune de Autreville-sur-la-Renne	1
Commune de Chalvraines	1
Commune de Le Montsaigeonnais	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Marcilly-en-Bassigny	1
Commune de Montheries	1
Commune de Laneuville-au-Pont	1
Commune de Vaillant	1
Commune de Magneux	1
Commune de Mardor	1
Commune de Euffigneix	1
Commune de Chevillon	1
Commune de Val-de-Meuse	1
Commune de Saint-Thiébault	1
Commune de Maisoncelles	1
Commune de Varennes sur Amance	1
Commune de Vaudrecourt	1
Commune de Poinsenot	1
Commune de Chassigny	1
Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres	1
Commune de Germay	1
Commune de Courcelles-en-Montagne	1
Commune de Ville-en-Blaisois	1
Commune de Violot	1
Commune de Soyers	1
Commune de Lavilleneuve au roi	1
Commune de Bugnières	1
Commune de Chaudenay	1
Commune de Dommartin-le-Franc	1
Syndicat des Eaux de Confevron	1
Commune de Merrey	1
Commune de Longeau-Percey	1
Commune de Villiers-sur-Suize	1
Commune de Brennes	1
Commune de Curmont	1
Commune de Germainvilliers	1
Commune de Palaiseul	1
Commune de Chambroncourt	1
Syndicat Intercommunal pour la gestion du regroupement scolaire de Dommartin Le Franc	1
Commune de Vouécourt	1
Commune de Latrecey-Ormoy-sur-Aube	1
Commune de Poinson-lès-Nogent	1
Commune de Longchamp-Les-Millières	1
Commune de Leschères-sur-le-Blaiseron	1
Commune de Torcenay	1
Commune de Doulevant-le-Château	1
Commune de Plesnoy	1
Commune de Montreuil-sur-Blaise	1
Commune de Orbigny-au-Val	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Bouzancourt	1
Commune de Le Châtelet-sur-Meuse	1
Commune de Aigremont	1
Commune de Flammerécourt	1
Commune de Bourg	1
Commune de Sailly	1
Commune de Leurville	1
Commune de Pansey	1
Commune de Mirbel	1
Commune de Avrecourt	1
Commune de Serqueux	1
Commune de Guindrecourt-sur-Blaise	1
Commune de Culmont	1
Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de Crenay - Neuilly sur Suize	1
Commune de Vauxbons	1
Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de Presles	1
Syndicat Intercommunal de Distribution des Eaux de Montlandon-Celsoy	1
Commune de Vitry-lès-Nogent	1
Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de la Région d'Auberive	1
Commune de Arc-en-Barrois	1
Syndicat Mixte du Pôle Technologique de Haute Champagne	1
Commune de Orges	1
Commune de Rougeux	1
Commune de Laferté-sur-Aube	1
Commune de Harréville-les-Chanteurs	1
Commune de Mouilleron	1
Commune de Gudmont-Villiers	1
Commune de Cerisieres	1
Commune de Chauffourt	1
Commune de Courcelles-sur-Blaise	1
Commune de Sarcey	1
Commune de Treix	1
Commune de Planrupt	1
Commune de Hallignicourt	1
Commune de Lavernoy	1
Commune de Saint-Martin-lès-Langres	1
Commune de Cirey-sur-Blaise	1
Commune de Chalindrey	1
Commune de Thilleux	1
Commune de Isomes	1
Commune de Montot-sur-Rognon	1
Commune de Vecqueville	1
Commune de Bay-sur-Aube	1
Commune de Perrancey-les-Vieux-Moulins	1
Commune de Rennepont	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Champsevraine	1
Commune de Buxières-lès-Villiers	1
Commune de Heuilley-le-Grand	1
Commune de Verbiesles	1
Commune de Bannes	1
Communauté de Communes des Trois Forêts	1
Commune de Champigny-sous-Varennes	1
Commune de Perrusse	1
Commune de Rouécourt	1
Commune de Liffol-le-Petit	1
Commune de Voillecomte	1
Commune de Parnoy-en-Bassigny	1
Commune de Illoud	1
Commune de Domblain	1
Commune de Baissey	1
Syndicat Mixte Nord Haute-Marne	1
Commune de Dammartin-sur-Meuse	1
Commune de Vignory	1
Commune de Graffigny-Chemin	1
Commune de Froncles	1
Commune de Suzannecourt	1
Commune de Chaumont	1
Commune de Lezéville	1
Commune de Verzeilles-le-Bas	1
Commune de Brethenay	1
Commune de Rangecourt	1
Commune de Noyers	1
Commune de Neuilly-sur-Suize	1
Commune de Clefmont	1
Commune de Lavilleneuve	1
Commune de Brachay	1
Commune de Clinchamp	1
Commune d'Echenay	1
Commune de Laferté-sur-Amance	1
Commune de Poiseul	1
Commune de Tornay	1
Commune de Ambonville	1
Commune de Colmier-le-Bas	1
Commune de Silvarouvres	1
Commune de Aillianville	1
Commune de Roches-Bettaincourt	1
Commune de Bricon	1
Commune de Orbigny-au-Mont	1
Commune de Aingoulaincourt	1
Commune de Vesaignes-sur-Marne	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Communauté de communes Meuse Rognon	1
Commune de Huilliécourt	1
Commune de Saulxures	1
Commune de Chatonrupt-Sommermont	1
Commune de Daillancourt	1
Commune de Fronville	1
Syndicat Mixte d'Aménagements du Bassin de la Voire	1
Commune de Thonnance-lès-Joinville	1
Commune de Anrosey	1
Commune de Busson	1
Commune de Ninville	1
Commune de Vals-Des-Tilles	1
Commune de Châteauvillain	1
Commune de Genevrières	1
Commune de Maizières	1
Commune de Giey-sur-Aujon	1
Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples des 3 B	1
Commune de Valleroy	1
Commune de Laneuville-à-Rémy	1
Commune de Blaisy	1
Commune de Perrogney-les-Fontaines	1
Commune de Poinson-lès-Grancey	1
Commune de Rivière-les-Fosses	1
Commune de Bettancourt-la-Ferrée	1
Syndicat Intercommunal du Nord Bassigny	1
Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Regroupement Pédagogique de Magneux	1
Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de la région de Langres	1
Commune de Breuvannes-en-Bassigny	1
Commune de Cusey	1
Commune de Louvières	1
Commune de Le Val-d'Esnoms	1
Commune de Ceffonds	1
Commune de Bize	1
Commune de Villiers-en-Lieu	1
Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et ses Affluents	1
Syndicat Intercommunal de Traitement des Boues (TB 52 Sud)	1
Commune de Velles	1
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de COUR l'EVEQUE	1
Commune de Wassy	1
Commune de Noidant-Chatenoy	1
Commune de Aubepierre-sur-Aube	1
Commune de Rochetaillée	1
Commune de Paroy-sur-Saulx	1
Commune de Voisey	1
Commune de Langres	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune d'Aprey	1
Syndicat Mixte de transport par Car de la région de Wassy	1
Commune de Saint-Dizier	1
Commune de Allichamps	1
Commune de Saulles	1
Commune de Condes	1
Commune de Flagey	1
Commune de Faverolles	1
Commune de Lanty-sur-Aube	1
Commune de Daillecourt	1
Commune de Coublanc	1
Commune de Farincourt	1
Commune de Saint-Blin	1
Groupement Syndical Forestier de CIRMONT	1
Commune de Epizon	1
Commune de Saint-Ciergues	1
Commune de Poinson-lès-Fayl	1
Commune de Sarrey	1
Commune de Rançonnières	1
Commune de Arbigny-sous-Vareennes	1
Commune de Rives Dervoises	1
Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Langres (SMICTOM)	1
Commune de Larivière-Arnoncourt	1
Commune de Trémilly	1
Commune de Montreuil-sur-Thonnance	1
Syndicat intercommunal de gestion forestière de Clefmont Audeloncourt Perrusse	1
Commune de Grenant	1
Commune de Rivières le Bois	1
Commune de Damrémont	1
Commune de Ecot-la-Combe	1
Commune de Villiers-le-Sec	1
Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de Champsevraine et Belmont	1
Commune de Praslay	1
Commune de Luzy-sur-Marne	1
Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de l'Amance	1
Commune de Brousseval	1
Commune de Dinteville	1
Commune de Vaux-sur-Blaise	1
Commune de Ormancey	1
Commune de Pont-la-Ville	1
Commune de Thol-lès-Millières	1
Commune de Dancevoir	1
Commune de Belmont	1
Commune de Jonchery	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Gillancourt	1
Syndicat intercommunal d'adduction d'eau Marne-Rognon	1
Commune de Doulevant-le-Petit	1
Commune de Louvemont	1
Commune de Cirfontaines-En-Ornois	1
Commune de Pierremont-sur-Amance	1
Commune de Maâtz	1
Commune de Choilley-Dardenay	1
Commune de Champigny-lès-Langres	1
Commune de Nully	1
Commune de Humes-Jorquenay	1
Commune de Sommevoire-Rozières	1
Commune de Saint-Urbain-Maconcourt	1
Commune de Poulangy	1
Syndicat Mixte de la Vallée de la Meuse et de ses Affluents	1
Commune de Colmier-le-Haut	1
Commune d'Humbécourt	1
Commune de Baudrecourt	1
Commune de Coupray	1
Commune de La Porte du Der	1
Commune de Le Pailly	1
Syndicat des Eaux de Maizières-Guindrecourt-Sommermont	1
Commune de Chatenay-Vaudin	1
Commune de Coiffy-le-Haut	1
Commune de Chézeaux	1
Commune de Nogent	1
Commune de Ormoy-lès-Sexfontaines	1
Commune de Prez-sous-Lafauche	1
Commune de Arbot	1
Commune de Mussey-sur-Marne	1
Commune de Ternat	1
Commune de Vivey	1
Commune de Charmes Les Langres	1
Commune de Voncecourt	1
Commune de Villars-en-Azois	1
Commune de Celsoy	1
Syndicat de gestion forestière de la Blaise	1
Commune de Leuchey	1
Commune de Richebourg	1
Commune de Manois	1
Commune de Savigny	1
Commune de Coiffy-le-Bas	1
Commune de Frécourt	1
Commune de Lecey	1
Syndicat intercommunal de transports de Doulaincourt	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Eurville-Bienville	1
Commune de Bailly-aux-Forges	1
Commune de Saint-Maurice	1
Commune de Braux-le-Châtel	1
Commune de Villiers-lès-Aprey	1
Commune de Saint-Vallier-sur-Marne	1
Commune de Gilley	1
Commune de Oudincourt	1
Commune de Peigney	1
Commune de Attancourt	1
Commune de Rizaucourt-Buchey	1
Commune de Vraincourt	1
Commune de Lachapelle-en-Blaisy	1
Commune de Osne-le-Val	1
Commune de Bonsecourt	1
Commune de Chancenay	1
Commune de Gillaumé	1
Commune de Pressigny	1
Commune de Ferrière-et-Lafolie	1
Commune de Laville-aux-Bois	1
Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires de la Région de Neuilly l'Evêque	1
Commune de Joinville	1
Commune de Saint-Broingt-le-Bois	1
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont	1
Commune de Rouvroy-sur-Marne	1
Commune de Levécourt	1
Commune de Dommartin-le-Saint-Père	1
Commune de Choiseul	1
Commune de Guindrecourt-Aux-Ormes	1
Commune de Guyonville	1
Commune de Andilly-en-Bassigny	1
Commune de Lamancine	1
Syndicat des Eaux du Morgon	1
Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne	1
Commune de Les Loges	1
Commune de Biesles	1
Commune de Donjeux	1
Commune de Dampierre	1
Commune de Fontaines-sur-Marne	1
Commune de Marbéville	1
Commune de Vesaignes-sous-Lafauche	1
Commune de Arnancourt	1
Commune de Rouvres-sur-Aube	1
Commune de Narcy	1
Commune de Verseilles-le-Haut	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Syndicat des Eaux de la Vive Haie	1
Commune de Noidant-le-Rocheux	1
Commune de Neuville-lès-Voisey	1
Commune de Laneuvelle	1
Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Doulevant-le-Château	1
Commune de Charmes-la-Grande	1
Commune de Cohons	1
Commune de Cirfontaines-en-Azois	1
Commune de Fayl-Billot	1
Commune de Pisseloup	1
Commune de Aujeurres	1
Commune de Villegusien-le-Lac	2
Communauté d'agglomération de Saint Dizier, Der et Blaise	2
POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE LANGRES	2
Communauté de Communes du Grand Langres	2
Syndicat des Eaux de la Source Dhuits	2
Agglomération de Chaumont	2
Commune de Colombey-les-Deux-Églises (nouvelle)	2
Commune de Saints-Geosmes	2
Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais	2
Commune nouvelle de Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon	3
Communauté de Communes des Savoir-Faire	4
Conseil Départemental de la Haute-Marne	293
MEURTHE-ET-MOSELLE	
Commune de LOISY	1
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DU PAYS-HAUT	1
Commune de CERVILLE	1
Commune de SAINT-SUPPLET	1
Commune de JEANDELIZE	1
SYNDICAT MIXTE EPTB MEURTHE MADON	1
Commune de SAINT-JULIEN-LES-GORZE	1
Commune de DOMMARTIN-LES-TOUL	1
Commune de EPIEZ-SUR-CHIERS	1
Commune de Rozelieures	1
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEURTHE, MORTAGNE, MOSELLE	1
Syndicat des Eaux de CHAMPEY - VITTONVILLE	1
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LONGWY	1
Commune de NORROY-LES-PONT-A-MOUSSON	1
Syndicat Intercommunal Assainissement VAL DE MAD	1
Commune de BORVILLE	1
Syndicat Intercommunal LA MARELLE	1
Commune de BOUXIERES-AUX-CHENES	1
Commune de BULLIGNY	1
Commune de DOMGERMAIN	1
Commune de BATHELEMONT	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de THIEBAUMENIL	1
Commune de GEZONCOURT	1
Commune de BAGNEUX	1
Commune de VIEVILLE-EN-HAYE	1
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS	1
Commune de Uruffe	1
Commune de HAMMEVILLE	1
Commune de GERBEVILLER	1
Commune de GOGNEY	1
Commune de LONGLAVILLE	1
Commune de ROVILLE-DEVANT-BAYON	1
Commune de BELLEVILLE	1
Commune de HOUDELMONT	1
Commune de BERTRICHAMPS	1
Commune de ABAUCOURT-SUR-SEILLE	1
Commune de VALLOIS	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de THIAUCOURT	1
Commune de LIMEY-REMENAUVILLE	1
Commune de ALLAMONT	1
Syndicat Intercommunal Scolaire DE LA COTE EN HAYE	1
Commune de FRANCHEVILLE	1
Commune de MINORVILLE	1
Commune de AGINCOURT	1
Commune de Bainville sur Madon	1
Commune de COSNES-ET-ROMAIN	1
Commune de DAMELEVIÈRES	1
Commune de MAZERULLES	1
Commune de THEZEY-SAINT-MARTIN	1
Commune de PAGNEY-DERRIÈRE-BARINE	1
Commune de RAON-LES-LEAU	1
Syndicat Intercommunal des Eaux de PULLIGNY	1
Commune de ESSEY-LES-NANCY	1
Commune de HALLOVILLE	1
Commune de NEUFMAISONS	1
Commune de VILLEY-LE-SEC	1
Commune de TUCQUEGNIEUX	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de FILLIÈRES et VILLE AU MONTOIS	1
Commune de MOUTIERS	1
Commune de FORCELLES-SAINT-GORGON	1
Commune de BROUVILLE	1
Commune de CUTRY	1
Commune de ALLAIN	1
Commune de BARBAS	1
Commune de FECOCOURT	1
PETR DU VAL DE LORRAINE	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de CHARMES-LA-COTE	1
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SANON	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de la BLETTE ET VEZOUZE	1
Commune de GONDREXON	1
Commune de RECHICOURT-LA-PETITE	1
Commune de ANTHELUPT	1
Commune de BUISSONCOURT	1
Commune de PAGNY-SUR-MOSELLE	1
Commune de CREVECHAMPS	1
Commune de CONFLANS-EN-JARNISY	1
Commune de ROSIERES-AUX-SALINES	1
Syndicat Intercommunal Scolaire PAUL FORT	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de GERBEVILLER	1
Commune de BAZAILLES	1
Commune de MONT-LE-VIGNOBLE	1
Commune de HARAUCOURT	1
Commune de GONDRECOURT-AIX	1
Commune de CREVIC	1
Commune de GYE	1
Commune de FRESNOIS-LA-MONTAGNE	1
Commune de MONTREUX	1
Commune de SERANVILLE	1
Commune de MAIZIERES	1
Syndicat Intercommunal des Eaux du Trey Saint-Jean	1
Commune de LENONCOURT	1
Commune de TELLANCOURT	1
Commune de ALLAMPS	1
Commune de LAY-SAINT-CHRISTOPHE	1
Commune de THUILLEY-AUX-GROSEILLES	1
Commune de JAULNY	1
Commune de CONS-LA-GRANDVILLE	1
Commune de Coincourt	1
Commune de COURCELLES	1
Commune de ROSIERES-EN-HAYE	1
Commune de PIERRE-LA-TREICHE	1
Syndicat Intercommunal Scolaire OGEVILLER	1
Commune de NEUVES-MAISONS	1
Ville de Nancy	1
Commune de DOMMARTIN-LA-CHAUSSEE	1
Syndicat Intercommunal des Eaux de Montigny-sur-Chiers et Villers-la-chevre	1
Syndicat Intercommunal Scolaire VAL DE MAD	1
Commune de VANNES-LE-CHATEL	1
Commune de HAUSSONVILLE	1
Commune de JEZAINVILLE	1
Commune de HOMECOURT	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de VALHEY	1
Commune de PETITMONT	1
Commune de Laitre-Sous-Amance	1
Commune de HERBEVILLER	1
Commune de VIVIERS-SUR-CHIERS	1
Commune de UGNY	1
Commune de BOUILLONVILLE	1
Commune de GIRAUMONT	1
Commune de VILCEY-SUR-TREY	1
Commune de CEINTREY	1
Commune de PARROY	1
Commune de FOUG	1
Commune de BAYONVILLE-SUR-MAD	1
Commune de SIONVILLER	1
Commune de COLMEY-FLABEUVILLE	1
Commune de FREMENIL	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de Moselle	1
Commune de SAINT-CLEMENT	1
Commune de MERCY-LE-BAS	1
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE	1
Commune de TRAMONT-SAINT-ANDRE	1
Commune de SAINT-JEAN-LES-LONGUYON	1
Commune de CREZILLES	1
Commune de FRIAUVILLE	1
Commune de SIVRY	1
Commune de DOMEVRE-SUR-VEZOUZE	1
Commune de BOUXIERES-AUX-DAMES	1
Commune de GRISCOURT	1
Commune de VARANGEVILLE	1
Commune de SAINTE-GENEVIEVE	1
Commune de PIENNES	1
Commune de REMBERCOURT-SUR-MAD	1
Commune de JOUDREVILLE	1
Commune de MIGNEVILLE	1
Commune de VIGNEULLES	1
SIVU Fourrière de JOLI BOIS	1
Commune de ATTON	1
Commune de AUDUN-LE-ROMAN	1
Commune de DENEUVRE	1
Commune de RECLONVILLE	1
Commune de CHALIGNY	1
Commune de LESMENILS	1
Commune de MOUACOURT	1
Commune de CROISMARE	1
Commune de BIENVILLE-LA-PETITE	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de FENNEVILLER	1
Syndicat des Eaux du COEUR TOULOIS	1
Syndicat Départemental Assainissement Autonome de Meurthe et Moselle	1
Commune de GRIMONVILLER	1
Commune de VAUDEMONT	1
COMMUNAUTE DE COMMUNES MAD ET MOSELLE	1
Commune de FEY-EN-HAYE	1
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VEZOUZE EN PIÉMONT	1
Commune de VILLE-EN-VERMOIS	1
Commune de MONCEL-LES-LUNEVILLE	1
Commune de DOMPTAIL-EN-L AIR	1
Commune de BAYON	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de la Bouzule	1
Commune de AUTREVILLE-SUR-MOSELLE	1
Commune de THIAUCOURT-REGNIEVILLE	1
Commune de DROUVILLE	1
Commune de SAINT-BAUSSANT	1
Commune de SAFFAIS	1
Commune de CHENEVIÈRES	1
Commune de MARS-LA-TOUR	1
Commune de GIBEAUMEIX	1
Commune de SERROUVILLE	1
Commune de CHAMBLEY-BUSSIÈRES	1
Commune de NOVIANT-AUX-PRES	1
Commune de BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT	1
Commune de BEZAUMONT	1
Commune de BEAUMONT	1
Commune de GERMONVILLE	1
Commune de FILLIÈRES	1
Syndicat Intercommunal des Eaux SOMMÉVILLER VITRIMONT	1
Commune de GRAND-FAILLY	1
Commune de LAIX	1
Commune de VANDOEUVRE-LES-NANCY	1
Commune de LANTEFONTAINE	1
Commune de MEXY	1
SI du regroupement pédagogique intercommunal d'Allamps,Gibeauimeix et Vannes-le-Châtel (SIRPIAGV)	1
Commune de MILLERY	1
Commune de AVRIL	1
Commune de ANDERNY	1
SI Enseignement élémentaire et Préélémentaire secteur de Colombey-les-Belles en Mairie	1
Commune de MANONCOURT-EN-WOEVRE	1
Commune de SAINT-PANCRE	1
Commune de MURVILLE	1
Commune de Lubey	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de MARON	1
Syndicat des Eaux ABONCOURT - MACONCOURT	1
Commune de TANTONVILLE	1
Syndicat Intercommunal Scolaire des deux Tilleuls	1
Commune de FAULX	1
Commune de HUDIVILLER	1
Commune de ROGEVILLE	1
Syndicat Intercommunal des Eaux de PIENNES	1
Commune de ORMES-ET-VILLE	1
Commune de EPLY	1
Commune de HUSSIGNY-GODBRANGE	1
Commune de ABBEVILLE-LES-CONFLANS	1
Commune de DIARVILLE	1
Commune de BURTHECOURT-AUX-CHENES	1
Syndicat Assainissement CYCLE D'EAU Agglomération de Pont-à-Mousson	1
Commune de Tiercelet	1
Commune de MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS	1
Commune de FROUARD	1
Commune de MAMEY	1
Syndicat Intercommunal Scolaire LANEUVEVILLE-AUX-BOIS, MANONVILLER, THIEBAUMENIL (L.M.T.)	1
Commune de OCHEY	1
Commune de LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG	1
SYNDICAT DES EAUX DE GRIMONVILLER	1
Commune de BARBONVILLE	1
Commune de BARISEY-AU-PLAIN	1
SYNDICAT MIXTE SMTOM VILLERUPT	1
Commune de GUGNEY	1
Commune de VITERNE	1
Syndicat Intercommunal Scolaire des quatre communes	1
Commune de FROLOIS	1
Commune de VATHIMENIL	1
Commune de BEUVEZIN	1
Commune de DOMMARTIN-SOUS-AMANCE	1
Commune de MONT-L'ETROIT	1
Commune de LANDRES	1
Commune de CHANTEHEUX	1
Commune de PHLIN	1
Commune de GELACOURT	1
Commune de MONTAUVILLE	1
Commune de MERCY-LE-HAUT	1
SIVOM des Vallées du Cristal	1
Commune de AMANCE	1
Commune de VILLE-AU-VAL	1
Syndicat des Eaux de MANONVILLER - OGEVILLER	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de BADONVILLER	1
Syndicat Mixte des eaux de Seille et Moselle	1
Syndicat Intercommunal Assainissement de la BOUVADE	1
Commune de BETTAINVILLERS	1
Syndicat Intercommunal Scolaire DES TAILLES	1
Commune de XERMAMENIL	1
Commune de GELLENONCOURT	1
Commune de AINGERAY	1
COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSELLE ET MADON	1
Commune de TREMBLECOURT	1
Commune de FERRIERES	1
Commune de BLAINVILLE-SUR-L EAU	1
Commune de VANDELEVILLE	1
Commune de RAVILLE-SUR-SANON	1
Commune de MANONVILLE	1
Commune de REMEREVILLE	1
Syndicat Intercommunal Scolaire d'Anthelupt	1
Commune de MEHONCOURT	1
Commune de SAULNES	1
Commune de DOMEVRE-EN-HAYE	1
Commune de TRAMONT-EMY	1
Commune de BLEMEREY	1
Commune de LUPCOURT	1
Commune de VIRECOURT	1
Commune de BONCOURT	1
Commune de SERRES	1
Commune de BRULEY	1
Syndicat Mixte Intercommunal Transports Agglo LONGWY	1
Commune de MOUTROT	1
Syndicat Intercommunal Assainissement MILLERY AUTREVILLE	1
Commune de BACCARAT	1
Commune de ONVILLE	1
Commune de GROSRUVRES	1
Commune de MAGNIERES	1
Commune de XAMMES	1
Syndicat Département dElectricité SDE54	1
Commune de LAY-SAINT-REMY	1
Commune de NOMENY	1
Syndicat Mixte de la Multipole Sud Lorraine	1
Commune de VELAINE-SOUS-AMANCE	1
Commune de LOROMONTZEY	1
Commune de AZELOT	1
Commune de DOMPRIX	1
Commune de Moriviller	1
Commune de CHENICOURT	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de CHAMPEY-SUR-MOSELLE	1
Commune de SEICHEPREY	1
Commune de LANEUVELOTTE	1
Commune nouvelle de BOIS DE HAYE	1
Commune de ARNAVILLE	1
Commune de EINVILLE-AU-JARD	1
Syndicat Intercommunal du Stade de Frouard Pompey	1
Syndicat A LA CARTE DE SAINT-CLEMENT/LARONXE	1
Commune de TOUL	1
Commune de CRANTENOY	1
Commune de PRAYE	1
Commune de DOMJEVIN	1
Commune de LETRICOURT	1
Commune de VILLE-AU-MONTOIS	1
Commune de Bratte	1
Commune de AMENONCOURT	1
Commune de MARTINCOURT	1
Commune de CHAMPENOUX	1
Commune de CHENIERES	1
Commune de ANGOMONT	1
Commune de BOUVRON	1
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRAVAUX DE PARROY(SITCP)	1
Commune de MANONCOURT-EN-VERMOIS	1
Commune de SAULXURES-LES-VANNES	1
Commune de PUXE	1
Commune de LAMATH	1
Commune de MARBACHE	1
Syndicat Intercommunal Scolaire du VERMOIS	1
Commune de BREMENIL	1
Commune de EUVEZIN	1
Commune de CHARENCY-VEZIN	1
Commune de VANDELAINVILLE	1
Commune de REHAINVILLER	1
Commune de HAUDONVILLE	1
Commune de SORNEVILLE	1
Commune de FRANCONVILLE	1
Commune de HAN-DEVANT-PIERREPONT	1
Commune de ROUVES	1
Commune de ANCERVILLER	1
Commune de ANOUX	1
Commune de LABRY	1
Commune de HARBOUEY	1
Commune de LANEUVEVILLE-AUX-BOIS	1
Commune de LAGNEY	1
Commune de THOREY-LYAUTEY	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de BERTRAMBOIS	1
Commune de ESSEY-ET-MAIZERAIS	1
Commune de SAINT-MARD	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de la Vallée de l'Esch	1
Commune de TRAMONT-LASSUS	1
Commune de POMPEY	1
Commune de HERSERANGE	1
Commune de BOUCQ	1
Commune de MOYEN	1
Commune de FORCELLES-SOUS-GUGNEY	1
Commune de VILLERS-LE-ROND	1
Commune de HAUCOURT-MOULAIN	1
Commune de MONTIGNY	1
Commune de PARUX	1
Commune de SAINTE-POLE	1
Commune de DEUXVILLE	1
Commune de ANDILLY	1
Commune de SANCY	1
Commune de VERDENAL	1
PETR PAYS DU LUNEVILLOIS	1
Commune de GERMINY	1
Commune de FREMONVILLE	1
Commune de JOPPECOURT	1
Commune de VILLACOURT	1
Commune de ARRACOURT	1
Commune de JOEUF	1
Commune de MENIL-LA-TOUR	1
Commune de DIEULOUARD	1
Commune de FLAINVAL	1
Commune de SAINT-REMIMONT	1
Commune de VILLERS-LA-CHEVRE	1
Commune de FONTENOY-SUR-MOSELLE	1
Syndicat Intercommunal des Eaux AUDUN LE ROMAN	1
Commune de OZERAILLES	1
Commune de VITRIMONT	1
Commune de CHOLOY-MENILLOT	1
Commune de VILLERS-EN-HAYE	1
Commune de SELAINCOURT	1
Commune de TANCONVILLE	1
Syndicat Intercommunal Scolaire OCHEY/MOUTROT/CREZILLES	1
Syndicat des Eaux de L'EURON MORTAGNE	1
Commune de DONCOURT-LES-LONGUYON	1
Commune de ABONCOURT	1
Commune de LIRONVILLE	1
Commune de CHAMPIGNEULLES	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de RAUCOURT	1
Commune de CHAVIGNY	1
syndicat intercommunal scolaire le 3V	1
Commune de ROYAUMEIX	1
Commune de VILLEY-SAINT-ETIENNE	1
Commune de SAINT-MARCEL	1
Syndicat Mixte MEDIAN DE LA SEILLE	1
Commune de MOUSSON	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de l'AMEZULE	1
Commune de PULNEY	1
Commune de Bionville	1
Commune de LEYR	1
Commune de OLLEY	1
Commune de COYVILLER	1
Commune de PANNES	1
Commune de XEUILLEY	1
Commune de ARMAUCOURT	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de la SEILLE	1
Commune de MONCEL-SUR-SEILLE	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de DAMELEVIERES	1
Commune de BURES	1
Commune de VILLE-SUR-YRON	1
Commune de MALLELOY	1
Commune de COURBESSEAUX	1
Commune de SAIZERAIS	1
Syndicat Intecommunal d'Aménagement de la Chiers et de ses affluents - SIAC	1
Commune de CRION	1
Commune de LIVERDUN	1
Commune de SANZEY	1
Commune de CRUSNES	1
Commune de OTHE	1
Syndicat Intercommunal des Eaux EINVILLE AU JARD	1
Commune de SEXEY-AUX-FORGES	1
Commune de COLOMBEY-LES-BELLES	1
Commune de MAILLY-SUR-SEILLE	1
Commune de DOLCOURT	1
Commune de BURIVILLE	1
Commune de SAINT-GERMAIN	1
Commune de MANONVILLER	1
Commune de AFFLEVILLE	1
Commune de JEANDELAINCOURT	1
Commune de AZERAILLES	1
Commune de MERVILLER	1
Syndicat Intercommunal Scolaire DE LA ROANNE	1
Commune de BREHAIN-LA-VILLE	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de ERBEVILLER-SUR-AMEZULE	1
Commune de AVRICOURT	1
Commune de SAINT-SAUVEUR	1
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS	1
Commune de LONGUYON	1
Commune de ALLONDRELLE-LA-MALMAISON	1
Commune de SAINT-MAURICE-AUX-FORGES	1
Commune de GRIPPORT	1
Commune de MESSEIN	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de la VALLEE DU TREY	1
Commune de NORROY-LE-SEC	1
Commune de SOMMERVILLER	1
Commune de LANEUVEVILLE-DEVANT-BAYON	1
Commune de MEREVILLE	1
Commune de CHAUDENEY-SUR-MOSELLE	1
Commune de HANNONVILLE-SUZEMONT	1
Commune de NEUVILLER-LES-BADONVILLER	1
Commune de BARISEY-LA-COTE	1
Commune de PEXONNE	1
Commune de ATHIENVILLE	1
Commune de GEMONVILLE	1
Syndicat Intercommunal Scolaire du SANON	1
Syndicat des Eaux d'AULNOYE	1
Commune de LAXOU	1
Commune de LUCEY	1
Commune de CHAREY	1
Commune de SAXON-SION	1
Commune de TOMBLAINE	1
Commune de JAILLON	1
Commune de SAINT-MARTIN	1
Commune de VAL-ET-CHATILLON	1
Commune de GONDREVILLE	1
Syndicat Interscolaire de BENAMENIL	1
Commune de MAIXE	1
Commune de REPAIX	1
Commune de MONT-SUR-MEURTHE	1
Commune de XURES	1
Commune de FLIN	1
Commune de VILLETTE	1
Commune de MONTIGNY-SUR-CHIERS	1
Commune de HOUDREVILLE	1
Commune de ECROUVES	1
Communauté de Communes de Territoire De Luneville A Baccarat	1
Syndicat Intercommunal Secrétariat ARRACOURT RAVILLE RECHICOURT SERRES VALHEY ARRSV	1
Syndicat des eaux de Mercy le Haut	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Aroffe	1
Syndicat Mixte pour la Gestion des Ports Lorrain	1
Syndicat d'assainissement des Côtes de Saint Amon	1
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DES COTES DE MOIVRONS	1
R.P.I. du VAL	1
Commune de Autrepierre	1
Commune de Benamenil	1
Commune de Brin-Sur-Seille	1
Commune de Einvaux	1
Commune de Hamonville	1
Commune de Laloef	1
Commune de Montenois	1
Commune de Petit-Failly	1
Commune de Rehon	1
Commune de Tonnoy	1
Commune de Vaudigny	1
Commune de Velle-Sur-Moselle	1
Commune de Villers-Les-Moivrons	1
Syndicat Mixte POUR SECURISATION EN EAU TOULOIS SUD	2
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY	2
Département de Meurthe-et-Moselle	447
MEUSE	
Communauté de Communes du Sammiellois	1
Commune de Tannois	1
Commune de Sommelonne	1
Commune de Resson	1
Commune de Cheppy	1
Commune de Ville-sur-Saulx	1
Commune de Euville	1
SYNDICAT DES EAUX DE MOULINS - AUTREVILLE	1
Commune de Belrupt-en-Verdunois	1
Commune de Troyon	1
Commune de Les Monthairons	1
Commune de Chauvency-Saint-Hubert	1
Syndicat d'assainissement de la Dieue	1
Commune de Revigny-sur-Ornain	1
Syndicat Electrification Meuse Argonne Voie Sacrée	1
Commune de Lacroix-sur-Meuse	1
Commune de Tilly-sur-Meuse	1
Commune de EVRES	1
Commune de Clermont-en-Argonne	1
Commune de Rupt-sur-Othain	1
Commune de Tréveray	1
Communauté de communes Argonne-Meuse	1
Commune de Rouvrois-sur-Meuse	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Lisle-en-Rigault	1
Commune de Loisey	1
LE PETR DU BARROIS	1
Syndicat Intercommunal des eaux de la Vallée de la Biesme	1
Commune de Thonnelle	1
Commune de Olizy-sur-Chiers	1
Commune de Saudrupt	1
Commune de Tronville-en-Barrois	1
Commune de Froidos	1
Commune de Delut	1
Commune de Bras-sur-Meuse	1
Commune de Broussey-Raulecourt	1
Commune de Duzey	1
Commune de Gercourt-et-Drillancourt	1
Commune de Velaines	1
Commune de Gouraincourt	1
Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse	1
Commune de Nançois-sur-Ornain	1
Commune de Combles-en-Barrois	1
Commune de Geville	1
Commune de Neuville-en-Argonne	1
CODECOM Val de Meuse - Voie Sacrée	1
Commune de Arrancy-sur-Crusne	1
Commune de Lamorville	1
Commune de Bazeilles-sur-Othain	1
Commune de Avioth	1
Commune de Ippécourt	1
Commune de Lissey	1
Commune de Vouthon-Haut	1
Commune de Frémeréville-sous-les-Côtes	1
SIAEP de Chauvencourt-les-Paroches	1
Commune de Forges-sur-Meuse	1
Commune de Consenvoye	1
Commune de Dugny-sur-Meuse	1
Commune de Beausite	1
Commune de Naives-Rosières	1
Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Vallée du Haut Ornain	1
Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac de Madine	1
Syndicat Mixte Scolaire de NAIVES ROSIERES	1
Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de Treveray / Saint-Joire	1
Commune de Brouennes	1
Commune de Moulins-Saint-Hubert	1
Commune de Baudonvilliers	1
Commune de Savonnières-en-Perthois	1
Commune de Chauvencourt	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Labeuville	1
Commune de Ancemont	1
Commune de Beaulieu-en-Argonne	1
Commune de Guerpont	1
Commune de Sivry-la-Perche	1
Commune de Vouthon-Bas	1
Commune de Sampigny	1
Commune de Lanhères	1
Commune de Richecourt	1
Commune de Nixéville-Blercourt	1
Commune de Bar-le-Duc	1
Commune de Nant-le-Grand	1
Commune de Quincy-Landzécourt	1
Commune de Juvigny-en-Perthois	1
Commune de Aubréville	1
Commune de Han-sur-Meuse	1
Commune de Brauvilliers	1
Commune de Jonville-en-Woëvre	1
Commune de Verneuil-Grand	1
Commune de Dombras	1
Commune de Autrécourt-sur-Aire	1
Commune de Avocourt	1
Communauté de Communes de de Damvillers Spincourt	1
Commune de Dommary-Baroncourt	1
Commune de Nepvant	1
Commune de Septsarges	1
Commune de Brabant-sur-Meuse	1
Syndicat intercommunal des eaux et d'assainissement de Marville St-jean-les-longuyon et villers-le-rond	1
Département de la Meuse	530
VOSGES	
Commune de Martigny-Les-Gerbonvaux	1
Commune de Rancourt	1
Commune de Rouvres-La-Chetive	1
Commune de Puzieux	1
Commune de Saint-Gorgon	1
Commune de Champ-le-Duc	1
Commune de Neuvillers-sur-Fave	1
Syndicat Intercommunal des écoles Vair-Vraine	1
Commune de Dombrot-sur-Vair	1
Syndicat Intercommunal scolaire du secteur de Le Tholy	1
Commune de Boulaincourt	1
Commune de Baudricourt	1
Commune de Repel	1
Commune de Dogneville	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Syndicat Intercommunal Contrexéville Vittel Station d'épuration	1
Syndicat Mixte du SCOT des Vosges centrales	1
Commune de Hurbache	1
Commune de Gerbépal	1
Commune de Pair-et-Grandrupt	1
Commune de Velotte-et-Tatignécourt	1
Commune de Saint-Prancher	1
Commune de Thiéfosse	1
Commune de Chauffecourt	1
Commune de La Neuveville-sous-Châtenois	1
Commune de Ban-Sur-Meurthe-Clefcy	1
Commune de Vroville	1
Commune de Tranqueville-Graux	1
Commune de Aydoilles	1
Commune de Le Tholy	1
Commune de Châtas	1
Commune de Le Saulcy	1
Commune de Hennecourt	1
Commune de Dommartin-aux-Bois	1
Commune de Remoncourt	1
Commune de Charmes	1
Commune de Châtel-sur-Moselle	1
Commune de Fontenay	1
Commune de Bouzemont	1
Commune de Domèvre-sur-Avière	1
Commune de Pallegney	1
Commune de Vervezelle	1
Commune de Jainvillotte	1
Commune de Houéville	1
Commune de Fresse-sur-Moselle	1
Syndicat Intercommunal d'assainissement La Bresse-Cornimont	1
Syndicat Intercommunal des eaux de la Belvitte	1
Commune de Monthureux-Le-Sec	1
Commune de Montmotier	1
Commune de Basse-sur-le-Rupt	1
Commune de Gemmelaincourt	1
Commune de Saint-Leonard	1
Commune de Dompierre	1
Commune de Rehaupal	1
Commune de Bocquegney	1
Commune de Cheniménil	1
Commune de Harol	1
Commune de Balléville	1
Commune de Villers	1
Commune de La Forge	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Sauville	1
Commune de Domrémy-la-Pucelle	1
Commune de Rehaincourt	1
Commune de Vagney	1
Commune de Removille	1
Syndicat Intercommunal à vocation scolaire du canton de Senones	1
Commune de Saint-Amé	1
Commune de La Chapelle-aux-Bois	1
Commune de Saint-Michel-sur-Meurthe	1
Commune de Romain-Aux-Bois	1
Commune de Rollainville	1
Commune de Lemmecourt	1
Syndicat Intercommunal des eaux du Bolon	1
Communauté de Communes de de Communauté De Les Vosges Cote Sud-Ouest	1
Commune de Bazegney	1
Syndicat Intercommunal de gestion du RPI de Biffontaine-La Chapelle devant Bruyères-Les Poulières	1
Commune de Les Vallois	1
Commune de Golbey	1
Commune de Saulxures-lès-Bulgnéville	1
Commune de Bult	1
Commune de Bouxieres-Aux-Bois	1
Commune de Vaxoncourt	1
Commune de Fimenil	1
Commune de Méménil	1
Commune de Domptail	1
Commune de Nonzeville	1
Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges	1
Commune de Hadol	1
Commune de Ménil-en-Xaintois	1
Commune de Les Poulières	1
Commune de Roville-aux-Chênes	1
Commune de Greux	1
Commune de Bettoncourt	1
Commune de Mirecourt	1
Commune de Ville-sur-Illon	1
Commune de Le Ménil	1
Commune de Saint-Rémy	1
Commune de Cleurie	1
Commune de Romont	1
Commune de Ferdrupt	1
Commune de Rochesson	1
Commune de Monthureux-sur-Saône	1
Commune de Bois-de-Champ	1
Commune de Cornimont	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Remiremont	1
Commune de Damas-aux-Bois	1
Commune de La Chapelle-Devant-Bruyeres	1
Commune de Le Syndicat	1
Commune de Tilleux	1
Commune de Rainville	1
Commune de Senonges	1
Commune de Coussey	1
Commune de Totainville	1
Syndicat Intercommunal scolaire et extrascolaire de Bocquegney-Gorhey-Hennecourt	1
Commune de Frebécourt	1
Commune de Girancourt	1
Commune du Domevre-Sur-Durbion	1
Commune de Aouze	1
Commune de Dolaincourt	1
Commune de Chaumousey	1
Commune de Lerrain	1
Commune de Grandrupt	1
Commune de Tendon	1
Commune de Rambervillers	1
Commune de Gironcourt-sur-Vraine	1
Commune de Villouxel	1
Syndicat Intercommunal de distribution d'eau des communes de Faucompiere-Tendon-Xamontarupt	1
Commune de Darney	1
Commune de Biécourt	1
Commune de Hymont	1
Commune de Plainfaing	1
Commune de Gendreville	1
Commune de Liézey	1
Commune de Saint-Maurice-sur-Moselle	1
Commune de Avranville	1
Commune de Portieux	1
Syndicat Intercommunal des eaux de la Vraine et du Xaintois	1
Communauté de Communes de Bruyères - Vallons des Vosges	1
Commune de Auzainvilliers	1
Commune de Rupt-sur-Moselle	1
Commune de Moussey	1
Commune de Jeanménil	1
Commune de Biffontaine	1
Commune de Fays	1
Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges	1
Syndicat Intercommunal d'assainissement du Haut des Rangs	1
Commune de Trampot	1
Commune de Maconcourt	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Vecoux	1
Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire	1
Commune de Saint-Menge	1
Syndicat Mixte Pour l'Informatisation Communale dans le département des Vosges (SMIC 88)	1
Commune de Bertrimoutier	1
Commune de Pouxieux	1
Commune de Pont les Bonfays	1
Commune de Lamarche	1
Commune de Vomécourt-sur-Madon	1
Commune de Blémerey	1
Commune de Ramonchamp	1
Commune de Saint-Ouen-lès-Parey	1
Syndicat intercommunal d'adduction des eaux de Presles	1
Commune de Saulcy-sur-Meurthe	1
Commune de Belval	1
Commune de Grandvillers	1
Commune de Remomeix	1
Commune de Frenelle-la-Petite	1
Commune de Saint-Dié-des-Vosges	1
Commune de Viménil	1
Commune de Gérardmer	1
Commune de La Petite-Fosse	1
Commune de Villotte	1
Commune de Ambacourt	1
Commune de Mandray	1
Commune de Mont-lès-Neufchâteau	1
Commune de Deycimont	1
Commune de Ménil-de-Senones	1
Commune de Morelmaison	1
Commune de Laveline-du-Houx	1
Commune de Corcieux	1
Communauté de Communes Terre d'Eau	1
Commune de Dombrot-le-Sec	1
Commune de Bussang	1
Syndicat mixte du PETR du pays d'Epinal - Coeur des Vosges	1
Commune de Jorxey	1
Commune de Vincey	1
Commune de Jeuxey	1
Commune de Norroy-sur-Vair	1
Commune de Nomexy	1
Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales	1
Commune de Saint-Étienne-lès-Remiremont	1
Commune de Attignéville	1
Commune de Provenchères-et-Colroy	1
Commune de Bainville-Aux-Saules	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Uriménil	1
Commune de Avillers	1
Commune de Ban-de-Sapt	1
Commune de Xonrupt-Longemer	1
Commune de Martigny-les-Bains	1
Commune de Pompierre	1
Commune de Combrimont	1
Commune de Brouvelieures	1
Commune de They-sous-Montfort	1
Commune de Ban-de-Laveline	1
Commune de Crainvilliers	1
Commune de Madecourt	1
Commune de Circourt	1
Commune de Bulgnéville	1
Commune de Fraize	1
Commune de Mazirot	1
Commune de Les Arrentès-de-Corcieux	1
Commune de Oëlleville	1
Commune de Les Rouges-Eaux	1
Commune de Gerbamont	1
Commune de Fremifontaine	1
Commune de Bazoilles-Sur-Meuse	1
Commune de Mandres-sur-Vair	1
Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges (SDANC)	1
Syndicat Intercommunal des eaux de Bulgnéville et de la vallée du Vair	1
Commune de Chantraine	1
Commune de Allarmont	1
Commune de La Bourgonce	1
Commune de Longchamp	1
Commune de Sandaucourt	1
Commune de Docelles	1
Commune de Ahéville	1
Commune de Vaubexy	1
Commune de Vicherey	1
Commune de Frizon	1
Commune de Vaudéville	1
Commune de Denipaire	1
Syndicat Intercommunal des eaux de Nonzeville	1
Commune de Wisembach	1
Commune de Punerot	1
Commune de Saint-Paul	1
Commune de Girmont-Val-d'Ajol	1
Commune de Saint-Benoît-la-Chipotte	1
Commune de Saint-Genest	1
Commune de Domvallier	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Bonvillet	1
Commune de Pierrefitte	1
Commune de Granges-Aumontzey	1
Commune de Madegney	1
Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien	1
Commune de Légéville-et-Bonfays	1
Commune de Pleuvezain	1
Commune de Senones	1
Commune de Saint-Jean-d'Ormont	1
Commune de Domfaing	1
Commune de Poussay	1
Syndicat Intercommunal scolaire Les Jeunes Chênes	1
Commune de La Petite-Raon	1
Commune de Tollaincourt	1
Commune de Entre-deux-Eaux	1
Commune de Marey	1
Commune de Domèvre-sous-Montfort	1
Commune de Laveline-devant-Bruyères	1
Commune de Marainville-sur-Madon	1
Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire d'Epinal	1
Commune de Rouvres-En-Xaintois	1
Commune de Damas-et-Bettegney	1
Commune de Mont-lès-Lamarche	1
Syndicat intercommunal des eaux de Froide Fontaine	1
Commune de Moyenmoutier	1
Commune de Raon-Aux-Bois	1
Commune de Taintrux	1
Commune de Uzemain	1
Commune de Darnieulles	1
Commune de Dommartin-sur-Vraie	1
Commune de Châtenois	1
Commune de Le Thillot	1
Commune de Bouxurulles	1
Commune de Hagnéville-et-Roncourt	1
Commune de Gemaingoutte	1
Commune de Bazoilles-et-Ménil	1
Commune de Courcelles-Sous-Chatenois	1
Commune de Jussarupt	1
Commune de Aulnois	1
Commune de Escles	1
Commune de Contrexéville	1
Commune de Fomerey	1
Commune de Dombasle-en-Xaintois	1
Commune de Estrennes	1
Commune de Dommartin-les-Remiremont	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Morizecourt	1
Commune de La Salle	1
Commune de Deyvillers	1
Commune de Belmont-sur-Buttant	1
Commune de Vittel	1
Commune de Offroicourt	1
Commune de Vouxeu	1
Commune de Barbey-Seroux	1
Commune de La Bresse	1
Commune de Vomecourt	1
Syndicat Intercommunal des eaux de la Manoise	1
Commune de Rozerotte	1
Commune de Morville	1
Communauté d'Agglomération d'Epinal	1
Commune de Beauménil	1
Commune de Capavenir Vosges	1
Commune de Le Roulier-devant-Bruyères	1
Commune de Sapois	1
Commune de Arches	1
Commune de Pargny-sous-Mureau	1
Syndicat Intercommunal Scolaire de La Petite Sibérie	1
Commune de Harchéchamp	1
Commune de Le Beulay	1
Commune de Vaudoncourt	1
Commune de Eloyes	1
Commune de La Neuveville-sous-Montfort	1
Commune de Circourt-sur-Mouzon	1
Commune de Urville	1
Communauté de Communes de la Région de Rambervillers	1
Commune de Vienville	1
Commune de Faucompiere	1
Commune de Soulosse-sous-Saint-Élophe	1
Commune de Martinville	1
Commune de Le Val d'Ajol	1
Commune de Dinoze	1
Commune de Xertigny	1
Commune de Liffol-le-Grand	1
Commune de Chef-Haut	1
Commune de Laval-sur-Vologne	1
Commune de Ravés	1
Commune de Neufchâteau	1
Commune de Etival-Clairefontaine	1
Commune de Longchamp-sous-Châtenois	1
Commune de Villoncourt	1
Commune de Chermisey	1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT AU 1ER SEMESTRE 2021

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de La Voivre	1
Commune de Gircourt-Les-Vieville	1
Commune de Padoux	1
Syndicat des eaux de Blanchefontaine	1
Commune de Charmois l'Orgueilleux	1
Commune de Soncourt	1
Syndicat Intercommunal des eaux de Thuillières	1
Commune de Evaux-et-Ménil	1
Commune de Freville	1
Commune de Mattaincourt	1
Commune de Relanges	1
Commune de Juvaincourt	1
Commune de Moriville	1
Syndicat Intercommunal à vocation scolaire "Les coquelicots"	1
Commune de Epinal	1
Commune de Plombières-les-Bains	1
Commune de Champdray	1
Syndicat Mixte du PETR du Pays de la Déodatie	1
Syndicat Intercommunal des eaux de la région de Rambervillers	1
Commune de Vrecourt	1
Commune de Houécourt	1
Commune de Frapelle	1
Commune de Domjulien	1
Commune de Housseras	1
Commune de Sercoeur	1
Communauté de Communes des Hautes Vosges	1
Syndicat Intercommunal scolaire Bertrimoutier-Combrimont-Neuvillers/Fave-Raves	1
Commune de Viocourt	1
Commune de Saint-Maurice-sur-Mortagne	1
SICOVAD Syndicat Intercommunal de collecte et de valorisation des déchets de la région d'Epinal	1
Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges	2
Département des Vosges	476
TOTAL	12838

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 153
Center Parc de l'Ailette - Délégation de Service Public - Modification
du contrat de concession

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 153,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Considérant qu'il convient de lire, à la première page du rapport et de l'annexe, qu'il s'agit du projet d'avenant n° 9 et non n° 4 comme indiqué,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Retient les propositions contenues dans le rapport du Président et, en conséquence décide :

- d'approuver le montage financier exposé pour assurer l'exploitation du Center Parc de l'Ailette par la SNC DOMAINE DU LAC DE L'AILETTE,
- d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 2 au contrat de bail SOGEFINERG PIERRE ET VACANCES SA afin de prendre acte de l'absence de contrariété avec la convention de concession en date du 27 novembre 2003,

- d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 9 au contrat de concession portant constitution par Pierre et Vacances SA d'une fiducie-sûreté, dans la mesure où celle-ci justifie des capacités économiques, financières, techniques, professionnelles nécessaires à la continuité de l'exploitation du Center Parc et garantit la pérennité contractuelle des prérogatives exorbitantes de droit commun de la collectivité,
- d'autoriser le Président à accomplir tous les actes rendus nécessaires par la présente décision.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:10:57 +0200
Ref:20210610_082603_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 154

Garantie d'emprunt - Renégociation d'un prêt pour l'EHPAD "Le Clos des Marronniers" situé à LA VALLEE-AU-BLE

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 154,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide d'accorder la garantie d'emprunt du Conseil départemental de l'Aisne à l'EHPAD « Le Clos des Marronniers » situé à LA VALLEE-AU-BLE à hauteur de 100 % pour le remboursement de l'emprunt ayant fait l'objet de renégociation :

Prêt	Avant renégociation	Après renégociation
Montant du prêt	8 915 000,00 €	6 439 877,78 €
Durée d'amortissement	30 ans	19 ans
Echéance	annuelle	annuelle
Taux d'intérêt	(taux de 1,5% + livret A) 3,5 %	(taux de 0,9% + livret A) 1,41%

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Département s'engage à se substituer à l'EHPAD « Le Clos des Marronniers » situé à LA VALLEE-AU-BLE pour le paiement, en renonçant au bénéfice de la discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Conseil départemental l'Aisne s'engage, pendant la durée du prêt, à libérer en cas de besoin des ressources suffisantes pour assurer le paiement des charges de l'emprunt ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour compte du Département, l'acte de cautionnement à intervenir.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:13:38 +0200
Ref:20210610_082604_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 201

**Bourse départementale de l'enseignement supérieur -
Année universitaire 2021-2022
Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 201,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Adopte le règlement de la bourse départementale aux étudiants de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2021-2022 tel qu'il est joint en annexe au rapport du Président ;

- Ratifie l'inscription du crédit suivant :

En dépenses

Chapitre 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 250 600,15 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.15 16:36:47 +0200
Ref:20210615_121212_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 250

Etablissements Publics Locaux d'Enseignement du premier cycle du second degré - Tarification 2022 de la restauration et de l'hébergement
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 250,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Fixe les tarifs de la restauration scolaire dans les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement du premier cycle du second degré de l'Aisne, à compter du 1er janvier 2022, comme suit :

- * Collégien demi-pensionnaire occasionnel (1 à 2 repas par semaine) : 3,70 € par repas
- * Collégien demi-pensionnaire régulier (3 repas et plus par semaine) : 3,40 € par repas
- * Agents du Département : 3,15 € par repas
- * Contrats aidés et agents de catégorie C : 3,15 € par repas
- * Autres agents du Ministère de l'Education Nationale : 5,35 € par repas
- * Elèves extérieurs: 3,40 € par repas

* Hôtes de passage et personnes extérieures : 8,11 € par repas

* Chefs de cuisine : gratuité du repas ;

- Arrête les cas de réfaction suivants pour le tarif demi-pensionnaire régulier au forfait :

* réfaction lors des absences des élèves pour maladie, stage, voyage, à partir de 4 jours consécutifs,

* réfaction à partir du 4ème jour pour les élèves dont le transport scolaire a été annulé au-delà de 3 jours consécutifs,

* réfaction pour les collégiens qui bénéficient d'un aménagement d'emploi du temps pour intégrer des périodes régulières de stage, sur un ou plusieurs jours de la semaine et tout au long de l'année scolaire, réfaction à partir de 4 jours d'absence non consécutifs ;

- Arrête le prix des repas vendus, à compter du 1er janvier 2022, par les collèges aux communes ou regroupements de communes à :

* 3,40 € par repas commandé si la commune ou le regroupement de communes a fourni les personnels suffisants pour assurer le fonctionnement du service de restauration,

* 6,23 € par repas commandé si la commune ou le regroupement de communes n'a pas fourni les personnels suffisants pour assurer le fonctionnement du service de restauration, correspondant au coût complet hors investissement ;

- Fixe, à compter du 1er janvier 2022, le tarif de l'hébergement à :

* 8,10 € par jour aux collèges de LA FERRE et de VERVINS, se décomposant comme suit :

* petit-déjeuner : 1,10 €

* déjeuner : 3,40 €

* goûter : 0,45 €

* dîner : 3,15 €

* nuitée : 0 € ;

- Détermine le taux de contribution des usagers aux charges de fonctionnement dans les fourchettes de taux suivantes :

* 10 à 15 % des recettes de la restauration,

* 30 à 35 % des recettes de l'hébergement ;

- Arrête, dans le cadre de la contribution des usagers aux charges de fonctionnement, le taux de contribution des usagers aux charges communes à 10 % des recettes de la restauration et de l'hébergement pour les établissements dotés d'une cuisine autonome, ou au taux arrêté par convention pour les établissements dotés d'une cuisine satellite à une cuisine centrale ou d'une cuisine gérée par un regroupement de communes, en rappelant que cette contribution sera déduite de la Dotation Globale de Fonctionnement versée annuellement aux collèges de l'Aisne ;

- Arrête le taux de contribution des usagers aux charges de personnels à 17 % des recettes de la pension et de la demi-pension sachant que cette contribution sera reversée au Département par les collèges au cours de l'année 2022.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:11:39 +0200
Ref:20210610_082605_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEECZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 251

**Internat d'excellence au collège Condorcet de Vervins - Financement
dans le cadre du Programme France Relance
* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 251,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Prend acte des modalités financières de la création d'un internat d'excellence au collège Condorcet de VERVINS ;
- Autorise le Président à signer la convention d'attribution de moyens précisée en annexe à son rapport.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:10:07 +0200
Ref:20210610_082606_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 252

**Participation départementale aux frais de fonctionnement des
équipements sportifs pour la pratique de l'EPS au collège
* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 252,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Acte la révision des modalités financières relatives à la participation départementale aux frais de fonctionnement des installations sportives utilisées pour la pratique de l'EPS en collège public de l'Aisne intégrées à la dotation globale de fonctionnement, à compter de 2022, comme suit :

- 10 000 € pour les établissements ayant jusqu' à 12 classes,
- 15 000 € pour les établissements ayant entre 13 et 20 classes,
- 20 000 € pour les établissements ayant plus de 20 classes.

La dotation additionnelle pouvant aller jusqu'à 5 000 € sur justificatifs de dépenses sur la base des créneaux horaires dédiés aux collèges demeurera en vigueur.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.10 21:11:34 +0200
Ref:20210610_082606_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 253

Participation départementale aux séjours éducatifs organisés pour les collégiens de l'Aisne - Période 2021-2022
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 253,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Fixe pour les classes de découverte et de fondamentaux de l'association Education Jeunesse Aisne (EJ'N) au profit des collégiens de l'Aisne, pour la période 2021-2022 :

- 72 561,32 € le montant de l'enveloppe départementale réservée aux classes de découverte et de fondamentaux pour l'organisation par l'association EJ'N, selon le barème ci-après :

- 32,88 € par journée et par enfant pour les séjours en classe de découverte de mer, de neige ou de montagne d'une durée comprise entre 5 et 11 jours inclus (2 119 journées enfants),

- 20,20 € par journée et par enfant pour les séjours en classe de fondamentaux à SORBAIS, d'une durée de 2 à 5 jours inclus (143 journées enfants).

Le versement de la subvention interviendra après la signature de la convention entre l'association E.J.N et le Département par acompte au fur et à mesure de la transmission des décomptes de réalisation des classes ;

2) Fixe pour les classes d'intégration de la Ligue de l'Enseignement – Fédération de l'Aisne au profit des collégiens de l'Aisne pour la période 2021-2022 à :

- 8 250 € le montant de l'enveloppe départementale réservée aux classes d'intégration pour l'organisation par la Ligue de l'Enseignement, selon le barème ci-après :

- 13,75 € par journée et par enfant pour l'organisation de 600 journées enfants en classes d'intégration pour les élèves de 6^{ème} sous forme de séjours de 2 à 3 jours sur les différents sites du département (NAMPTEUIL-SOUS-MURET, la ferme du château à MONAMPTEUIL, SORBAIS, SAINT-MICHEL-EN-THIERACHE, la ferme du ru de Chailly à FOSSOY et Cap'Aisne à CHAMOUILLE) ;

Le versement interviendra en trois échéances : 30 % à la signature de la convention, 30 % au vu d'une situation intermédiaire des séjours réalisés ou réservés et le solde sur présentation des justificatifs ;

3) Fixe pour les classes de découverte du Syndicat mixte du Plan d'eau des vallées de l'Ailette et de la Bièvre au profit des collégiens de l'Aisne, pour la période 2021-2022 :

- 16 800 € le montant de l'enveloppe départementale réservé aux classes de découverte pour l'organisation par le Syndicat mixte du Plan d'eau des vallées de l'Ailette et de la Bièvre selon le barème suivant : 14 € par journée et par enfant pour les séjours en classes de découverte pour 1 200 journées enfants subventionnables.

L'individualisation sera faite en Commission permanente du Conseil départemental sur justificatifs pour les classes de découverte au profit des collèges concernés ;

4) Autorise le Président à signer les conventions à intervenir avec l'association Education Jeunesse Aisne (E.J.N) et la Ligue de l'Enseignement – Fédération de l'Aisne.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:10:12 +0200
Ref:20210610_082607_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 254

**Accompagnement social des familles axonaises - Aide aux activités
périscolaires dans l'enseignement du premier degré pour l'année
scolaire 2021-2022
Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 254,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Décide de la reconduction du régime d'aide pour faciliter l'accès aux séjours éducatifs scolaires dans le 1^{er} degré, des familles modestes, domiciliées dans l'Aisne, pour l'année scolaire 2021-2022 ;

2/ Fixe le montant de l'aide à :

*pour les élèves dont le Quotient Familial fixé par la CAF ou la MSA est inférieur ou égal à 700 €, à 16 € par jour de séjour éducatif scolaire pour un séjour de deux à quatre nuitées et 32 € par jour de séjour éducatif scolaire pour un séjour de cinq à dix nuitées,

*pour les élèves dont le Quotient Familial fixé par la CAF ou la MSA est supérieur à 700 € et inférieur ou égal à 1 400 €, à 12 € par jour de séjour éducatif scolaire pour un séjour de deux à quatre nuitées et 28 € par jour de séjour éducatif scolaire pour un séjour de cinq à dix nuitées ;

Dit que l'aide sera versée directement aux familles qui fourniront, à l'appui de leur demande, un relevé d'identité bancaire, une attestation de la CAF ou de la MSA de moins de 3 mois portant leur quotient familial ainsi que le dossier visé par le directeur d'école et dûment rempli, indiquant le nombre de jours et de nuitées facturés et acquittés pour le séjour ; qu'exceptionnellement et sous certaines conditions, l'aide pourra être versée directement à l'école ; que l'aide sera versée en une seule fois, à l'issue de la réalisation de séjour éducatif et que le montant de l'aide versé ne pourra pas être supérieur au montant facturé à la famille sur le séjour éducatif concerné ;

3/ Fixe la date limite de dépôt des dossiers pour l'année scolaire 2021-2022 au 15 septembre 2022.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:12:17 +0200
Ref:20210610_082607_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 301
Ajustement des prévisions d'activité du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **301**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte les propositions du Président relatives au budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche :

En dépenses :

Chapitre 930
Chapitre 936

- 250 000,00 €,
+ 1 400 000,00 €,

En recettes :
Chapitre 936

+ 1 245 454,09 €.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.15 16:36:43 +0200
Ref:20210615_121213_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZETICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 302

**Ajustements budgétaires dans les domaines de l'Agriculture et du
Tourisme - Individualisation de subventions - Prolongation du
dispositif Avenir Elevage 02**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **302**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Valide les ajustements budgétaires suivants :

- 1) Modifie l'Autorisation d'Engagement ci-dessous, de la façon suivante :
14/928/AGR 2021-1 ATTRACTIVITE + 85 000 €
Celle-ci étant portée à 2 985 000 €,
- 2) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation d'Engagement ATTRACTIVITE 14/928/AGR 2021-1 est jointe aux documents budgétaires,
- 3) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement ci-dessous en dépenses au chapitre 936 - Action économique :
- ATTRACTIVITE 14/928/AGR 2021-1 : associations agricoles 34 050 € ;

II) Individualise les subventions suivantes, au chapitre 936 – Action économique :

Domaine agricole :

* Comité d'Organisation de la Foire aux Fromages de LA CAPELLE	10 000 €
* Association Aisne Promo Elevage	7 000 €
* Jeunes Agriculteurs de l'Aisne	4 000 €
* Association des Producteurs de Haricot de Soissons	9 000 €
* Association REAGIR 02	60 000 €
* Association Atelier Agriculture Avesnois Thiérache (3AT)	6 500 €
* Association Solidarité des Producteurs Agricoles et des Filières Alimentaires des Hauts-de-France (SOLAAL)	5 000 €
* Nouveau Groupement de Défense Sanitaire Apicole	3 000 €

Domaine touristique :

* Association Les Ambassadeurs du Terroir et du Tourisme en Vallée de Marne	9 000 € ;
--	-----------

III) Autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention qui sera passée avec l'Association ADASEA, après finalisation des actions à réaliser par la cellule REAGIR 02, sur la période 2021-2023 ;

IV) Dispositif Avenir Elevage 02 :

Valide la prorogation jusqu'au 31 décembre 2021 du dispositif Avenir Elevage 02, telle que décrite dans le rapport et autorise le Président du Conseil départemental à signer l'avenant à la convention de partenariat passée avec la Région Hauts-de-France joint au rapport, ainsi que l'avenant de prolongation à la convention qui sera à passer avec les 4 structures dispensant des audits conseils.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.15 16:36:35 +0200
Ref:20210615_121213_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 303

Logement - Décision modificative n°1 # Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 303,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide, pour les Autorisations de Programme 08POLLOG 2019-2, 09PIGENERG 2019-1, de la répartition des Crédits de Paiement selon les échéanciers figurant au rapport du Président ;

- Décide l'inscription en dépenses au chapitre 905 d'un montant de 70 000 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.15 16:36:27 +0200
Ref:20210615_121213_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 350

**Taxe départementale de Séjour Additionnelle à la Taxe de Séjour
perçue par les Communes et leurs groupements - Affectation de la
taxe encaissée en 2020**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 350,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Freddy GRZEWICZAK**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Prend acte de l'affectation de la somme de 26 982,07 € encaissée en 2020, au titre de la Taxe départementale de Séjour Additionnelle de 10 % à la Taxe de Séjour perçue par les Communes et leurs groupements, à la campagne de communication menée par l'Agence de Développement Touristique de l'Aisne (ADT), en vue de dynamiser la saison estivale touristique et culturelle 2020.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:11:12 +0200
Ref:20210610_082607_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 351

Prorogation du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 351,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Freddy GRZEZICZAK**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Adopte le principe de prorogation d'un an du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées et autorise le Président du Conseil départemental à solliciter l'avis de Monsieur le Préfet de l'Aisne et du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement concernant cette demande de prorogation ;

2/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, l'avenant de prorogation correspondant.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:11:07 +0200
Ref:20210610_082607_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 401
Transports - Voirie - Travaux routiers sur Routes Départementales - dépenses et recettes d'investissement
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **401**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie le mouvement de crédits suivant :

En recettes

Chapitre 908 – Transports

+ 75 200 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:12:33 +0200
Ref:20210610_082608_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 402
Transports - Voirie - Fonds routiers aux tiers - Dépenses et Recettes
d'investissement
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **402**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier l'inscription des Crédits de Paiement suivants :

Chapitre 908 – Transports

+ 2 275 000 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:14:23 +0200
Ref:20210610_082608_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 403

Entretien et exploitation des bâtiments relevant des domaines de l'Education, de la Culture et du Sport, des bâtiments affectés aux services du Département (Hôtel du département, Parc Foch, services sociaux), entretien de la flotte des véhicules du Département et équipement des agents du Département
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 403,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie les Crédits de Paiement suivants par chapitre :

DEPENSES

Chapitre 930 – Services généraux :

136 000 €

Chapitre 932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage: 130 000 €
Chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs : - 14 000 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:10:32 +0200
Ref:20210610_082608_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 404

**Travaux dans les bâtiments départementaux et dans les établissements publics d'enseignement du premier cycle du second degré - Intervention de Département en faveur du patrimoine historique - Ajustement de crédits
* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 404,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide de voter les inscriptions budgétaires suivantes :

EN DEPENSES

Chapitre 900 – Services généraux :	38 000,00 €
Chapitre 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage :	835 000,00 €
Chapitre 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs :	- 328 000,00 €
Chapitre 925 – Opérations patrimoniales :	11 548 686,77 €

EN RECETTES

Chapitre 900 – Services généraux :	5 000,00 €
Chapitre 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	- 167 740,26 €
Chapitre 925 – Opérations patrimoniales :	11 548 686,77 €
Chapitre 954 – Produits de cession d'immobilisations :	19 400,00 € ;

2) Décide d'augmenter l'Autorisation de Programme « Etudes 22/0ETUDE – 2018-1 » au montant de 148 000 € et acte que la situation des Crédits de Paiement est jointe aux documents budgétaires.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:11:44 +0200
Ref:20210610_082608_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 405

**Travaux dans les bâtiments départementaux hors collèges
* Dépenses exclusives**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 405,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie les Crédits de Paiement suivants :

DEPENSES

Chapitre 930 – Services généraux :

40 000 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:11:02 +0200
Ref:20210610_082609_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 450

**Transports - Voirie - Fonds routiers aux tiers - Actualisation de la programmation de l'enveloppe départementale du dispositif Aisne
Partenariat Voirie
Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 450,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide d'inscrire au programme ferme de l'APV 2021 les opérations suivantes :

- Commune de BRAYE-EN-LAONNOIS
Traverse – VC rue de la Maison Bleue pour un montant de 46 240,00 € ;
- Commune de LAON
Traverse – RD54 pour un montant de 46 400,00 € ;
Traverse – VC JJ Rousseau pour un montant de 59 400,00 € ;

- Commune de LOR
Traverse – RD966/89 pour un montant de 41 707,50 € ;
- Commune de MARCHAIS
Traverse – RD25 pour un montant de 51 250,00 €.

2) Décide d'inscrire au programme complémentaire de l'APV 2021 les opérations suivantes :

- Commune de GUISE
Traverse - RD 960 rue de Vervins pour un montant de 53 236,00 € ;
- Commune de LA FERTE-CHEVRESIS
Ouvrage d'art - rue de la Gare pour un montant de 71 665,36 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:10:37 +0200
Ref:20210610_082609_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 451
Avis du Département sur le projet d'aménagement du carrefour
RN2/RD231 à VILLERS-COTTERETS

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 451,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Se prononce favorablement à l'aménagement d'un demi-échangeur dénivelé à l'intersection de la RN2 et de la RD231 à l'est de VILLERS-COTTERETS.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:10:22 +0200
Ref:20210610_082609_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 501

Services culturels du Département - Ajustements budgétaires

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **501**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie les inscriptions de crédits suivants :

1) Service du Chemin des Dames et de la Mémoire – Budget annexe :

En dépenses :

Chapitre 933 : 3 762,52 €

Chapitre 903 : 3 762,52 €

En recettes :

Chapitre 933 : 3 761,99 € ;

2) Service archéologique départemental – Budget annexe :

En dépenses

Chapitre 903 : + 7 199,50 €

Chapitre 933 : + 0,34 €

En recettes :

Chapitre 001 : + 7 199,00 €

Chapitre 002 : + 0,34 €.

3) Budget Principal :

En dépenses :

Chapitre 933 : 37 000 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:10:42 +0200
Ref:20210610_082610_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 502
Commémorations historiques départementales
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **502**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Valide l'attribution d'une subvention à la Ville de TERGNIER dans le cadre du cycle mémoriel du 80^{ème} anniversaire de la Seconde Guerre mondiale telle qu'elle est présentée en annexe 1 au rapport du Président et finance cette dépense de 900 € à l'aide des crédits disponibles au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs ;

2) Valide l'inscription d'un crédit supplémentaire de **50 000 €** au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs afin de pouvoir prendre en compte les nouvelles demandes et projets commémoratifs des 400 ans de la naissance de Jean de La Fontaine en 2021 ;

3) Valide l'attribution des subventions départementales allouées aux porteurs de projets dans le cadre de la commémoration du 400^{ème} anniversaire de la naissance de Jean de La Fontaine telle qu'elle est présentée en annexe 2 au rapport du Président et finance cette dépense totale de 81 300 € à l'aide des crédits disponibles au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs ;

4) Autorise le Président à signer les conventions financières à intervenir avec les compagnies de spectacle vivant ALIS et THEATRE DE LA MASCARA.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:13:32 +0200
Ref:20210610_082610_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 503

Bibliothèque départementale de l'Aisne - Dépenses d'investissement

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **503**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Ouvre, au chapitre 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs, une Autorisation de Programme de 190 000 € destinée à couvrir, à partir de 2022, les dépenses d'investissement liées au projet « Bibliothèque Numérique de Référence » (BNR) (matériels de médiation numérique, RFID), dont les échéanciers de Crédit de Paiement figurent au rapport au Président ;

2/ Fixe à 123 500 € la part du budget d'acquisitions de la Bibliothèque départementale consacrée aux livres imprimés pour l'année 2021 ;

3/ Adopte le projet de convention destinée à mettre à disposition un meuble pouvant accueillir le fonds « Facile A Lire » (FAL) et autorise le Président du Conseil départemental à la signer avec les bibliothèques du réseau et structures partenaires.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:13:58 +0200
Ref:20210610_082610_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 504

Service archéologique départemental - Fouille de la sépulture d'Aubry de Braine

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **504**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Valide l'inscription des crédits suivants relatifs à la fouille de la sépulture d'Aubry de Braine par le Service archéologique départemental :

En dépenses :
Chapitre 933 : + 62 000 €

En recettes :
Chapitre 942 : + 37 000 €
Chapitre 933 : + 25 000 € ;

2) Valide le projet de convention de dépôt temporaire, entre la Ville de SOISSONS et le Département de l'Aisne, de la sépulture d'Aubry de Braine aux réserves des collections départementales / Centre des Archives et Bibliothèque départementales de l'Aisne tel qu'il figure en annexe au rapport du Président et autorise le Président à signer cette convention.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:12:03 +0200
Ref:20210610_082610_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 505

Famillistère Godin - Participation statutaire du Département au fonctionnement du Syndicat Mixte

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 505,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie l'inscription au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs d'un crédit supplémentaire exceptionnel de compensation des effets financiers de la crise sanitaire de **200 000 €** pour la contribution du Département au fonctionnement du Syndicat Mixte du Famillistère Godin en 2021.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:11:17 +0200
Ref:20210610_082611_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 550

**Politique départementale en faveur du sport -
Soutien départemental à la structuration du centre VTT de VORGES
(Terre de Jeux 2024) et manifestation sportive
Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 550,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **Mme Colette BLERIOD**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Acte son soutien financier apporté à l'Association A Laon Bike pour le centre VTT de VORGES dans le cadre de sa labellisation Terre de Jeux 2024 et décide d'apporter une subvention de 3 800 € ventilée comme suit :

- 3 000 € pour la structuration du Centre,
- 800 € pour la manifestation « L'A-Laon-Tour VTT/Marche nordique » des 28 et 29 août 2021

Dont 50% sera versée à l'issue de la notification et le solde sur production de justificatifs de dépenses et de bilan d'activités ;

2) Alloue au titre de l'aide à l'organisation de manifestations sportives, sous réserve de la tenue de la manifestation, de la réception des pièces nécessaires à l'instruction et de la transmission des bilans d'activités et financier correspondants, la subvention suivante :

Pour la saison sportive 2020-2021 :

Boxing Club de Saint-Quentin : 4 050 € ;
Soirée de boxe au Palais des Sports de SAINT-QUENTIN
Le 21 mai 2021

3) Gage cette dépense de 7 850 € sur les crédits inscrits au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs du Budget départemental.



MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:12:08 +0200
Ref:20210610_082611_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

Michel GENNESSEUX

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 551

**Intervention du Département dans le domaine de la culture - Soutien
aux partenaires culturels
Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 551,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **Mme Colette BLERIOD**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Valide, au titre du soutien du Département au spectacle vivant, à la musique et aux manifestations culturelles à vocation départementale, d'intérêt intercantonal ou cantonal, les subventions aux partenaires culturels en 2021, telles qu'elles figurent en annexe 1 et 2 au rapport du Président ;

2) Acte que les subventions proposées au rapport du Président pour un montant total de 58 100 € seront financées à l'aide des crédits disponibles au chapitre 933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs ;

3) Autorise le Président à signer la convention financière à intervenir avec la compagnie de théâtre ACALY.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.10 21:14:18 +0200
Ref:20210610_082614_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 552

Intégration du Département dans le dispositif "pass Culture"

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 552,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Donne son accord de principe pour l'intégration du Département dans le dispositif pass Culture ;

2) Autorise le Président à signer la convention de partenariat avec la SAS pass Culture, dont le modèle figure en annexe au rapport du Président, pour pouvoir intégrer l'offre des établissements départementaux à l'offre du pass Culture ;

3) Valide l'intégration de l'offre du Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames – Caverne du Dragon dans le dispositif, ainsi que les nouveaux tarifs de visite suivants :

Tarif pass Culture :

-visite Caverne du Dragon : 4,50 €

Tarif accompagnant pass Culture (pour 2 accompagnants maximum d'un jeune muni d'une entrée pass Culture) :

-visite Caverne du Dragon : 7 €.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.10 21:11:58 +0200
Ref:20210610_082614_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 553
Soutien aux écoles de musique
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 553,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **Mme Colette BLERIOD**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte la répartition du solde à verser aux écoles de musique non contrôlées par l'Etat au titre de l'exercice 2021 telle qu'elle figure en annexe au rapport du Président et finance cette dépense à l'aide des crédits disponibles au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:13:12 +0200
Ref:20210610_082614_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 554
Bibliothèque départementale de l'Aisne - Aide aux acteurs de la lecture publique

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **554**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Valide dans le cadre de l'aide à l'emploi dans les bibliothèques publiques, l'attribution de la subvention suivante :

Communauté de communes de la Champagne Picarde : 5 256,02 € ;

2) Valide dans le cadre de l'aide à la formation d'auxiliaire de bibliothèque, l'attribution de la subvention suivante :

Commune de LE NOUVION-EN-THIERACHE : 1 300,00 € ;

3) Finance cette dépense de 6 556,02 € à l'aide des crédits disponibles au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs du Budget départemental ;

4) Valide le principe de l'individualisation, par la Commission permanente du Conseil départemental, des subventions à venir en 2021 dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi dans les bibliothèques publiques et d'aide à la formation d'auxiliaire de bibliothèque.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:13:28 +0200
Ref:20210610_082614_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 555

**Bibliothèque départementale de l'Aisne - Vente au public de livres
retirés des collections de la Bibliothèque départementale de l'Aisne -
Délibération de principe**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 555,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Adopte le principe de vente de livres d'occasion issus du « désherbage » pouvant être proposés au public par la Bibliothèque départementale de l'Aisne lors de manifestations, y compris extérieures, auxquelles participeront les représentants de la Bibliothèque départementale de l'Aisne ;

2/ Adopte le tarif unitaire de 1 € pour ces mises en vente ;

3/ Autorise la cession à titre gracieux à des associations axonaises des livres qui n'auront pas trouvé preneurs, et à défaut leur destruction.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:13:53 +0200
Ref:20210610_082615_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 556

Archives départementales - Vente d'une publication sur "La forêt au temps de Jean de La Fontaine"

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 556,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **Mme Colette BLERIOD**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Adopte la mise en vente du livret au tarif de 5 € dans les boutiques et sur les sites Internet du Département ;

2/ Autorise la mise en vente du livret lors de manifestations extérieures auxquelles participeront les Archives départementales ;

3/ Consent à une réserve de 150 exemplaires de l'ouvrage mis en gratuité qui seront notamment destinés aux collèges et aux besoins en communication du Département.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.10 21:12:28 +0200
Ref:20210610_082615_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 557

Archives départementales - Convention de dépôt de microfilms et des images numériques au Centre National du microfilm et de la numérisation

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 557,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Confirme le partenariat du Département avec le Service Interministériel des Archives de France pour le dépôt et la conservation par le Centre National du Microfilm et de la Numérisation des collections de matrices de microfilms et autres supports numériques des Archives départementales de l'Aisne ;

2/ Approuve la convention de partenariat correspondante telle qu'elle figure en annexe au rapport du Président ;

3/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer ladite convention pour le compte du Département.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:13:02 +0200
Ref:20210610_082615_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 558
Convention de mise à disposition d'un espace d'accueil pour les
conseillers numériques

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 558,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **Mme Colette BLERIOD**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président à signer les conventions à passer avec les collectivités propriétaires de locaux mis à disposition des conseillers numériques en vue d'assurer des permanences à destination des usagers.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:10:47 +0200
Ref:20210610_082616_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZYZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 601

**Budget de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille
- Budget supplémentaire - Exercice 2021**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **601**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte le Budget supplémentaire de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille, telle qu'il figure en annexe au rapport du Président.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:11:24 +0200
Ref:20210610_082616_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZYZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 602
Actions en faveur de l'Enfance et de la Famille
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **602**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1. Ratifie les inscriptions des crédits suivants au chapitre 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisations de RMI) :

En dépenses : - 738 800 €,

En recettes : 678 734 € ;

2. Acte les dispositions d'Aide Sociale à l'Enfance annexées au rapport du Président.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.10 21:12:53 +0200
Ref:20210610_082617_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 603

Accès à l'emploi des allocataires du RSA

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **603**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie, au chapitre 9344 - RSA/Régularisation de RMI », un crédit de 657 480 € ;

2) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, une convention avec Pôle Emploi pour un accompagnement intensif des allocataires du RSA demandeurs d'emploi de plus de 2 ans pour un montant annuel de 240 000 € ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, l'avenant à la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens du 8 mars 2021 afin de cofinancer 40 CAE/PEC et financer 30 CUI/CIE supplémentaires en faveur des 62 EHPAD de l'Aisne, pour un montant de 417 480 €, les avenants correspondants avec Pôle emploi concernant la délégation de signature de ces contrats pour le compte du Département et l'Agence de Services de Paiement pour le versement de l'aide aux employeurs des PEC/CAE et CUI/CIE.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:13:23 +0200
Ref:20210610_082617_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZYZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 604
Insertion - Décision modificative n°1
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **604**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie, en dépenses, les inscriptions de crédits suivants :

Hors Autorisation d'Engagement

Programme 30/420/PAU (Plan Pauvreté)

chapitre 9344 - RSA/Régularisations de RMI

+ 32 000,00 €

chapitre 934 – Santé et action sociale

+ 120 000,00 € ;

2) Modifie les échéanciers des Crédits de Paiement des Autorisations d'Engagement ;

3) Clôture, les Autorisations d'Engagement suivantes :

Programme 12 PDI

AE 2017-3 Contrats aidés 2017/2018, AE 2018-1 Appel à projets 2019

Programme 30/420/PAU

AE 2019-4 PAU/Garantie d'activités.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:10:02 +0200
Ref:20210610_082617_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 605
Logement - Décision modificative n°1
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 605,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **M. Freddy GRZEZICZAK**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Au chapitre 935 – Aménagement des territoires et habitat :

Majore la participation 2021 du Département au Fonds de Solidarité pour le Logement de 400 000 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:13:42 +0200
Ref:20210610_082618_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZYZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 606

**Actions en faveur des personnes en situation de handicap et des
personnes âgées du Département de l'Aisne
* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **606**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **M. Georges FOURRE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide d'augmenter les Autorisations d'Engagement suivantes :

18TRANSPA AE 2017/2

200 000 € ;

2) Adopte pour l'Autorisation d'Engagement 18TRANSPA AE 2017/2 l'échéancier de Crédits de Paiement tel que présenté dans le rapport du Président ;

3) Ratifie les inscriptions de crédits suivants :

En dépense :

au chapitre 934 – Santé et action sociale,
CP-AE 18TRANSPA 2017/2

200 000 €,

au chapitre 934 – Santé et action sociale

1 609 000 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:11:29 +0200
Ref:20210610_082618_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZYZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 607

Politique de soutien aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **607**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **M. Georges FOURRE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Autorise le Président du Conseil départemental à appliquer l'avenant n° 44/2020 à la convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD) ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à appliquer l'avenant n° 43 de la BAD dès qu'il sera agréé et que l'enveloppe de l'État aura été arrêtée ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à maintenir les financements des SAAD tarifés par le Conseil départemental au titre du décret du 2 avril 2021, soit une enveloppe estimée à 500 000 € ;

- Décide l'inscription de crédits en dépenses sur le chapitre 934 d'un montant de 500 000 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:12:43 +0200
Ref:20210610_082620_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 650
Renouvellement de la convention de gestion du Revenu de Solidarité
Active (RSA) avec la MSA

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 650,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Adopte le principe du renouvellement de la convention de gestion du Revenu de Solidarité Active à intervenir avec la Mutualité Sociale Agricole Picardie ;
- 2) Autorise le Président du Conseil départemental à signer cette convention au nom et pour le compte du Département.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:10:17 +0200
Ref:20210610_082620_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEWICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 651

**Bilan 2020 des demandes d'autorisation déposées par les Services
d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) dans l'Aisne**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 651,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **M. Georges FOURRE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Prend acte du bilan des demandes d'autorisations déposées par les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile prestataires sur le territoire axonais ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à diffuser le bilan des demandes d'autorisations SAAD, joint au rapport du Président, devant le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.10 21:10:27 +0200
Ref:20210610_082621_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, B. FOURNIE-TURQUIN, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 750

Mise en oeuvre de la politique Environnement

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **750**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Autorise le Président à signer la convention 2021 entre le Conseil départemental de l'Aisne et ATMO Hauts-de-France ;
- 2) Individualise, sur les crédits inscrits au chapitre 937 – Environnement du Budget départemental, une subvention de 61 000 € au profit de SOLIHA Aisne ;
- 3) Autorise le Président à signer la convention 2021 entre le Conseil départemental de l'Aisne et SOLIHA Aisne ;
- 4) Prend acte que la somme de 61 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 937 – Environnement du Budget départemental ;

- 5) Autorise le Président à signer la convention pluriannuelle d'objectifs 2021-2023 entre le Conseil départemental de l'Aisne et le Conservatoire d'Espaces Naturels Hauts-de-France.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:13:07 +0200
Ref:20210610_082622_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, B. FOURNIE-TURQUIN, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 751

Forêt domaniale de Retz - Label Forêt d'Exception

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **751**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Vu l'avis de la 8ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Valide la participation du Conseil départemental au Comité stratégique restreint de la démarche de candidature à la labélisation de la Forêt domaniale de Retz en tant que « Forêt d'Exception » ;

- 2) Autorise le Président à signer le protocole d'accord, dont la Charte nationale « Forêt d'Exception », en tant que membre du Comité stratégique restreint, tel que joint en annexe au rapport du Président, et tout document afférent ou en découlant.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:12:48 +0200
Ref:20210610_082623_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, B. FOURNIE-TURQUIN, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 752

Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux et Plans de Gestion des Risques d'Inondation des bassins Seine-Normandie et Artois-Picardie : consultation sur les projets 2022-2027

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **752**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Emet un avis favorable aux projets de Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 définis dans les bassins Seine-Normandie et Artois-Picardie, ainsi qu'aux Programmes de mesures qui leur sont associés ;

- Emet un avis favorable aux projets de Plans de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027 dans les bassins Seine-Normandie et Artois-Picardie ;

- Formule le souhait que la stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau soit poursuivie et que la mobilisation des représentants de l'industrie et de la profession agricole soit également forte pour répondre aux grands enjeux actuels et des prochaines décennies dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:12:13 +0200
Ref:20210610_082623_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 801

Création d'un Conseil départemental du numérique

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **801**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Valide la création d'un Conseil départemental du Numérique et prend acte du recours à un prestataire pour accompagner le démarrage dudit Conseil ;

2) Décide d'ouvrir une Autorisation d'Engagement 14/57CDNUM de 50 000 € ;

3) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement en dépenses telle qu'énumérée ci-après :

Au chapitre 935 - Aménagement des territoires et habitat :
14/57CDNUM

15 000,00 € ;

4) Décide d'adopter les échéanciers de Crédits de Paiement des Autorisations d'Engagement pluriannuelles reprises à la présente délibération tels qu'ils sont joints dans les documents budgétaires et présentés dans le rapport du Président.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:10:52 +0200
Ref:20210610_082623_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZYZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 802

Programme National Petites Villes de Demain et Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) agricole de l'Aisne

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **802**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu l'avis de la 3ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) Programme Petites Villes de Demain :

- de voter, au chapitre 935 – Aménagement des territoires et Habitat, un Programme intitulé 14/518VILL, PETITES VILLES DE DEMAIN,
- d'ouvrir, en dépense, une Autorisation d'Engagement, intitulée PVD 2021-1, d'un montant de 612 250 €,

- d'ouvrir, en recette, une Autorisation d'Engagement, intitulée PVD 2021-2, d'un montant de 612 250 €,
- de ratifier l'inscription des Crédits de Paiement suivants, au chapitre 935 :

En dépense : AE PVD 2021-1	123 250 €
En recette : AE PVD 2021-2	123 250 €,
- d'adopter les échéanciers de Crédit de Paiement, des Autorisations d'Engagement PVD 2021-1 et PVD 2021-2, reprises à la présente délibération tels qu'ils sont joints dans les documents budgétaires et présentés dans le rapport du Président ;

2) Contrat de Relance et de Transition Ecologique Agricole de l'Aisne (CRTE Agricole de l'Aisne)

Valide le projet de CRTE Agricole de l'Aisne, annexé au rapport du Président et autorise le Président du Conseil départemental à en signer, au nom et pour le compte du Département, la version définitive.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:12:58 +0200
Ref:20210610_082624_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZYZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 803

Ajustements budgétaires dans les domaines de l'eau, de l'électrification rurale, de l'aménagement foncier rural et forestier

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **803**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu l'avis de la 7ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- 1) d'abonder l'Autorisation de Programme 15TRAVCO d'un montant de 103 000 €,
- 2) de ratifier l'inscription des Crédits de Paiement en dépenses telle qu'énumérée ci-après :

Au chapitre 937 - Environnement

MILAQUAT 2017-1

776,40 €

MILAQUAT 2019-1

2 181,76 €

Au chapitre 905 – Aménagement des territoires et habitat

ELECRURALE 2017-1	243 296,33 €
ELECRURALE 2018-1	283 860,79 €
ELECRURALE 2019-1	60 592,24 €

Au chapitre 906 - Action économique

15TRAVCO 2015-1	68 000,00 €
03AMENFONC 2004-1	47 000,00 €
21/63AF19 2019-1	5 877,56 €

- 3) d'adopter les échéanciers de Crédits de Paiement des Autorisations de Programme pluriannuelles reprises à la présente délibération tels qu'ils sont joints dans les documents budgétaires et présentés dans le rapport du Président.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:14:03 +0200
Ref:20210610_082624_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZYZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 804

**Politique européenne : Demande de financement européen REACT-EU sur le volet numérique et Gestion du Fonds Social Européen (FSE) °
Compétence déléguée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **804**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Vu les avis des 2ème, 5ème et 6ème commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

I - Ajustements budgétaires :

- 1) de modifier l'Autorisation d'Engagement FONDFSE 2019-1, ouverte au chapitre 930-5 Gestion des fonds européens, de la façon suivante : +1 100 000 €, celle-ci étant portée à 7 615 617,76 € ;

- 2) d'adopter les échéanciers de Crédits de Paiement de l'Autorisation d'Engagement FONDFSE 2019-1, tels qu'ils sont joints dans les documents budgétaires et présentés dans le rapport du Président.

II - Lancement de l'Appel à Projets 2021 relevant de la programmation 2018-2020 du FSE :

- 1) d'approuver l'appel à projets 2021 relevant de la programmation 2018-2020 du Fonds social Européen pour le dispositif 2 « Accompagnement vers l'emploi », tel que joint en annexe au rapport ;
- 2) d'autoriser le Président du Conseil départemental à publier cet appel à projets.

III - Demande de financement REACT-EU Mesure 4- Favoriser la transition numérique sur le territoire :

- 1) d'approuver et autoriser le Président à déposer un dossier de demande de subvention pour le volet numérique de l'action départementale, au titre d'un financement REACT-EU, **Mesure 4- Favoriser la transition numérique sur le territoire ;**
- 2) d'approuver le plan de financement du projet établi de manière prévisionnelle comme suit :
- | | |
|---|----------------------------|
| Fond REACT-EU (80 %) : | 3 113 183,20 € HT |
| Conseil départemental – Auto-financement: | 679 042,00 € HT |
| ADICA | 41 568,00 € HT |
| SDIS 02 | 57 685,75 € HT |
| Total (arrondi) : | 3 891 479,00 € HT ; |
- 3) d'autoriser le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, avec l'ADICA et le SDIS 02 les conventions de partenariat et autres pièces administratives et financières nécessaires.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:11:48 +0200
Ref:20210610_082624_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 31 mai 2021 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LETRILLART

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, F. GRZEZICZAK, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, M. PIGONI, M. SAILLARD, F. VANIER

Excusés : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, B. FOURNIE-TURQUIN, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, F. MARTIN, C. MOUFLARD, A. POLLET, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

RAPPORT N° 850
PACTE II pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 850,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer le Pacte 2 pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache qui vaudra Contrat de Relance et de Transition Ecologique.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.10 21:13:47 +0200
Ref:20210610_082625_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DECISIONS
de la Commission permanente

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU MARDI 25 MAI 2021**

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 000

Déclaration de l'urgence pour les rapports n° 048 et 049

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 000,

Vu le règlement intérieur des Assemblées du Département adopté le 5 avril 2016 et en particulier son article 33,

Vu les articles L3121-19 et L3121-19-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses troisième et quatrième alinéas,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exposé du Président du Conseil départemental demandant, conformément aux dispositions de l'article 33 du règlement intérieur des Assemblées du Département, à ce qu'il soit statué sur l'urgence des rapports n° 048 et 049,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Se prononce favorablement sur l'urgence des rapports n° 048 et 049 intitulés :

- N° 048 : Intervention en faveur du Fonds Départemental d'Animation Locale – Rapport complémentaire
Compétence partagée

- N° 049 : Politique départementale en faveur du sport – Manifestations sportives et équipes amateurs de niveau national ;

ainsi que sur leur inscription consécutive à l'ordre du jour de la présente réunion.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:22:45 +0200
Ref:20210528_091401_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 001

**Demandes de subventions pour des interventions sur le patrimoine
historique départemental**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **001**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Approuve les projets d'investissement sur le patrimoine historique départemental présentés dans le rapport ;

2) Approuve, pour chacune des opérations, dans le cadre des demandes de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Hauts-de-France, les plans de financement suivants :

Mission maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration des vestiges de l'ancienne Abbaye de Vauclair (Phases DIAG-APD-PRO-ACT) :

Montant HT : 18 886,78 €

DRAC (50 %) : 9 443,39 €

Département (50 %) : 9 443,39 €,

Travaux d'entretien à l'Abbaye de Vauclair :

Montant HT : 42 020,55 €

DRAC (40 %) : 16 808,22 €

Département (60 %) : 25 212,33 €,

Mission maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration de la porte monumentale du collège Saint-Just à Soissons (Phases DIAG-APD-PRO-ACT) :

Montant HT : 7 722 €

DRAC (50 %) : 3 861 €

Département (50 %) : 3 861 €,

Mise en sécurité de la porte monumentale du collège Saint-Just :

Montant HT : 36 399,40 €

DRAC (40 %) : 14 559,76 €

Département (60 %) : 21 839,64 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:14 +0200
Ref:20210528_091405_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 002
Fonds Social Européen (FSE) 2014-2020 : individualisation de
subventions 2021
° Compétence déléguée

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 002,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Décide d'émettre un avis favorable sur la prolongation des opérations et les subventions FSE supplémentaires suivantes :
 - 48 006,22 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 81 870,17 € TTC à l'EPLEFPA-CFPAA pour l'action « ACI Les Près-de-Fontaine » (n° 202001758), portant ainsi la subvention FSE totale à 96 012,44 € pour une assiette éligible de 163 740,34 € TTC,
 - 39 508,94 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 93 730,25 € TTC à la Communauté de communes Picardie des Châteaux pour l'action « Chantier d'insertion porté par la Communauté de Communes Picardie des Châteaux » (n° 202000374), portant ainsi la subvention FSE totale à 79 017,88 € pour une assiette éligible de 187 460,50 € TTC,

- 13 126,53 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 29 293,20 € TTC à l'ADF02 pour l'action « Atelier Chantier d'Insertion – Recycl'jouets » (n° 202001590), portant ainsi la subvention FSE totale à 29 039,91 € pour une assiette éligible de 58 586,40 € TTC,

- 81 078,44 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 135 123,51 € TTC à l'Association Réinsertion But Retour Emploi Service pour l'action « Accompagnement dans l'emploi – Ateliers Chantiers d'Insertion » (n° 202001123), portant ainsi la subvention FSE totale à 162 156,88 € pour une assiette éligible de 270 247,02 € TTC,

- 15 969,60 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 40 540,80 € TTC au Chênelet-ACI pour l'action « Accompagner la montée en compétences des personnes en parcours d'insertion afin d'optimiser leur sortie vers l'emploi » (n° 202000672), portant ainsi la subvention FSE totale à 31 939,20 € pour une assiette éligible de 73 142,40 € TTC,

- 24 045,73 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 40 076,21 € TTC à l'ACI Le Bois de Deux Mains, pour l'action « Soutenir l'insertion professionnelle en territoire soissonnais par la création de meubles uniques en matériaux recyclés » (n° 202002009), portant ainsi la subvention FSE totale à 96 183,06 € pour une assiette éligible de 160 305,09 € TTC,

- 28 290,00 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 47 150,00 € TTC au GrandSoissons Agglomération pour l'action « Accompagnement renforcé vers et dans l'emploi/formation » (n° 202001866), portant ainsi la subvention FSE totale à 56 580,00 € pour une assiette éligible de 94 300,00 € TTC,

- 26 220,00 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 43 700,00 € TTC au GrandSoissons Agglomération pour l'action « Facilitateur des Clauses d'Insertion » (n° 202001826), portant ainsi la subvention FSE totale à 52 440,00 € pour une assiette éligible de 87 400,00 € TTC,

- 40 445,79 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 67 409,79 € TTC à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Chaunois pour l'action « Accompagnement renforcé auprès des publics en insertion sociale et professionnelle sur le Chaunois » (n° 202001229), portant ainsi la subvention FSE totale à 80 891,58 € pour une assiette éligible de 134 819,58 € TTC,

- 29 247,12 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 52 247,12 € TTC à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Chaunois pour l'action « Mise en œuvre d'une plateforme mobilité sur le Chaunois » (n° 202001364), portant ainsi la subvention FSE totale à 87 741,36 € pour une assiette éligible de 156 741,36 € TTC,

- 52 400,40 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 87 334,40 € TTC à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Grand Laonnois pour l'action « Accompagnement renforcé auprès des publics Laonnois en insertion sociale et professionnelle » (n° 202001136), portant ainsi la subvention FSE totale à 104 800,80 € pour une assiette éligible de 174 668,80 € TTC,

- 26 352,75 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 43 922,75 € TTC à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Grand Laonnois pour l'action « Les clauses sociales, un outil au service du territoire Laonnois » (n° 202001152), portant ainsi la subvention FSE totale à 52 705,50 € pour une assiette éligible de 87 845,50 € TTC,

- 27 600,00 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 46 000,00 € TTC Conseil départemental de l'Aisne pour l'action « Chargé de Mission Clauses insertion Aisne » (n° 202001191), portant ainsi la subvention FSE totale à 55 200,00 € pour une assiette éligible de 92 000,00 € TTC,

- 462 898,79 € supplémentaires sur une assiette subventionnable supplémentaire de 771 497,97 € TTC Conseil départemental de l'Aisne pour l'action « Correspondant coordinateur de parcours » (n° 202001241), portant ainsi la subvention FSE totale à 925 797,58 € pour une assiette éligible de 1 542 995,94 € TTC ;

- 2) Décide d'émettre un avis favorable pour le cofinancement FSE des actions 2020 et d'individualiser les subventions suivantes :

- 165 984,00 € sur une assiette subventionnable de 276 640,00 € TTC au Conseil départemental de l'Aisne pour l'action « Accompagner le retour à l'emploi des publics en insertion » (n° 202100954),

- 38 491,04 € sur une assiette subventionnable de 78 491,04 € TTC à l'Inter Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique en Hauts-de-France « Soutien à Insertion par l'Activité Economique dans le département de l'Aisne » (n° 202101136) ;

- 3) Autorise le Président à signer les conventions afférentes avec les opérateurs retenus pour la période 2020-2021, ainsi que tous documents en découlant avec les modalités suivantes de versement FSE : une avance de 20 % à la signature de la convention pour les nouvelles demandes et le solde lors de la production du bilan final et à l'issue du Contrôle de Service Fait (CSF) ;

- 4) Prend acte que les dépenses seront imputées au chapitre 930-5 – Gestion des fonds européens du Budget départemental.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:24:30 +0200
Ref:20210528_091417_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 003

Individualisation de subventions dans le cadre du dispositif départemental d'aide à la diversification agricole, à la création de valeur ajoutée des exploitations agricoles et au développement des circuits courts

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 003,

Vu sa précédente délibération en date du 5 octobre 2020, relative au rapport n° 003,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise, au titre du dispositif départemental d'aide à la diversification agricole, à la création de valeur ajoutée des exploitations agricoles et au développement des circuits courts, les subventions sur les opérations désignées dans l'annexe jointe à la présente délibération, pour un montant total de 8 605,68 € ;

2) Prend acte que la dépense de 8 605,68 € sera imputée sur les crédits inscrits sur l'Autorisation de programme DIVERSAGRI 2021-1 ouverte, au chapitre 906 – Action économique, du Budget départemental ;

3) Prend acte de la modification de la subvention suivante :

- EARL DE LA FERME DE FOUFROY à ARCY-SAINTE-RESTITUE : La subvention de 4 735,35 € allouée par la Commission permanente du 5 octobre 2020, pour un projet de plantation de 7 ha de noisetiers, est ramenée à 2 367,67 €, sur une assiette éligible de 23 676,73 € HT.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:10 +0200
Ref:20210528_091422_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

Diversification agricole, création de valeur ajoutée des exploitations agricoles et développement des circuits courts
Commission permanente du 25 mai 2021

Porteur de projet	Adresse	Projet	Coût de l'opération HT	subvention départementale			subvention régionale			Observations
				Dépense éligible HT	Taux	Montant	Dépense éligible HT	Taux	Montant	
EARL DE L'EPINOY Production de fruits rouges	02110 ETAVES-ET-BOCQUIAUX	Acquisition d'une serre et d'un système d'irrigation dans le cadre du développement de l'activité de production de fraises sur l'exploitation. La commercialisation des fraises ainsi que des produits transformés (sirop et confiture de fraises) se fait en vente directe à la ferme via un distributeur automatique. Une autre partie de la production est vendue en circuits courts chez les pâtisseries et sur les marchés	28 856,81 €	28 856,81 €	10%	2 885,68 €	28 856,81	30%	8 657,04	Maxi aides publiques : 40 %
EARL DES BONNEVALS Production de légumes en maraîchage biologique	02160 CRAONNE	Acquisition d'une serre double dans le cadre de la diversification de production de légumes (légumes de printemps et petits légumes) La commercialisation se fait en vente directe à la ferme, via les AMAP, sur les marchés et auprès des restaurateurs	28 600,00 €	28 600,00 €	20%	5 720,00 €	28 600,00 €	40%	11 440,00 €	Maxi aides publiques : 60 % (bio)
TOTAL						8 605,68 €			20 097,04	

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 004

Plan départemental en faveur du développement d'une offre de santé de proximité et du renforcement de la démographie médicale : attribution de primes incitatives

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **004**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Individualise, au titre du Plan départemental en faveur d'une offre de santé de proximité et du renforcement de la démographie médicale, les primes de stage incitatives telles qu'elles sont désignées dans l'annexe jointe à la délibération ;
- 2) Attribue au Docteur Thierry MAILLIEZ un dédommagement de 1 500 € au titre des Maîtres de Stage Universitaires pour l'accueil d'un stagiaire ;

- 3) Prend acte que la somme de 5 500 € sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 935
– Aménagement des territoires et habitat du Budget départemental.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.01 12:25:38 +0200
Ref:20210528_091609_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

ANNEXE : PRIME DE STAGE INCITATIVE

NOM - Prénom	Faculté de rattachement	Médecin MSU	Lieu de stage	Durée du stage	Montant de la prime incitative
██████████	Paris	Dr WILMART	AMBLENY	6 mois	1 000 €
██████████	Paris	Dr LENORMAND	VIC-SUR-AISNE	6 mois	1 000 €
██████████	Amiens	Dr BIBAULT Dr GHEWY Dr PAGE	ORIGNY-SAINTE-BENOITE FRESNOY-LE-GRAND LE NOUVION-EN-THIERACHE	6 mois	1 000 €
██████████	Amiens	Dr LEFETZ Dr VIENT Dr ZARAA	SINCENY CHÂTEAU-THIERRY TERGNIER	6 mois	1 000 €
				Total :	4 000 €

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 005

Taxe d'aménagement perçue au profit du Département de l'Aisne

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **005**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention 2021 entre le Conseil départemental et le CAUE de l'Aisne.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:46 +0200
Ref:20210528_091613_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services



CONVENTION ANNUELLE 2021

Entre

Le Département de l'Aisne, représenté par Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil départemental de l'Aisne, ci-après désigné par les termes "Le Département".

d'une part,

Et :

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.), représentée par sa Présidente, Madame Bernadette VANNOBEL, désigné par les termes "l'Association",

d'autre part,

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Aisne en date du 25 mai 2021, donnant délégation au Président du Conseil départemental pour définir les actions à mener et signer la convention avec le CAUE,

PREAMBULE

Le CAUE est une association « dont le but est de promouvoir la qualité de l'Architecture, de l'urbanisme et de l'Environnement avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales ».

Statuts du CAUE, art. 1

L'Association assure une mission de service public en matière de conseil, de sensibilisation, d'information et de formation dans les domaines qui sont les siens.

Composée d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels, l'Association conseille les collectivités dans une posture d'ouverture, prenant en compte l'environnement paysager et architectural, la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, les dimensions patrimoniales et culturelles, le cadre de vie, les ressources locales, le développement durable, les attentes de l'élu et de l'usager.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre le Département et le CAUE, dans le cadre de l'exécution des missions dévolues au CAUE par la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture,

Elle entre en vigueur au 1^{er} janvier 2021, arrivera à échéance le 31 décembre 2021 et ne peut faire l'objet d'aucun renouvellement tacite.

Article 2 – Exécution des missions dévolues au CAUE par la loi

2 – 1 : Interventions du CAUE

Le CAUE prodigue au quotidien des conseils dans le cadre de ses missions de service public en matière d'architecture, de construction, d'urbanisme et d'environnement. Il mène également des actions d'information, de sensibilisation et de formation dans les domaines qui sont les siens.

Le C.A.U.E est associé notamment depuis plusieurs années dans les projets du Conseil départemental.

Ses compétences et ses connaissances permettent au CAUE d'être un partenaire incontournable du réseau mis en place autour de GEODOMIA :

- participation à la mise en place de certains événements organisés sur le site de GEODOMIA, notamment les Mardinales,
- contribution au fonds documentaire en cataloguant et référençant sa documentation en compatibilité avec les développements mis en place par GEODOMIA,
- force de proposition dans la conception des programmations du centre de ressources GEODOMIA (programme grand public et rendez-vous thématiques).

2 – 2 : Engagement du Département

Le Département accompagne le CAUE par le biais de la part départementale de la taxe d'aménagement, dont le taux de répartition est fixé par délibération.

Par délibérations des 26 septembre 2011 et 10 février 2014, l'Assemblée Départementale a déterminé, sur l'ensemble du territoire départemental, la taxe d'aménagement au taux de 2 %.

La répartition du taux entre le financement des Espaces Naturels Sensibles et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement est fixée comme suit :

1,6 % pour les Espaces Naturels Sensibles,

0,4 % pour le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

Dans ces conditions, le Département perçoit le produit de la taxe d'aménagement qu'il a instituée et reverse au CAUE la part qui lui est destinée selon la répartition votée, soit 20 % de la taxe perçue par le Département.

Le reversement du produit de la taxe s'effectue en fonction de la perception de la taxe, et dans la limite des montants réellement perçus par le Conseil départemental à la date du mandatement. Le reliquat éventuel, correspondant aux sommes perçues postérieurement à la clôture de l'exercice budgétaire, sera reversé après constatation lors du Compte Administratif de l'année 2021, voté courant 2022.

Article 3 - Résiliation

Le Département se réserve le droit de mettre fin, à tout moment à la présente convention, en cas de non-respect de l'une de ses clauses ou de l'une des clauses des avenants à ladite convention, dès lors que dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par le Département par **Lettre Recommandée avec Accusé de Réception**, l'Association n'aura pas pris les mesures appropriées ou sans préavis dans le cadre d'une utilisation inappropriée des sommes allouées ou perçues.

Fait en deux exemplaires originaux

A, le

La Présidente du C.A.U.E.,	Le Président du Conseil départemental de l'Aisne,
Bernadette VANNOBEL	Nicolas FRICOTEAUX

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 006
Réforme et vente de véhicules

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **006**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'autoriser le Président du Conseil départemental à réformer et à vendre aux enchères publiques, les véhicules dont la liste est jointe en annexe au rapport du Président.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:06 +0200
Ref:20210528_091614_1-3-0
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 007

**Service archéologique départemental - Convention de fouille
programmée entre le Centre des Monuments Nationaux, l'Association
de Mise en Valeur du Château de Coucy et le Département de l'Aisne**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **007**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte la convention tripartite relative à la fouille archéologique programmée 2021 au Château de Coucy, entre le Centre des Monuments Nationaux, qui est le gestionnaire du site, l'Association de Mise en Valeur du Château de Coucy, qui est gestionnaire de l'opération, et le Département de l'Aisne, qui est responsable scientifique de la fouille ;

Autorise le Président du Conseil départemental à signer cette convention, au nom et pour le compte du Département.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.01 12:25:18 +0200
Ref:20210528_091614_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 008

Service archéologique départemental - Convention de partenariat scientifique entre le Département de l'Aisne et l'Université Aix-Marseille, le Centre National de la Recherche Scientifique et l'Etablissement Français du Sang

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **008**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Adopte la convention de partenariat scientifique entre l'Université Aix-Marseille, le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Etablissement Français du Sang telle qu'elle figure en annexe au rapport du Président ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer cette convention, au nom et pour le compte du Département.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.01 12:25:26 +0200
Ref:20210528_091616_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 009

Service du Chemin des Dames et de la Mémoire - Boutique du Centre d'accueil du visiteur du Chemin des Dames - Caverne du Dragon

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **009**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Décide de compléter la liste des ouvrages en vente à la boutique du Centre d'accueil du visiteur du Chemin des Dames - Caverne du Dragon et de valider le tarif comme suit :
 - Catalogue d'exposition *14-40 La génération du feu au Chemin des Dames*, Conseil départemental de l'Aisne : 9,90 € ;
- 2) Accepte le principe de la vente à la boutique du Centre d'accueil du visiteur du Chemin des Dames - Caverne du Dragon, d'œuvres d'artistes, notamment axonais, engagés pour la mémoire de la Grande Guerre, pouvant s'inscrire dans la démarche de visite du public ;

3) Décide de compléter la liste des articles en vente à la boutique du Centre d'accueil du visiteur du Chemin des Dames-Caverne du Dragon et de valider les tarifs comme suit :

- Œuvre de l'artiste Laurent TOURRIER, *Portrait de combattants de la Grande Guerre*, peinture sur toile, 20 x 20 cm : 40 € ;
- Album de chansons de l'artiste François GUERNIER, *De la boue sous le ciel* : 8,90 € ;

4) Consent à une réserve en gratuité de 200 exemplaires du catalogue de l'exposition 14-40 *La génération du feu au Chemin des Dames* pour les besoins en communication du Département.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:22:36 +0200
Ref:20210528_091618_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 010

Soutien aux acteurs culturels adhérents aux Fédérations musicales

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 010,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (Mme MARCHIONNI et M. RAMPENBERG ne prennent pas part au vote),

1) Valide la répartition des aides départementales allouées aux Sociétés Musicales affiliées à la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne telle qu'elle est présentée dans l'annexe 1 du rapport du Président et finance cette dépense de 16 500 € à l'aide des crédits disponibles au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs ;

2) Valide la répartition des aides départementales allouées aux associations et adhérentes à la Fédération départementale des Amis des Orgues pour l'organisation de concerts dans le cadre du programme des « Orgues de l'Aisne en concert » telle qu'elle est présentée dans l'annexe 2 du rapport du Président et finance cette dépense de 5 700 € à l'aide des crédits disponibles au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:02 +0200
Ref:20210528_091408_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 011

Ateliers Chantiers d'Insertion 2021 : Les Restos du Coeur - Recyclerie

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **011**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 8 mars 2021, relative au rapport n° 653,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Prend acte de la modification de la subvention attribuée, le 8 mars 2021 par l'Assemblée départementale, à l'association « Les Restos du Coeur » pour son chantier d'insertion « Recyclerie ». Le montant de l'aide départementale est porté à 30 973 €, soit un ratio BRSA de 4 940 € ;

2/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, l'avenant modificatif à intervenir.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.01 12:24:10 +0200
Ref:20210528_091408_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 012

Demande de garantie d'emprunt dans le domaine du Logement en faveur de l'OPAL 02 pour financer l'opération d'acquisition-amélioration de 9 logements locatifs (6 PLUS et 3 PLAI) situés rue de la Citadelle à GUISE

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **012**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (M. GRZEZICZAK, Mme MARICOT et M. RAMPENBERG ne prennent pas part au vote),

1/ Accorde la garantie du Département, à hauteur de 100 % pour le remboursement de l'emprunt d'un montant total de 533 102 € souscrit par l'OPAL 02 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 122133 constitué de 5 lignes de prêt.

Ce prêt est destiné à financer l'opération d'acquisition-amélioration de 9 logements locatifs (6 PLUS et 3 PLAI) situés rue de la Citadelle à GUISE.

Le contrat n° 122133 joint au rapport du Président fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie du Département est accordée pour la durée totale du contrat de prêt n° 122133 et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'OPAL 02, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Département s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'OPAL 02 pour son paiement en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt ;

- 2/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention et à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'OPAL 02.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:25:10 +0200
Ref:20210528_091408_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 013

**Demande de garantie départementale dans le domaine du Logement
en faveur de CLESENCE pour financer la construction de 10
logements locatifs (6 PLUS et 4 PLAI) situés rue Saint Marcoult -
BUCY-LE-LONG (tranche 2)**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 013,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (M. GRZEZICZAK ne prend pas part au vote),

1/ Accorde la garantie du Département, à hauteur de 100 % pour le remboursement de l'emprunt d'un montant total de 1 428 658 € souscrit par CLESENCE auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 116540 constitué de 6 lignes de prêt.

Ce prêt est destiné à financer l'opération de construction de 10 logements locatifs (6 PLUS et 4 PLAI) situés rue Saint-Marcoult à BUCY-LE-LONG (2^{ème} tranche).

Le contrat n° 116540 joint au rapport du Président fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie du Département est accordée pour la durée totale du contrat de prêt n° 116540 et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par CLESENCE, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Département s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à CLESENCE pour son paiement en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt ;

- 2/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention et à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et CLESENCE.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:24:58 +0200
Ref:20210528_091409_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZETICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 014

Demande de garantie départementale dans le domaine du Logement en faveur de CLESENCE pour financer l'opération de construction de 18 logements locatifs (6 PLUS et 12 PLAI) situés rue de la Prée - rue Jacques Prévert à VAILLY-SUR-AISNE

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 014,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (M. GRZETICZAK ne prend pas part au vote),

1/ Accorde la garantie du Département, à hauteur de 50 % pour le remboursement de l'emprunt d'un montant total de 1 785 311 €, soit 892 655,50 €, souscrit par CLESENCE auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 121624 constitué de 5 lignes de prêt.

Ce prêt est destiné à financer l'opération de construction de 18 logements locatifs (12 PLAI et 6 PLUS) situés rue de la Prée - Jacques Prévert à VAILLY-SUR-AISNE.

Le contrat n° 121624 joint au présent rapport du Président fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie du Département est accordée pour la durée totale du contrat de prêt n° 121624 et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par CLESENCE, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Département s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à CLESENCE pour son paiement en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt ;

- 2/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention et à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et CLESENCE.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:24:46 +0200
Ref:20210528_091411_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 015

Demande de garantie départementale dans le domaine du Logement en faveur de OPAL 02 pour financer la construction de 26 logements locatifs situés ZAC de Bellevue à VILLENEUVE-SUR-AISNE

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 015,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (M. GRZEZICZAK, Mme MARICOT et M. RAMPPELBERG ne prennent pas part au vote),

1/ Accorde la garantie du Département, à hauteur de 100 % pour le remboursement de l'emprunt d'un montant total de 2 820 653 € souscrit par l'OPAL 02 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 118480 constitué de 5 lignes de prêt.

Ce prêt est destiné à financer l'opération de construction de 26 logements locatifs (20 PLS et 6 PLUS) situés ZAC de Bellevue à VILLENEUVE-SUR-AISNE.

Le contrat n° 118480 joint au rapport du Président fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie du Département est accordée pour la durée totale du contrat de prêt n° 118480 et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'OPAL 02, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Département s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'OPAL 02 pour son paiement en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt ;

- 2/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention et à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'OPAL 02.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:24:34 +0200
Ref:20210528_091411_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 016

**Programme d'Intérêt Général (PIG) Habitat Indigne / Précarité
Energétique / Autonomie sur le Département de l'Aisne - Demande
d'avance remboursable à destination d'un propriétaire occupant très
modeste**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 016,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Accorde un prêt sous forme d'avance remboursable à :

- **Dossier 2021/02416** – 02420 NAUROY

1 mensualité de 30 € et 55 mensualités de 50 € pour un montant total de prêt de 2 780 €.

Ce prêt à taux zéro sera versé à (aux) entreprise(s) sur production des factures correspondant aux devis fournis lors du dépôt du dossier :

- acompte de 50 % sur production de factures,
- le solde en fin de travaux ;

- 2) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, le contrat de prêt qui sera passé entre le Département et l'emprunteur ;
- 3) Gage cette dépense d'investissement sur les crédits départementaux inscrits au chapitre 905 – Aménagement des Territoires et Habitat – Nature 2748 du Budget départemental.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:55 +0200
Ref:20210528_091412_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 017

Convention constitutive d'un Groupement de commandes entre les Départements du Pas-de-Calais, du Nord, de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne pour la réalisation d'une étude "Améliorer l'articulation des professionnels de PMI et de médecine de ville à travers l'analyse des certificats du 8^{ème} jour, 9^{ème} et 24^{ème} mois"

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 017,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les autres Départements de la Région Hauts-de-France, le projet de convention constitutive du Groupement de commandes pour la réalisation de l'étude "Améliorer l'articulation des professionnels de PMI et de médecine de ville à travers l'analyse de certificats du 8^{ème} jour, 9^{ème} et 24^{ème} mois", joint en annexe au rapport du Président.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:25:02 +0200
Ref:20210528_091416_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 018

Convention constitutive d'un groupement de commandes entre les départements du Pas-de-Calais, du Nord, de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne pour la réalisation d'une étude relative à l'harmonisation des bilans de santé en école maternelle

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **018**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département avec les autres départements de la région le projet de convention de groupement de commande joint en annexe au rapport.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:24:50 +0200
Ref:20210528_091416_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 019

Convention relative à la participation financière du Département de l'Aisne au fonctionnement des Foyers Jeunes Travailleurs gérés par l'Association Accueil et Promotion de SAINT-QUENTIN

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 019,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention 2021-2023 avec l'Association Accueil et Promotion concernant la participation du Département aux dépenses d'actions socio-éducatives des Foyers de Jeunes Travailleurs.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:30 +0200
Ref:20210528_091416_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 020

Convention relative au Centre thérapeutique porté par l'APEI de LAON

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **020**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention relative au Centre Thérapeutique de l'APEI de Laon.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:24:26 +0200
Ref:20210528_091417_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 021
Convention relative au Dispositif d'Accueil Familial Spécialisé de SAINT-QUENTIN

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 021,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention relative au Dispositif d'Accueil Familial Spécialisé du Groupe EPHESE.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:58 +0200
Ref:20210528_091417_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 022

Prorogation d'un an des conventions relatives à la participation du Département de l'Aisne au fonctionnement des Centres de planification et d'éducation familiale

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **022**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

1/ Autorise le Président du Conseil départemental à proroger les conventions relatives au fonctionnement des Centres de Planification et d'Education Familiale du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 ;

2/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les conventions avec les Centres Hospitaliers de CHÂTEAU-THIERRY, CHAUNY, HIRSON, LAON et SOISSONS.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:25:14 +0200
Ref:20210528_091418_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 023
Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)
2021 - Soutien aux associations

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 023,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Individualise les aides aux associations 2021 dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents, telles qu'elles figurent dans le rapport du Président ;

2/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les conventions avec les différentes associations bénéficiaires, selon le modèle figurant en annexe au rapport du Président.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:22:33 +0200
Ref:20210528_091418_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 024

**Action départementale "Collège au Cinéma" : financement du coût du transport vers les salles de cinéma
Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **024**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue au Collège Anne de Montmorency de FERE-EN-TARDENOIS, dans le cadre du dispositif « Collège au cinéma », une subvention exceptionnelle de 660 € pour la prise en charge du coût du transport de ses élèves vers le cinéma de CHATEAU-THIERRY du 4 février 2020 ;

2) Finance cette dépense de 660 € à l'aide des crédits inscrits au Budget départemental au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs.



Michel GENESSEAUX

MICHEL GENESSEAUX
2021.06.01 12:25:06 +0200
Ref:20210528_091418_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 025

**Cession de matériels au profit des Etablissements Publics Locaux
d'Enseignement du premier cycle du second degré
* Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 025,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Accepte le principe de la cession à titre gratuit aux Etablissements Publics Locaux d'Enseignement du premier cycle du second degré, des lots de matériels acquis par le Département au cours de l'année 2016 dans le cadre de la réhabilitation des collèges, tels qu'ils figurent dans l'annexe au rapport du Président.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:24:07 +0200
Ref:20210528_091421_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEWICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 026

**Etablissements Publics Locaux d'Enseignement du premier cycle du
second degré - Convention de restauration pour les élèves du premier
degré**

***Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 026,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Autorise la modification de la convention de restauration du 20 novembre 2020, intervenue entre le Département, le Collège Léon Droussent à COUCY-LE-CHATEAU et le Regroupement scolaire de Coucy ;

2) Autorise la modification de la convention de restauration du 4 janvier 2021, intervenue entre le Département, le Collège Pierre Sellier à LA CAPELLE et la Commune de LA CAPELLE ;

3) Adopte les avenants aux conventions de restauration, tels qu'ils figurent en annexe au rapport du Président ;

4) Autorise le Président du Conseil départemental à signer les avenants aux conventions, au nom et pour le compte du Département.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:22:40 +0200
Ref:20210528_091421_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 027

Etablissements publics locaux d'enseignement du premier cycle du second degré - Fixation des nouvelles valeurs des prestations accessoires accordées à titre gratuit pour l'année scolaire 2021-2022
***Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 027,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Arrête à 1 945,00 € pour les logements avec chauffage collectif, et à 2 593,00 € pour les logements sans chauffage collectif, les nouvelles valeurs 2021/2022 des prestations accessoires accordées à titre gratuit aux personnels bénéficiant de logement de fonction par Nécessité Absolue de Service dans les établissements publics locaux d'enseignement du premier cycle du second degré.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:25:34 +0200
Ref:20210528_091421_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 028

Etablissements publics locaux d'enseignement du premier cycle du second degré - Participation départementale 2021 au fonctionnement des collèges publics de l'Aisne
*** Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 028,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'allouer, sur les crédits inscrits au Budget départemental au chapitre 932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage, un complément de dotation de fonctionnement de 1 338 € au bénéfice du collège Jean Moulin à SAINT-QUENTIN dont 434 € pour les dépenses de fluides (eau et gaz) et 904 € pour la facture de vidange de la fosse septique.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:24:14 +0200
Ref:20210528_091421_4-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 029

Etablissements publics locaux d'enseignement du premier cycle du second degré - Renouvellement des concessions de logement des personnels de l'Éducation Nationale et des agents territoriaux en fonction dans les collèges de l'Aisne
*** Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 029,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Détermine le nombre, la nature et la qualité des concessions et les conditions financières de logement en faveur du personnel dans chacun des établissements, telles qu'elles sont précisées dans l'annexe au rapport du Président ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer les arrêtés portant concession de logement par Nécessité Absolue de Service, ainsi que les Conventions d'Occupation Précaire.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.01 12:24:38 +0200
Ref:20210528_091422_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 030
Intervention en faveur du Fonds Départemental d'Animation Locale
Compétence partagée

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 030,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de modifier ainsi l'intitulé de l'organisme demandeur suivant dans le rapport :

➤ **Canton de Tergnier:**

Association ESCT Gymnastique de Tergnier (et non Moy-de-l'Aisne)	Découverte et initiation à la gymnastique le 5 mai 2021 à VOUEL	550 €
---	---	-------

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Accorde les subventions suivantes :

2020 :

- Association La Fresnoysienne Gymnastique de FRESNOY-LE-GRAND-
Journée découverte pour les jeunes le 23 décembre 2020
à FRESNOY-LE-GRAND 500 €,

2021 :

- Association Sportive de SEBONCOURT-
Tournoi du souvenir le 21 août 2021 à SEBONCOURT 600 €,
- Association école de danse Elsa Watz de BOHAIN-EN-VERMANDOIS-
Organisation d'un gala de danse le 23 octobre 2021 à BOHAIN 700 €,
- Association Patrimoine et Histoire d'AMIGNY-ROUY et de ses environs-
Exposition de peluches et saynètes en décembre 2021 à AMIGNY-ROUY 200 €,
- Association Etoile cycliste de CHATEAU-THIERRY-
Championnats Régionaux des Hauts de France en VTT le 13 juin 2021
à ESSOMES-SUR-MARNE 2000 €,
- Association les p'tits bricoleux d'HANNAPES-
Organisation d'une visite du parc animalier avec animations accrobranche
le 23 juin 2021 à SAINT-QUENTIN 200 €,
- Association PALS ATHLETIC CLUB de GUISE-
Tournoi de Pré-saison niveau national 3 le 4 septembre 2021 à GUISE 900 €,
- Comité des fêtes de VENEROLLES-
Feu de la Saint-Jean avec musique le 5 juin 2021 à VENEROLLES 500 €,
- Comité des fêtes de VENEROLLES-
Organisation de la fête communale avec structures gonflables, toboggan
et démonstration de Judo le 4 septembre 2021 à VENEROLLES 500 €,
- Association LAVAQUERESSE ART CULTURE ET PATRIMOINE-
Organisation du Printemps des Artistes les 3 et 4 juillet 2021
à LAVAQUERESSE 200 €,
- Association RED KOI de CLACY-
Journée découverte pêche à la carpe le 5 juin 2021 à CLACY-ET-THIERRET 300 €,
- Association Sportive de BRANCOURT (ASBL)-
Organisation d'un concours de pêche au blanc, le 25 avril 2021 à l'étang
de BRANCOURT-EN -LAONNOIS 300 €,
- Association les 17 des 2 vallées de CHAMOUILLE-
Organisation de course de caisse à savon le 18 Septembre 2021 à BIEVRES 400 €,
- Association Rugby Club de LAON-
Tournoi M12 de la montagne couronnée le 29 mai 2021 à LAON 400 €,
- Association A LAON BIKE de LAON-
Organisation d'un évènement sportif, A LAON TOUR, VTT, VTC,
et randonnées les 28 et 29 août 2021 à LAON et CAP AISNE 400 €,
- Union Sportive Laonnoise de LAON-
Stage multisports de l'école de Football du 26 au 30 juillet 2021 à LAON 400 €,

- Union Sportive Bruyéroise de BRUYERES-ET-MONTBERAULT- Journée porte ouverte pour le développement du club le 26 juin 2021 à BRUYERES-ET-MONTBERAULT	400 €,
- Association Anim'Athies d'ATHIES-SOUS-LAON- Organisation de la foire à l'oignon le 19 septembre 2021 à ATHIES-SOUS-LAON	555 €,
- Association Maissemy en Fête- Découverte du musée du Vermandois les 29 avril et 5 mai 2021 à VERMAND	300 €,
- Association Loisirs et Détente de PONTRUET- Feux de la Saint-Jean le 26 juin 2021 à PONTRUET	300 €,
- Association Musée du Vermandois à VERMAND- Journées d'études consacrées au verre dans le Vermandois, de l'Antiquité à nos jours les 12 et 13 juin 2021 à VERMAND	300 €,
- Association Vélo Club du VERMANDOIS- Organisation de randonnées aux alentours de Vermand le 26 septembre 2021	600 €,
- Association les Pêcheurs Saint -Quentinois (AAPPMA) de SAINT-QUENTIN- Démonstration de pêche à la truite le 22 mai 2021 à SAINT-QUENTIN	300 €,
- Association Les Gazelles des Hauts de France à VENDHUILE- Valorisation du sport automobile féminin dans les écoles, et engagement au bénéfice d'actions solidaires, en participant au Rallye Aïcha des Gazelles, le 17 septembre 2021, au départ de SAINT-QUENTIN	500 €,
- Association Stade Saint-Quentinois de SAINT-QUENTIN- Animation Athlétique du 11 au 23 avril 2021 à SAINT-QUENTIN	500 €,
- Association Boxing Club de SAINT-QUENTIN- Organisation d'une compétition de boxe le 21 mai 2021 à SAINT-QUENTIN	255 €,
- Association Jazz aux Champs Elysées de SAINT-QUENTIN- Concert New Saxomania le 22 août 2021 au Jardin des Champs Elysées à SAINT-QUENTIN	1 000 €,
- Comité des fêtes de PASLY- Organisation de la 10 ^{ème} édition du Run And Bike le 31 octobre 2021 à PASLY	500 €,
- Association les Jardiniers de la Région Vicoise à VIC-SUR-AISNE- Organisation de sessions d'horticulture avec intervenants professionnels en 09-10-11 et décembre 2021 à VIC-SUR-AISNE	300 €,
- Association Compagnie Topaze de VOUEL- Organisation d'un spectacle de l'atelier enfant « les Zébulons » le 9 juin 2021 à TERGNIER	665 €,
- Association Tergnier Game Show de TERGNIER- Organisation d'une mini convention rétro gaming (exposition d'anciennes consoles et micro-ordinateurs) les 2 et 3 avril 2021 à TERGNIER. Evènement en partenariat avec la médiathèque	300 €,

- Association Foto Club de TERGNIER- Initiation à la photo pour les débutants en sortie nature le 29 mai et ou le 5 juin 2021 à La Frette de TERGNIER	300 €,
- Amicale des Pêcheurs Ternois de TERGNIER- Organisation d'un concours de pêche le 24 mai 2021 à l'étang de QUESSY	300 €,
- Association ESCT Gymnastique de TERGNIER- Découverte et initiation à la gymnastique le 5 mai 2021 à VOUEL	550 €,
- Association E.S.C Tergnier Basket Ball de TERGNIER- Organisation d'un challenge BM BF et d'un tournoi panier d'or club, fin mai début juin 2021 à TERGNIER	400 €,
- Association E.S.C Tergnier Athlétisme- Organisation du 36 ^{ème} prix pédestre de TERGNIER le 25 mai 2021 à TERGNIER	300 €,
- Association Tennis Club de TERGNIER- Tournoi de Beach tennis le 27 juin 2021 à la Frette de TERGNIER	300 €,
- Association La Chérizienne de CHAUNY- Organisation du grand prix cycliste sur le circuit automobile de FOLEMBRAY le 2 juin 2021	250 €,
- Association de Mise en Valeur du Territoire (AMIVAT) de BLERANCOURT- Organisation du BIG DAY du 18 au 20 juin 2021 ou du 25 au 27 juin 2021 à BLERANCOURT	230 €,
- Association Tourisme, emploi, loisirs (TELB) de BLERANCOURT- Organisation d'un concert « Beethoven et la Révolution Française » par Jonas VITAUD le 19 septembre 2021 à BLERANCOURT	215 €,
- Association Les Amis du patrimoine de BICHANCOURT- Organisation d'un concert pour l'inauguration de l'orgue de l'Eglise restaurée le 16 mai 2021 à BICHANCOURT	250 €,
- Association FC les 3 châteaux de FOLEMBRAY- Tournoi pour le développement du Football féminin en juin 2021 à COUCY-LE-CHATEAU	250 €,
- Association Croq'Livres à RESSONS-LE-LONG- Inauguration de la bibliambule avec spectacle de la compagnie Acaly le 30 juin 2021 à RESSONS-LE-LONG	250 €,
- Association organisme de gestion de la Ferme de Moyembrie- à COUCY-LE-CHATEAU- Organisation de la fête des Amaps (activités de maraîchage en agriculture biologique) et Escampeta (rencontres culturelles) le 5 juin 2021 à la ferme de Moyembrie de COUCY-LE-CHATEAU	1 000 €,
- Comité des Fêtes de SISSONNE- Organisation de la fête du cheval (démonstration de labour, de débardage, course d'obstacles, promenade en calèches) le 29 août 2021 à SISSONNE	1 000 €,

- Association sauvegarde du Patrimoine de la Laie des Pots en Forêt de Retz (ASPLPF) à VILLERS-COTTERETS-
Présentation de l'adduction des eaux de la Forêt de Retz (documents sur vitrines, exposition de poteries, archives) et sortie pédagogique le 29 mai 2021 au Château de VILLERS-COTTERETS 700 €,
- Association Amis de la Forêt de Retz (A.FO.RETZ) de VILLERS-COTTERETS-
Présentation de la Forêt de Retz dans le cadre d'une journée patrimoine (histoire, faune, flore, et sorties à thèmes avec ses circuits sur vitrines) le 29 mai 2021 au Château de VILLERS-COTTERETS 400 €,
- Association Basket Ball Cotterezien de DAMPLEUX-
Organisation de journées de découverte et d'initiation à la pratique du Basket Ball pour les jeunes de 10 à 17 ans les 16-17-20-21 et 22 avril 2021 aux alentours de VILLERS-COTTERETS 800 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:22:24 +0200
Ref:20210528_091422_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 031

Politique départementale en faveur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement et des Séjours de Vacances - Demandes formulées par des associations à vocation socio-éducative, des Communes et des EPCI
Compétence partagée

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 031,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue aux associations, Communes et EPCI qui organisent des Accueils de Loisirs Sans Hébergement ou des Séjours de Vacances, les subventions telles que définies dans les annexes 1, 2 et 3 du rapport du Président ;

2) Gage ces dépenses sur les crédits inscrits au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs, articles 65748 (associations) et 657348 (Communes et EPCI) ;

3) Prend acte qu'il subsiste une somme disponible de :

- 70 685 € au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs, article 65748 (associations),
- 70 465 € au chapitre 933 – Culture vie sociale, jeunesse, sports et loisirs, article 657348 (communes et EPCI).



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:42 +0200
Ref:20210528_091423_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 032

**Politique départementale en faveur du sport - Fonctionnement sportif
Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 032,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue :

- au titre de l'aide à l'organisation de manifestations sportives, sous réserve de justification de réalisation et de transmission des bilans d'activités et financier correspondants, les subventions suivantes :

Pour la saison sportive 2020-2021 :

- Ville de CHÂTEAU-THIERRY cyclisme	1 800 €
- Marche mythique organisation	2 000 €
- 52 x 11 Hirson Thiérache	2 000 €
- Moto Club MARLE VOHARIES	8 000 €

Pour la saison sportive 2021-2022 :

- Berzy Sport Association cyclisme 1 400 €,

- au titre de l'aide aux équipes amateurs, les subventions suivantes :

Pour la saison sportive 2020-2021 :

- Les Archers de l'Omois 715 €
 - Tennis de Table Saint-Quentinois 10 884 €
 - PAC Guise Basket-Ball 75 € ;

2) Gage ces dépenses de **26 874 €** sur les crédits inscrits au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs du Budget départemental.



Michel GENESSEAUX

MICHEL GENESSEAUX
 2021.06.01 12:25:22 +0200
 Ref:20210528_091423_2-3-O
 Signature numérique
 Pour le Président du Conseil
 départemental
 et par délégation, Le Directeur Général
 des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 033
Politique départementale en faveur du sport - Soutien aux clubs sportifs
Compétence partagée

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 033,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue, au titre du dispositif départemental de soutien aux clubs sportifs et Associations sportives, les subventions telles que présentées dans les annexes 1 et 2 jointes au rapport du Président ;

2) Gage cette dépense de **135 252 €** sur les crédits inscrits au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs du Budget départemental.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:22:53 +0200
Ref:20210528_091601_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 034

Société Publique Locale SPL Xdemat - Reprise d'actions

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 034,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Approuve la reprise des actions du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de la région de Coucy-les-Eppes et du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Gernicourt/Berry-au-Bac par le Département de l'Aisne ;
- 2) Autorise le Président du Conseil départemental à signer les actes de reprise d'actions et tout document s'y rapportant, au nom et pour le compte du Département de l'Aisne.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:34 +0200
Ref:20210528_091604_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 035

Contrat de collaborateur de groupe d'élus

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 035,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de fixer la rémunération brute mensuelle de l'emploi affecté au groupe Rassembler pour l'Aisne à 3 111 € sur la base de 35 heures hebdomadaire ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer le contrat d'engagement correspondant, et qui prendra effet le 11 avril 2021 jusqu'à la fin du mandat de l'Assemblée départementale.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:25:42 +0200
Ref:20210528_091605_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 036

Convention constitutive du groupement de commandes relatif à la passation du marché de titres de restauration entre le Conseil départemental de l'Aisne et la Maison Départementale des Personnes handicapées

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 036,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention constitutive du groupement de commandes relative à la passation du marché de titres de restauration entre le Conseil départemental de l'Aisne et la Maison Départementale des Personnes Handicapées, jointe en annexe à la délibération.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:25:30 +0200
Ref:20210528_091606_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

**Convention constitutive du groupement de commandes
relatif à la passation du marché de titres de restauration
entre le Conseil départemental de l'Aisne
et la Maison Départementale des Personnes Handicapées**

ENTRE :

Le **Département de l'Aisne**, représenté par Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil départemental, agissant au nom et pour le compte du Département, autorisé par la délibération du Conseil départemental en date du _____,

ET

Le **Groupement d'Intérêt Public – Maison Départementale des Personnes Handicapées** (GIP – MDPH) représenté par Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, son Président, agissant au nom et pour le compte du GIP – MDPH, autorisé par la délibération de la Commission Exécutive du GIP en date du _____,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la commande publique,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DU GROUPEMENT

Le groupement de commandes constitué entre le Conseil départemental de l'Aisne et le Groupement d'Intérêt Public – Maison Départementale des Personnes Handicapées a pour objet la passation, la signature, la notification et l'exécution du marché ayant pour objet la réalisation, la fourniture et la livraison de titres de restauration.

Le marché sera conclu pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2021. Il pourra être renouvelé trois fois par tacite reconduction pour une période d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

Le marché est commun aux signataires de la présente convention et ce pour permettre aux agents de bénéficier de titres de restauration.

ARTICLE 2 – MODE DE PASSATION

Il sera fait application des règles prévues par le Code de la commande publique, selon les effets de seuil qui s'appliquent aux collectivités territoriales en matière de marchés de services.

La procédure initiale sera lancée en appel d'offres ouvert européen.

La commission d'appel d'offres du groupement est celle du Conseil départemental de l'Aisne.

ARTICLE 3 – DESIGNATION ET MISSIONS DU COORDONNATEUR

3-1 Désignation du coordonnateur

Les membres du groupement désignent le Conseil départemental de l'Aisne comme coordonnateur.

3-2 Missions du coordonnateur

Les missions assurées par le coordonnateur ne donnent pas lieu à rémunération. De plus, le Département de l'Aisne prendra en charge l'ensemble des frais liés à la procédure de passation du marché.

Le coordonnateur a pour mission de procéder à l'ensemble des opérations de préparation, de passation de la procédure et de sélection de l'attributaire du marché, dans le respect des dispositions du Code de la commande publique.

Il est chargé de procéder aux opérations de signature, de notification et d'exécution du contrat.

Dans le cadre de ces missions, le coordonnateur est notamment chargé de :

- Assurer la coordination du groupement ;
- Recueillir et centraliser les besoins tels que déterminés par les membres du groupement ;
- Rédiger les documents de la consultation (avis d'appel public à la concurrence, RC, AE, CCP, cadre de mémoire technique, BPU, DQE, annexes éventuelles ...) ;
- Assurer le suivi de la consultation (lancement de l'avis d'appel public à la concurrence, réception des plis, analyse des candidatures et des offres, organisation des réunions de la Commission d'appel d'offres ...) ;
- Signer et notifier le marché pour le compte de chaque membre du groupement ;
- Procéder le cas échéant à la mise au point du marché ;
- Informer les candidats du rejet de leurs candidatures ou de leurs offres ;
- Transmettre le marché au contrôle de légalité dont dépend le coordonnateur ;

- Prendre en charge la relance de la procédure selon les dispositions réglementaires en vigueur, dans le cas où la consultation initiale aurait été déclarée infructueuse ;
- Prendre en charge la passation d'éventuels avenants au marché ;
- Représenter le groupement de commandes dans la recherche de règlement amiable et en cas de recours contentieux ;
- Réaliser les commandes mensuellement par le moyen de bons de commande.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées assure, en ce qui la concerne, les opérations de réception des livraisons des titres de restauration, la validation et le paiement des factures qui en découlent. Elle s'engage à suivre le mode de fonctionnement du Département de l'Aisne dans le cadre de l'exécution du présent accord-cadre et à harmoniser les règles d'attribution et de fonctionnement des titres de restauration (montant, participation employeurs...) avec celles du Département.

ARTICLE 4 - FONCTIONNEMENT DU GROUPEMENT

Dans le cadre de l'élaboration du dossier de consultation, chaque membre du groupement s'engage à communiquer au coordonnateur une évaluation juste de ses besoins, ainsi que par la suite toute évolution de ces besoins, selon les nécessités de l'exécution du contrat.

Chaque membre ne se trouve engagé qu'à hauteur de ses besoins propres.

ARTICLE 5 - DATE D'EFFET DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de la date de notification à la MDPH par le coordonnateur.

Le groupement de commandes prendra fin à la date d'expiration du marché.

ARTICLE 6 - MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant qui devra être approuvé dans les mêmes termes par les membres du groupement. Le coordonnateur est chargé de la notification de l'avenant.

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 037

**Convention entre le Département de l'Aisne et la Société Publique
Locale - Xdemat**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **037**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les conventions pour l'année 2020, relatives à la mise à disposition de quatre agents du Département, ainsi que la convention concernant le remboursement des frais de structure pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2020, entre le Département de l'Aisne et la société SPL-Xdemat.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:24:22 +0200
Ref:20210528_091606_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 038

Acquisitions amiables de terrains sur la commune de SERAUCOURT-LE-GRAND - Cession de l'ancien centre d'exploitation de LA CAPELLE

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 038,

Vu sa précédente délibération en date du 5 octobre 2020, relative au rapport n° 036,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

I. Commune de SERAUCOURT-LE-GRAND (Canton de RIBEMONT)

• **Aménagement du carrefour RD 341/CR dit CVO n°1 - 1^{er} rapport**

- DECIDE de procéder aux acquisitions foncières suivantes, dans les conditions fixées au rapport du Président, conformes au prix du marché immobilier local, à savoir :

- Indemnités de dépossession :

1) Immeuble appartenant à M. DUSANTER Philippe :

. 0,60 €/m² pour 2 parcelles en nature de terre cadastrées section ZE n° 219 pour 19 m² et section ZE n° 221 pour 103 m² sur la commune de SERAUCOURT-LE-GRAND, soit une superficie totale de 122 m².

2) Immeuble appartenant à M. NABERES Thierry :

. 0,60 €/m² pour 2 parcelles en nature de terre cadastrées section ZE n° 225 pour 32 m² et section ZE n° 223 pour 51 m² sur la commune de SERAUCOURT-LE-GRAND, soit une superficie totale de 83 m².

A ces indemnités de dépossession s'ajoutent celles pour trouble de jouissance à raison de 20 % au titre du remploi, ainsi que le principe en a été décidé le 17 octobre 1983.

- Indemnités au titre de l'éviction agricole :

Les indemnités d'éviction agricole, acceptées sur la base du barème de la Chambre d'Agriculture établi au 1^{er} juillet 2019.

1) Immeubles exploités par M. Julien BEGUIN

. à raison de 8 414,00 €/ha pour les parcelles cadastrées section ZE n° 219 pour 19 m² et section ZE n°221 pour 103 m², exploitées par M. Julien BEGUIN, soit une superficie totale de 122 m².

2) Immeubles exploités par la Compagnie Nouvelle de Sucreries Réunies (CNSR)

. à raison de 8 414,00 €/ha pour les parcelles cadastrées section ZE n° 225 pour 32 m² et section ZE n° 223 pour 51 m² exploitées par la Compagnie Nouvelle de Sucreries Réunies (C.N.S.R.), soit une superficie totale de 83 m².

POUR UN MONTANT TOTAL DE 320,09 €;

- DECIDE d'autoriser le Vice-Président délégué du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département de l'Aisne, les actes de cession et d'acquisitions à intervenir, ces actes étant passés en la forme administrative par devant le Président du Conseil départemental ;

II. Commune de LA CAPELLE (Canton de VERVINS)

• **Cession de l'ancien centre d'exploitation à LA CAPELLE – 2^{ème} rapport**

- DECIDE d'autoriser Monsieur Frédéric SALANGROS à bénéficier de la faculté de substitution au profit de sa société identifiée au SIREN sous le numéro 501 298 079, dans le cadre de la cession de l'ancien centre d'exploitation sis à LA CAPELLE, 24 rue Jules Carrière, cadastré section AP numéros 106 et 108 pour une surface totale de 2 172 m².



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:22 +0200
Ref:20210528_091607_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L'AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 039

**Aisne Partenariat Voirie - Individualisations d'opérations sur
disponibles cantonaux
Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 039,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'individualiser les subventions suivantes :

CANTON DE CHATEAU-THIERRY :

- une subvention relative à la commune de BRECY, pour des travaux de voirie VC3 rue de la Fosette, pour un montant de 8 977,32 € sur le programme 2021,

CANTON D'ESSOMES-SUR-MARNE :

- une subvention relative à la commune de VIFFORT, pour des travaux de voirie VC Soulaville, pour un montant de 6 596,80 € sur le programme 2021,

CANTON D'HIRSON :

- une subvention relative à la commune d'ORIGNY-EN-THIERACHE, pour des travaux de voirie RD963, pour un montant de 4 042,33 € sur le programme 2021,
- une subvention relative à la commune de LEUZE, pour des travaux de voirie VC n°8 de Beaumé, pour un montant de 5 600,00 € sur le programme 2021,

CANTON DE LAON-1 :

- une subvention relative à la commune de BRANCOURT-EN-LAONNOIS, pour des travaux de voirie VC ruelle du Four, pour un montant de 721,60 € sur le programme 2021,

CANTON DE LAON-2 :

- une subvention relative à la commune de MARTIGNY-COURPIERRE, pour des travaux de voirie VC rue du Cellier, pour un montant de 36 750,50 € sur le programme 2021,

CANTON DE MARLE :

- une subvention relative à la commune de CRECY-SUR-SERRE, pour des travaux de voirie RD12, pour un montant de 15 170,00 € sur le programme 2021,

CANTON DE VERVINS :

- une subvention relative à la commune de ROUVROY-SUR-SERRE, pour des travaux de voirie VC diverses, pour un montant de 1 025,50 € sur le programme 2021,

CANTON DE VILLENEUVE-SUR-AISNE :

- une subvention relative à la commune de PROUVAIS, pour des travaux de voirie VC rue de Neufchatel, pour un montant de 6 860,00 € sur le programme 2021,

CANTON DE VILLERS-COTTERETS :

- une subvention relative à la commune de RETHEUIL, pour des travaux de voirie VC rue Aux Chevaux, pour un montant de 5 700,00 € sur le programme 2021,
- une subvention relative à la commune de MURET-ET-CROUTTES, pour des travaux de voirie VC n°6 rue du Lavoir, pour un montant de 3 960,00 € sur le programme 2021.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:24:42 +0200
Ref:20210528_091607_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 040

Avis sur des documents d'urbanisme

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **040**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de se prononcer favorablement sur les projets de Plans Locaux d'Urbanisme des communes de CHIVRES-VAL, CONCEVREUX et MONTREUIL-AUX-LIONS, sous réserve des observations émises dans le rapport du Président du Conseil départemental.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:18 +0200
Ref:20210528_091609_2-3-0
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 041

**Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 - convention d'application n° 4
relative à l'Aménagement de la RN2
Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 041,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Approuve la passation de la convention d'application n° 4 relative à l'aménagement de la RN2 au titre du CPER 2015-2020 ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à signer cette convention, au nom et pour le compte du Département.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:38 +0200
Ref:20210528_091610_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 042

**Conventions d'application 2021 relatives à l'aménagement du
contournement de VILLERS-COTTERETS**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **042**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Approuve la passation d'une convention d'application 2021 avec la Communauté de communes de RETZ-EN-VALOIS définissant sa participation forfaitaire de 40 000 € au financement du contournement routier de VILLERS-COTTERETS pour l'année 2021 ;
- Approuve la passation d'une convention d'application 2021 avec la Commune de VILLERS-COTTERETS définissant sa participation de 35 200 € au financement du contournement routier de VILLERS-COTTERETS pour l'année 2021 ;

- Prend acte du montant de la recette qui s'élève à un total de 75 200 € pour l'année 2021 à imputer sur le chapitre 908 du budget départemental.



Michel GENESSEUX

MICHEL GENESSEUX
2021.06.01 12:22:57 +0200
Ref:20210528_091611_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 043
Exploitation du site de MONAMPTEUIL et mise en valeur de l'Abbaye
de VAUCLAIR
Compétence partagée

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **043**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide :

- Dans le cadre de l'exploitation du site de MONAMPTEUIL, de proroger par voie d'avenants jusqu'au 31 décembre 2021 :
 - a) les conventions passées le 25 juin 2007 au profit du Syndicat Mixte du Plan d'Eau des Vallées de l'Ailette et de la Bièvre d'une part pour l'exploitation du domaine public fluvial aménagé en zone de baignade et d'autre part pour la mise à disposition des terrains appartenant au Département et des équipements d'Axo Plage,
 - b) la convention d'exploitation du domaine public fluvial conclue le 11 octobre 2013 avec la Société Nautique Laonnoise,

- Dans le cadre de la mise en valeur du site de l'Abbaye de VAUCLAIR, de proroger d'un an par voie d'avenant la convention passée avec le Syndicat Mixte du Plan d'Eau des Vallées de l'Ailette et de la Bièvre ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à signer lesdits avenants, au nom et pour le compte du Département.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:22:49 +0200
Ref:20210528_091611_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 044

Gestion patrimoniale - Cession de l'ancienne caserne de gendarmerie de CHATEAU-THIERRY

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **044**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Commune de CHATEAU-THIERRY (Canton de CHATEAU-THIERRY) – Rapport unique

• **Cession de l'ancienne caserne de gendarmerie de CHATEAU-THIERRY**

- DECIDE de procéder au déclassement de l'ancienne gendarmerie de CHATEAU-THIERRY du domaine public départemental ;
- DECIDE de céder à la SARL RM IMMO, l'ancienne caserne de gendarmerie sise à CHÂTEAU-THIERRY (02400) 20, 22 et 22 bis avenue de la République, édifée sur un terrain cadastré section AK n° 101 pour 58 a 86 ca, pour un prix de UN MILLION D'EUROS (1 000 000 €) hors frais de notaire, sous conditions suspensives d'obtention d'un prêt bancaire et d'un permis de construire purgé de tous recours permettant l'édification d'au minimum 3800 m² habitables sur plusieurs résidences ;

- DECIDE d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, le compromis de vente ainsi que l'acte de cession en la forme notariée à intervenir et tout document s'y rapportant, avec faculté pour ce dernier de substituer toute personne physique de son choix, les frais étant à la charge de l'acquéreur.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:24:18 +0200
Ref:20210528_091611_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 045

Reconstruction de l'ouvrage de franchissement du canal de SAINT-QUENTIN par la RD32 à SERAUCOURT-LE-GRAND - Approbation du projet et de son plan de financement

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 045,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Approuve le projet de remplacement du pont qui permet à la Route Départementale n° 32 de franchir le canal de SAINT-QUENTIN sur le territoire de la commune de SERAUCOURT-LE-GRAND ;

2) Valide le plan de financement présenté dans le rapport du Président du Conseil départemental ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à solliciter un cofinancement auprès de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements, à hauteur de 728 000 € ;

4) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les conventions et toutes autres pièces relatives à l'obtention de ces financements.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:24:02 +0200
Ref:20210528_091612_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 046

**Transports - Voirie - Travaux routiers sur Routes Départementales -
Sous-programme de Sécurité routière - Mise en sécurité du domaine
public - Individualisation d'opérations
* Dépenses propres**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **046**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'individualiser au titre du sous-programme Sécurité routière – mise en sécurité du domaine public, les opérations décrites dans le rapport du Président pour les montants suivants :

Canton de SAINT-QUENTIN 3
Commune de GAUCHY – RD1

100 000 €

Canton de VERVINS

Commune de LES AUTELS - RD1100

43 000 €

Commune de CHAOURSE – RD966

31 500 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre 908 – Transports – du budget départemental.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:22:28 +0200
Ref:20210528_091612_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 047

**Transports - Voirie - Travaux routiers sur Routes Départementales -
Sous-Programme Traverses - Individualisation d'opérations
* Dépenses propres**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **047**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'individualiser au titre du sous-programme d'aménagements de traverses les opérations décrites dans le rapport du Président pour les montants suivants :

Canton d'HIRSON

Commune de LANDOUZY-LA-VILLE – RD 36

38 000 €

Canton de RIBEMONT

Commune d'ITANCOURT – RD 576

40 000 €

Canton de VERVINS

Commune de LISLET – RD 36

85 000 €

Commune de VIGNEUX- HOCQUET – RD 59

43 000 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre 908 – Transports – du budget départemental.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:50 +0200
Ref:20210528_091612_3-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 048

**Intervention en faveur du Fonds Départemental d'Animation Locale -
Rapport complémentaire
Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 048,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Accorde les subventions suivantes :

- Comité d'animation village de LEME-
Organisation de la fête de la pomme et du cidre le 10 octobre 2021 à LEME 2 000 €,
- Association Interclub sportif du creçois de CRECY-SUR-SERRE-
Tournoi des amis le 1^{er} Août 2021 à CRECY-SUR-SERRE 570 €,
- Association La Souche Multisport de VESLES-ET-CAUMONT-
Organisation du Raid de la Souche le 25 septembre 2021
aux alentours de VESLES-ET-CAUMONT 500 €,

- Association Centre Social et Culturel de la vallée de l'Oise à MOY-DE-L' AISNE
Organisation d'une manifestation culturelle, Cultur'Et Vous le 13 juin 2021
à MOY-DE-L' AISNE 1 500 €,

- Association US Biette de GAUCHY-
Compétition cycliste, trophée de l'Aisne cadets FFC le 16 juillet 2021
au vélodrome de SAINT-QUENTIN 800 €.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:24:54 +0200
Ref:20210528_091613_1-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 25 mai 2021

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. SEBASTIJAN, A. TUJEK, F. VANIER

Excusés : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, M. COLLET, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, B. VANNOBEL, C. VARLET

RAPPORT N° 049

**Politique départementale en faveur du sport - Manifestations sportives
et équipes amateurs de niveau national**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **049**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue :

- au titre de l'aide à l'organisation de manifestations sportives, sous réserve de justification de réalisation et de transmission des bilans d'activités et financier correspondants, les subventions suivantes :

Pour la saison sportive 2020-2021 :

- Moto club de Rozoy	9 000 €
- Les tours des Hauts-de-France	1 000 €

- au titre de l'aide aux équipes amateurs, les subventions suivantes :

Pour la saison sportive 2020-2021 :

- AC Soissons Hand	3 000 €
--------------------	---------

Pour la saison sportive 2019-2020 :
- Canoë club de Guise

3 276 € ;

2) Gage ces dépenses de **16 276 €** sur les crédits inscrits au chapitre 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs du Budget départemental.



Michel GENNESSEUX

MICHEL GENNESSEUX
2021.06.01 12:23:26 +0200
Ref:20210528_091613_2-3-O
Signature numérique
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation, Le Directeur Général
des Services